

Etat des lieux de l'accueil des enfants durant leur temps libre et analyse des besoins

1. I. État des lieux

1.1. Partie 1 : Information générale sur la commune

email virginie.gallo@ville.mons.be

Commune : MONS
Code INS de la Commune : 53053
Adresse du site internet de l'ATL communal : www.mons.be

1.1.1. Informations politiques

Existe-t-il un échevin qui a explicitement dans ses attributions l'ATL ou l'accueil extrascolaire ? ☒ Oui ☐ Non
Indiquez le titre complet de cet échevinat : [Echevinat de l'Enseignement, la Culture, la Jeunesse et la Lecture publique](#)
Quel(s) est/sont le(s) titre(s) des autres échevinats concernés par les politiques de l'enfance et de la jeunesse ? [Présidente du CPAS, et en charge des Affaires sociales, de la Petite enfance, de l'Égalité homme/femme et de l'Agriculture](#)

1.1.2. Informations budgétaires affectées au CLE

Année prise en considération : 2021
En dehors des subsides octroyés pour la coordination de l'accueil temps libre par l'ONE, la commune contribue-t-elle financièrement sur ses fonds propres au dispositif ATL sur son territoire ? ☒ Oui ☐ Non

Contribue-t-elle à financer :

Du temps de travail supplémentaire accordé au/à la coordinateur/-trice de l'accueil temps libre pour ses missions de coordination	☐ Oui	☒ Non
Un complément salarial du poste de Coordinateur ATL permettant de valoriser le diplôme/l'ancienneté ?	☒ Oui	☐ Non
Des frais de fonctionnement du/de la coordinateur/-trice ATL (documentation, téléphone, photocopies, frais de déplacement, ...)?	☒ Oui	☐ Non
La formation du/de la coordinateur/-trice ATL ?	☒ Oui	☐ Non
La mise à disposition de locaux pour la coordination ATL ?	☒ Oui	☐ Non
La mise à disposition de locaux dédiés à l'accueil des enfants ?	☒ Oui	☐ Non
La mise à disposition d'infrastructures sportives et/ou culturelles pour les opérateurs ATL ?	☒ Oui	☐ Non
L'organisation du transport des enfants accueillis dans le cadre du décret ATL ?	☒ Oui	☐ Non
L'information/communication auprès des parents de l'offre d'accueil existante sur le territoire de la(les) Commune(s) ?	☒ Oui	☐ Non
Du matériel pédagogique/ludique	☒ Oui	☐ Non
Des projets d'accueil temps libre (journée ATL...) ?	☒ Oui	☐ Non
Autres ?	☐ Oui	☒ Non

1.1.3. Informations sur la population

Année prise en considération :	2020
Nombre d'enfants âgés de 3 à 12 ans qui résident sur le territoire de la Commune :	10772

1.1.4. Informations sur la population scolaire

Année scolaire de référence :	2021
Quel est le nombre total d'enfants scolarisés dans l'enseignement fondamental sur le territoire de la commune ?	10786

N°	Établissement-s	
1	Groupement écoles communales des Arquebusiers	
2	École communale des Canonniers	
3	École communale Achille Legrand	
4	Groupement écoles communales du Rossignol	
5	Groupement écoles communales du Trieu	
6	École communale Ferrer	
7	Groupement écoles communales Robert André	
8	Groupement écoles communales Barigand	
9	Écoles communales d'Hyon	
10	Groupement écoles communales Obourg	
11	Groupement écoles communales Harmignies	
12	Groupement écoles communales Havré	
13	Groupement écoles communales Maisières	
14	Ecoles communales Henri Pohl	
15	Ecole communale de Saint-Symphorien	
16	Externat Saint-Joseph Mons	
17	Externat Saint-Joseph Hyon	
18	Externat Saint-Joseph écoles maternelles autonome Mons - Hyon/Ciply	
19	Ecole primaire Notre-Dame de Messines	
20	Ecole maternelle libre Notre-Dame de Messines	
21	Ecole fondamentale du Sacré-Coeur	
22	Ecole primaire du Sacré-Coeur	
23	Ecole maternelle Saint-François des Ursulines	
24	Ecole primaire Sainte-Elisabeth des Ursulines	
25	Ecole libre d'enseignement spécialisé l'Espérance	
26	Ecole Saint-Louis Ghlin	
27	Ecoles libres subventionnées	
28	Institut Saint-Ferdinand - Jemappes (1)	
29	Institut Saint-Ferdinand - Jemappes (2)	
30	Institut Saint Ferdinand - Flénu	
31	Ecole Saint-Ferdinand - Cuesmes	
32	Institut Notre-Dame	
33	Ecole primaire spécialisée " L'Eau Vive"	
34	Ecole fondamentale libre Saint-Joseph Havré-Obourg	
35	Ecole fondamentale libre - Fille de la Sagesse	
36	Ecole primaire Sainte-Angèle des Ursulines	

37	Institut Provincial d'Enseignement spécialisé de Mons - fondamental - site de Ghlin et D'Havré "Le Clair Logis"	
38	Athénée Royal Marguerite Bervoets	
39	Athénée Royal de Mons	
40	Ecole primaire d'Enseignement spécial de la Communauté française "L'Arbre Vert"	
		Ajouter un établissement:

1.1.4.1. Groupement écoles communales des Arquebusiers

	Nom de l'établissement : Groupement écoles communales des Arquebusiers	
	Établissement scolaire :	Primaire et maternel
	Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Arquebusiers	
		Ajouter une implantation:
2	chaussée du Roi Baudouin, 334 à 7031 Villers-Saint-Ghislain	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.1.1. Arquebusiers

	Nom de l'implantation : Arquebusiers	
	Type d'enseignement:	ordinaire
	Rue :	rue des Arquebusiers, 3
	Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	75	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	140	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	215	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.1.2. chaussée du Roi Baudouin, 334 à 7031 Villers-Saint-Ghislain

	Nom de l'implantation : chaussée du Roi Baudouin, 334 à 7031 Villers-Saint-Ghislain	
	Type d'enseignement:	ordinaire
	Rue :	chaussée du Roi Baudouin, 334
	Ville :	7031 Villers-Saint-Ghislain

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	27	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	27	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.2. École communale des Canonniers

	Nom de l'établissement : École communale des Canonniers	
	Établissement scolaire :	Primaire et maternel
	Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Canonniers	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.2.1. Canonniers

	Nom de l'implantation : Canonniers	
	Type d'enseignement:	ordinaire
	Rue :	rue des Canonniers
	Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	73	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	134	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	207	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.3. École communale Achille Legrand

	Nom de l'établissement : École communale Achille Legrand	
	Établissement scolaire :	Primaire et maternel
	Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Achille Legrand	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.3.1. Achille Legrand

	Nom de l'implantation : Achille Legrand	
	Type d'enseignement:	ordinaire
	Rue :	rue Achille Legrand, 12
	Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	123	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	238	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	361	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.4. Groupement écoles communales du Rossignol

	Nom de l'établissement : Groupement écoles communales du Rossignol	
	Établissement scolaire :	Primaire et maternel
	Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Rossignol	
		Ajouter une implantation:
2	Havré-Ghislage	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.4.1. Rossignol

	Nom de l'implantation : Rossignol	
	Type d'enseignement:	ordinaire
	Rue :	rue du Rossignol, 12
	Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	45	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	123	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	168	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.4.2. Havré-Ghislage

	Nom de l'implantation : Havré-Ghislage	
	Type d'enseignement:	ordinaire
	Rue :	rue Camille Toussaint, 66
	Ville :	7021 Havré-Ghislage

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	32	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	62	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	94	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.5. Groupement écoles communales du Trieu

Nom de l'établissement : Groupement écoles communales du Trieu	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Trieu	
		Ajouter une implantation:
2	Ponton	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.5.1. Trieu

Nom de l'implantation : Trieu	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	Avenue Général de Gaulle, 154
Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	34	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	57	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	91	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.5.2. Ponton

Nom de l'implantation : Ponton	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	rue du Commandant Lemaire, 168 bis
Ville :	7033 Cuesmes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	32	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	54	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	86	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.6. École communale Ferrer

Nom de l'établissement : École communale Ferrer	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Ecole du centre (Ferrer)	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.6.1. Ecole du centre (Ferrer)

Nom de l'implantation : Ecole du centre (Ferrer)	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	rue Ferrer, 1
Ville :	7033 Cuesmes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	63	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	118	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	181	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.7. Groupement écoles communales Robert André

Nom de l'établissement : Groupement écoles communales Robert André	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Dooms	
		Ajouter une implantation:
2	école communale rue à Charettes	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.7.1. Dooms

Nom de l'implantation : Dooms	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	Place Dooms, 6
Ville :	7012 Flénu

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	65	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	186	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	251	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.7.2. école communale rue à Charettes

Nom de l'implantation : école communale rue à Charettes	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	rue à Charettes, 196
Ville :	7012 Jemappes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	65	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	65	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.8. Groupement écoles communales Barigand

Nom de l'établissement : Groupement écoles communales Barigand	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Barigand	
		Ajouter une implantation:
2	école communale de Nouvelles	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.8.1. Barigand

Nom de l'implantation : Barigand	
----------------------------------	--

Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	Sentier du Vicaire, 1
Ville :	7011 Ghlin

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	34	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	79	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	113	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.8.2. école communale de Nouvelles

 Nom de l'implantation : école communale de Nouvelles	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	Rue du Comte, 13
Ville :	7022 Nouvelles

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	40	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	63	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	103	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.9. Écoles communales d'Hyon

 Nom de l'établissement : Écoles communales d'Hyon	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Ecole communale d'Hyon	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.9.1. Ecole communale d'Hyon

 Nom de l'implantation : Ecole communale d'Hyon	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	Rue Louis Pierard, 1
Ville :	7022 Hyon

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	120	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	241	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	361	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.10. Groupement écoles communales Obourg

 Nom de l'établissement : Groupement écoles communales Obourg	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Ecole communale d'Obourg	
		Ajouter une implantation:
2	Ecole communale de Nimy	
		Ajouter une implantation:
3	La Bruyère	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.10.1. Ecole communale d'Obourg

 Nom de l'implantation : Ecole communale d'Obourg

Type d'enseignement: ordinaire
Rue : rue des écoles, 52
Ville : 7034 Obourg

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 27 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 49 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 76
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.10.2. Ecole communale de Nimy

 Nom de l'implantation : Ecole communale de Nimy

Type d'enseignement: ordinaire
Rue : rue Mouzin, 29
Ville : 7020 Nimy

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 37 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 55 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 92
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☒ Oui ☐ Non

1.1.4.10.3. La Bruyère

 Nom de l'implantation : La Bruyère

Type d'enseignement: ordinaire
Rue : Chaussée du Roeulx, 329A
Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 16 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 31 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 47
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☒ Oui ☐ Non

1.1.4.11. Groupement écoles communales Harmignies

 Nom de l'établissement : Groupement écoles communales Harmignies

Établissement scolaire : Primaire et maternel
Réseau d'enseignement : Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Ecole communale primaire d'Harmignies	
		Ajouter une implantation:
2	Les Sorbiers	
		Ajouter une implantation:
3	Ecole communale maternelle d'Harmignies	
		Ajouter une implantation:
4	La Citadelle	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.11.1. Ecole communale primaire d'Harmignies

 Nom de l'implantation : Ecole communale primaire d'Harmignies

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : chaussée de Beaumont, 501
Ville : 7022 Harmignies

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 0 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 31 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 31
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.11.2. Les Sorbiers

 Nom de l'implantation : Les Sorbiers
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : rue des Amandiers
Ville : 7033 Cuesmes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 32 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 50 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 82
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☒ Oui ☐ Non

1.1.4.11.3. Ecole communale maternelle d'Harmignies

 Nom de l'implantation : Ecole communale maternelle d'Harmignies
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : Rue des Cailles, 2
Ville : 7022 Harmignies

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 20 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 0 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 20
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.11.4. La Citadelle

 Nom de l'implantation : La Citadelle
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : Place de la Citadelle, 10
Ville : 7012 Jemappes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 31 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 0 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 31
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☒ Oui ☐ Non

1.1.4.12. Groupement écoles communales Havré

 Nom de l'établissement : Groupement écoles communales Havré
Établissement scolaire : Primaire et maternel
Réseau d'enseignement : Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Victor Baudour	
		Ajouter une implantation:
2	Doyen	

		Ajouter une implantation:	
3	Irma Fiévez		
		Ajouter une implantation:	

1.1.4.12.1. Victor Baudour

 Nom de l'implantation : Victor Baudour
 Type d'enseignement: ordinaire
 Rue : rue Victor Baudour, 42
 Ville : 7021 Havré

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 0 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 143 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 143
 L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.12.2. Doyen

 Nom de l'implantation : Doyen
 Type d'enseignement: ordinaire
 Rue : rue Doyen, 48
 Ville : 7021 Havré

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 39 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 0 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 39
 L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.12.3. Irma Fiévez

 Nom de l'implantation : Irma Fiévez
 Type d'enseignement: ordinaire
 Rue : rue Irma Fievez, 189
 Ville : 7021 Havré

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 28 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 0 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 28
 L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.13. Groupement écoles communales Maisières

 Nom de l'établissement : Groupement écoles communales Maisières
 Établissement scolaire : Primaire et maternel
 Réseau d'enseignement : Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Cité des Epinois	
		Ajouter une implantation:
2	Bois de Mons	
		Ajouter une implantation:
3	Defrise	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.13.1. Cité des Epinois

 Nom de l'implantation : Cité des Epinois

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : Cité de Epinois, 77

Ville : 7020 Maisières

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 26 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 23 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 49

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.13.2. Bois de Mons

 Nom de l'implantation : Bois de Mons

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : Cité du Parc du Bois de Mons

Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 48 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 88 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 136

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.13.3. Defrise

 Nom de l'implantation : Defrise

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : rue Defrise

Ville : 7012 Jemappes-Flénu

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 32 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 42 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 74

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☒ Oui ☐ Non

1.1.4.14. Ecoles communales Henri Pohl

 Nom de l'établissement : Ecoles communales Henri Pohl

Établissement scolaire : Primaire et maternel

Réseau d'enseignement : Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Henri Pohl	
		Ajouter une implantation:
2	La Brisée	
		Ajouter une implantation:
3	Saint Denis	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.14.1. Henri Pohl

 Nom de l'implantation : Henri Pohl

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : rue du Couvent, 1

Ville : 7012 Jemappes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	44	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	83	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	127	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.14.2. La Brisée

 Nom de l'implantation : La Brisée	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	rue Brisée, 91
Ville :	7034 Obourg

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	44	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	44	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.14.3. Saint Denis

 Nom de l'implantation : Saint Denis	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	Place de Saint-Denis, 34
Ville :	7034 Obourg

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	48	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	48	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.15. Ecole communale de Saint-Symphorien

 Nom de l'établissement : Ecole communale de Saint-Symphorien	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement officiel subventionné

N°	Implantation-s	
1	Ecole communale de Saint-Symphorien	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.15.1. Ecole communale de Saint-Symphorien

 Nom de l'implantation : Ecole communale de Saint-Symphorien	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	Rue François Marcq, 4
Ville :	7030 Saint-Symphorien

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	130	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	215	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	345	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.16. Externat Saint-Joseph Mons

 Nom de l'établissement : Externat Saint-Joseph Mons	
Établissement scolaire :	Primaire

Réseau d'enseignement :		Enseignement libre subventionné
N°	Implantation-s	
1	Externat Saint-Joseph primaire Mons	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.16.1. Externat Saint-Joseph primaire Mons

 Nom de l'implantation : Externat Saint-Joseph primaire Mons

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : rue des Clercs, 34

Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 0 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 323 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 323

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.17. Externat Saint-Joseph Hyon

 Nom de l'établissement : Externat Saint-Joseph Hyon

Établissement scolaire : Primaire

Réseau d'enseignement : Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Externat Saint-Joseph primaire Hyon	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.17.1. Externat Saint-Joseph primaire Hyon

 Nom de l'implantation : Externat Saint-Joseph primaire Hyon

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : des Canadiens, 16 b

Ville : 7022 Hyon

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 0 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 268 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 268

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.18. Externat Saint-Joseph écoles maternelles autonome Mons - Hyon/Ciply

 Nom de l'établissement : Externat Saint-Joseph écoles maternelles autonome Mons - Hyon/Ciply

Établissement scolaire : Maternel

Réseau d'enseignement : Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Externat Saint-Joseph école maternelle Mons	
		Ajouter une implantation:
2	Externat Saint-Joseph école maternelle Hyon/Ciply	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.18.1. Externat Saint-Joseph école maternelle Mons

 Nom de l'implantation : Externat Saint-Joseph école maternelle Mons

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : rue des Gades, 2

Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 138 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	138	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.18.2. Externat Saint-Joseph école maternelle Hyon/Ciply

Nom de l'implantation : Externat Saint-Joseph école maternelle Hyon/Ciply	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	chaussée de Maubeuge, 427
Ville :	7024 Ciply

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	158	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	158	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.19. Ecole primaire Notre-Dame de Messines

Nom de l'établissement : Ecole primaire Notre-Dame de Messines	
Établissement scolaire :	Primaire
Réseau d'enseignement :	Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Notre-Dame de Messines primaire	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.19.1. Notre-Dame de Messines primaire

Nom de l'implantation : Notre-Dame de Messines primaire	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	Avenue Général de Gaulle, 45
Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	429	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	429	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.20. Ecole maternelle libre Notre-Dame de Messines

Nom de l'établissement : Ecole maternelle libre Notre-Dame de Messines	
Établissement scolaire :	Maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Notre-Dame de Messines maternelle	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.20.1. Notre-Dame de Messines maternelle

Nom de l'implantation : Notre-Dame de Messines maternelle	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	rue du Joncquois, 118/A
Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	233	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	233	

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.21. Ecole fondamentale du Sacré-Coeur

 Nom de l'établissement : Ecole fondamentale du Sacré-Coeur
Établissement scolaire : Primaire et maternel
Réseau d'enseignement : Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Ecole fondamentale du Sacré-Coeur	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.21.1. Ecole fondamentale du Sacré-Coeur

 Nom de l'implantation : Ecole fondamentale du Sacré-Coeur
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : rue des Compagnons, 10A
Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 111 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 93 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 204
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.22. Ecole primaire du Sacré-Coeur

 Nom de l'établissement : Ecole primaire du Sacré-Coeur
Établissement scolaire : Primaire
Réseau d'enseignement : Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Ecole primaire du Sacré-Coeur	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.22.1. Ecole primaire du Sacré-Coeur

 Nom de l'implantation : Ecole primaire du Sacré-Coeur
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : rue des Dominicains, 9
Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 0 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 261 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 261
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.23. Ecole maternelle Saint-François des Ursulines

 Nom de l'établissement : Ecole maternelle Saint-François des Ursulines
Établissement scolaire : Maternel
Réseau d'enseignement : Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Saint-François des Ursulines (valenciennoise)	
		Ajouter une implantation:
2	Saint-François des Ursulines (Procession)	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.23.1. Saint-François des Ursulines (valenciennoise)

 Nom de l'implantation : Saint-François des Ursulines (valenciennoise)

Type d'enseignement: ordinaire
Rue : Rue Valenciennaise, 1A
Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 81 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 0 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 81
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.23.2. Saint-François des Ursulines (Procession)

 Nom de l'implantation : Saint-François des Ursulines (Procession)
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : Chemin de la Procession, 74
Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 149 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 0 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 149
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.24. Ecole primaire Sainte-Elisabeth des Ursulines

 Nom de l'établissement : Ecole primaire Sainte-Elisabeth des Ursulines
Établissement scolaire : Primaire
Réseau d'enseignement : Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Sainte-Elisabeth des Ursulines	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.24.1. Sainte-Elisabeth des Ursulines

 Nom de l'implantation : Sainte-Elisabeth des Ursulines
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : rue Valenciennaise, 1B
Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 0 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 277 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 277
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.25. Ecole libre d'enseignement spécialisé l'Espérance

 Nom de l'établissement : Ecole libre d'enseignement spécialisé l'Espérance
Établissement scolaire : Primaire et maternel
Réseau d'enseignement : Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	L'Espérance (+ classe inclusive Institut Notre-Dame)	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.25.1. L'Espérance (+ classe inclusive Institut Notre-Dame)

 Nom de l'implantation : L'Espérance (+ classe inclusive Institut Notre-Dame)
Type d'enseignement: spécialisé
Rue : rue du Joncquois, 120
Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	171	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	171	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.26. Ecole Saint-Louis Ghlin

Nom de l'établissement : Ecole Saint-Louis Ghlin	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Saint-Louis Ghlin (rue de Mons)	
		Ajouter une implantation:
2	Saint-Louis Ghlin (Culture)	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.26.1. Saint-Louis Ghlin (rue de Mons)

Nom de l'implantation : Saint-Louis Ghlin (rue de Mons)	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	rue de Mons, 4
Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	105	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	79	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	184	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.26.2. Saint-Louis Ghlin (Culture)

Nom de l'implantation : Saint-Louis Ghlin (Culture)	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	rue de la Culture, 18
Ville :	7011 Ghlin

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	156	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	156	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.27. Ecoles libres subventionnées

Nom de l'établissement : Ecoles libres subventionnées	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Saint-Louis Nimy	
		Ajouter une implantation:
2	Saint-Louis Ghlin	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.27.1. Saint-Louis Nimy

Nom de l'implantation : Saint-Louis Nimy	
--	--

Type d'enseignement: ordinaire
Rue : Rue Franche, 22
Ville : 7020 Nimy

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 30 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 57 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 87
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☒ Oui ☐ Non

1.1.4.27.2. Saint-Louis Ghlin

 Nom de l'implantation : Saint-Louis Ghlin
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : Place Arthur Bastien, 8
Ville : 7011 Ghlin

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 48 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 73 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 121
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☒ Oui ☐ Non

1.1.4.28. Institut Saint-Ferdinand - Jemappes (1)

 Nom de l'établissement : Institut Saint-Ferdinand - Jemappes (1)
Établissement scolaire : Primaire et maternel
Réseau d'enseignement : Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Saint-Ferdinand Jemappes	
	Ajouter une implantation:	

1.1.4.28.1. Saint-Ferdinand Jemappes

 Nom de l'implantation : Saint-Ferdinand Jemappes
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : Avenue du Coq, 10
Ville : 7012 Jemappes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 125 ☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 157 ☐ N.R.
Nombre total d'enfants : 282
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☒ Oui ☐ Non

1.1.4.29. Institut Saint-Ferdinand - Jemappes (2)

 Nom de l'établissement : Institut Saint-Ferdinand - Jemappes (2)
Établissement scolaire : Primaire
Réseau d'enseignement : Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Institut Saint-Ferdinand	
	Ajouter une implantation:	

1.1.4.29.1. Institut Saint-Ferdinand

 Nom de l'implantation : Institut Saint-Ferdinand
Type d'enseignement: ordinaire
Rue : rue Croisette, 2
Ville : 7012 Jemappes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	77	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	353	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	430	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.30. Institut Saint Ferdinand - Flénu

Nom de l'établissement : Institut Saint Ferdinand - Flénu	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Saint-Ferdinand Flénu	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.30.1. Saint-Ferdinand Flénu

Nom de l'implantation : Saint-Ferdinand Flénu	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	Avenue du Champ de Bataille, 386
Ville :	7012 Flénu

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	84	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	176	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	260	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.31. Ecole Saint-Ferdinand - Cuesmes

Nom de l'établissement : Ecole Saint-Ferdinand - Cuesmes	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Saint-Ferdinand Cuesmes	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.31.1. Saint-Ferdinand Cuesmes

Nom de l'implantation : Saint-Ferdinand Cuesmes	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	rue de l'Etang Derbaix, 2b
Ville :	7033 Cuesmes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	100	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	206	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	306	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.32. Institut Notre-Dame

Nom de l'établissement : Institut Notre-Dame	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Institut Notre-Dame	

	Ajouter une implantation:
--	---------------------------

1.1.4.32.1. Institut Notre-Dame

	Nom de l'implantation : Institut Notre-Dame	
	Type d'enseignement:	ordinaire
	Rue :	Rue Docteur Liénard, 4
	Ville :	7012 Jemappes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	131	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	192	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	323	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☒ Oui ☐ Non	

1.1.4.33. Ecole primaire spécialisée " L'Eau Vive"

	Nom de l'établissement : Ecole primaire spécialisée " L'Eau Vive"	
	Établissement scolaire :	Primaire
	Réseau d'enseignement :	Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	L'Eau Vive	
Ajouter une implantation:		

1.1.4.33.1. L'Eau Vive

	Nom de l'implantation : L'Eau Vive	
	Type d'enseignement:	spécialisé
	Rue :	Rue de la Mine, 3
	Ville :	7012 Jemappes

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	116	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	0	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	116	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.34. Ecole fondamentale libre Saint-Joseph Havré-Obourg

	Nom de l'établissement : Ecole fondamentale libre Saint-Joseph Havré-Obourg	
	Établissement scolaire :	Primaire et maternel
	Réseau d'enseignement :	Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Saint-Joseph Havré	
Ajouter une implantation:		
2	Saint-Joseph Obourg	
Ajouter une implantation:		

1.1.4.34.1. Saint-Joseph Havré

	Nom de l'implantation : Saint-Joseph Havré	
	Type d'enseignement:	ordinaire
	Rue :	Rue du Château, 2
	Ville :	7021 Havré

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	67	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	134	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	201	

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?

☒ Oui
☐ Non

1.1.4.34.2. Saint-Joseph Obourg

 Nom de l'implantation : Saint-Joseph Obourg

Type d'enseignement:

ordinaire

Rue :

Chemin des écoliers, 1

Ville :

7034 Obourg

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :

27

☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :

54

☐ N.R.

Nombre total d'enfants :

81

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?

☒ Oui
☐ Non

1.1.4.35. Ecole fondamentale libre - Fille de la Sagesse

 Nom de l'établissement : Ecole fondamentale libre - Fille de la Sagesse

Établissement scolaire :

Primaire et maternel

Réseau d'enseignement :

Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Les Filles de la Sagesse	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.35.1. Les Filles de la Sagesse

 Nom de l'implantation : Les Filles de la Sagesse

Type d'enseignement:

ordinaire

Rue :

Place de Saint-Symphorien, 7

Ville :

7030 Saint-Symphorien

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :

146

☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :

259

☐ N.R.

Nombre total d'enfants :

405

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?

☐ Oui
☒ Non

1.1.4.36. Ecole primaire Sainte-Angèle des Ursulines

 Nom de l'établissement : Ecole primaire Sainte-Angèle des Ursulines

Établissement scolaire :

Primaire

Réseau d'enseignement :

Enseignement libre subventionné

N°	Implantation-s	
1	Saint-Angèle des Ursulines	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.36.1. Saint-Angèle des Ursulines

 Nom de l'implantation : Saint-Angèle des Ursulines

Type d'enseignement:

ordinaire

Rue :

Rue Valenciennaise, 1C

Ville :

7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :

0

☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :

266

☐ N.R.

Nombre total d'enfants :

266

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?

☐ Oui
☒ Non

1.1.4.37. Institut Provincial d'Enseignement spécialisé de Mons - fondamental - site de Ghlin et D'Havré "Le Clair Logis"

 Nom de l'établissement : Institut Provincial d'Enseignement spécialisé de Mons - fondamental - site de Ghlin et D'Havré "Le Clair Logis"

Établissement scolaire : Primaire

Réseau d'enseignement : Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

N°	Implantation-s	
1	Institut provincial d'enseignement spécialisé Ghlin + Clair Logis	
	Ajouter une implantation:	

1.1.4.37.1. Institut provincial d'enseignement spécialisé Ghlin + Clair Logis

 Nom de l'implantation : Institut provincial d'enseignement spécialisé Ghlin + Clair Logis

Type d'enseignement: spécialisé

Rue : Rue du Temple, 2 et Clair Logis à Havré

Ville : 7011 Ghlin

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 0 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 169 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 169

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.38. Athénée Royal Marguerite Bervoets

 Nom de l'établissement : Athénée Royal Marguerite Bervoets

Établissement scolaire : Primaire et maternel

Réseau d'enseignement : Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

N°	Implantation-s	
1	Marguerite Bervoets	
	Ajouter une implantation:	
2	Pierre Coran	
	Ajouter une implantation:	

1.1.4.38.1. Marguerite Bervoets

 Nom de l'implantation : Marguerite Bervoets

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : Avenue Victor Maistriau, 11

Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 70 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence : 270 ☐ N.R.

Nombre total d'enfants : 340

L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ? ☐ Oui ☒ Non

1.1.4.38.2. Pierre Coran

 Nom de l'implantation : Pierre Coran

Type d'enseignement: ordinaire

Rue : Avenue Gouverneur Cornez, 1

Ville : 7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence : 65 ☐ N.R.

Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	81	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	146	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.39. Athénée Royal de Mons

Nom de l'établissement : Athénée Royal de Mons	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

N°	Implantation-s	
1	Athénée Royal	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.39.1. Athénée Royal

Nom de l'implantation : Athénée Royal	
Type d'enseignement:	ordinaire
Rue :	rue de l'Athénée, 4
Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	75	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	199	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	274	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.1.4.40. Ecole primaire d'Enseignement spécial de la Communauté française "L'Arbre Vert"

Nom de l'établissement : Ecole primaire d'Enseignement spécial de la Communauté française "L'Arbre Vert"	
Établissement scolaire :	Primaire et maternel
Réseau d'enseignement :	Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

N°	Implantation-s	
1	L'Arbre Vert	
		Ajouter une implantation:

1.1.4.40.1. L'Arbre Vert

Nom de l'implantation : L'Arbre Vert	
Type d'enseignement:	spécialisé
Rue :	Chaussée du Roeulx, 122
Ville :	7000 Mons

Nombre d'enfants inscrits en maternelle à la date de référence :	33	☐ N.R.
Nombre d'enfants inscrits en primaire à la date de référence :	147	☐ N.R.
Nombre total d'enfants :	180	
L'implantation est-elle bénéficiaire de l'encadrement différencié ?	☐ Oui ☒ Non	

1.2. Partie 2 : Information sur la coordination ATL

1.2.1. Pilotage de la Coordination ATL : La Commission communale de l'accueil

Date de la 1ère réunion ou de la 1ère réunion après le renouvellement de la composition de la CCA :	06-06-2019
Quel était le nombre de représentant.e.s souhaité.e.s par composante lors du dernier renouvellement ?	☐ 3 ☐ 4 ☒ 5
Une ou plusieurs composante-s est-elle/sont-elles restée-s incomplète-s ?	☒ Oui ☐ Non

Cochez les **MANQUES** :

	Effectif	Suppléant
Composante 1	☐	☐
Composante 2	☒	☒
Composante 3	☒	☒
Composante 4	☐	☐
Composante 5	☐	☐
Un.e représentant.e de la Province ou de la Commission communautaire commune est-il/elle présent.e ?	☐ Oui	☒ Non
Un.e coordinateur-trice Accueil de l'ONE est-il/elle présent.e ?	☒ Oui	☐ Non
Un.e ou plusieurs invité.e.s permanent.e.s sont-il/elles présent.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
Nombre habituel de réunions de la CCA par année civile :	2	
Nom du Président ou de la Présidente de la CCA :	Houdart	
Prénom du Président ou de la Présidente de la CCA :	Catherine	
Fonction du Président ou de la Présidente de la CCA :	Echevine de l'Enseignement, la Culture, la Jeunesse et la Lecture publique	

1.2.2. Partenariat/Synergies avec les autres Coordinations ATL en dehors des plateformes provinciales et communautaires

Quel(s) type(s) de partenariat/synergie votre Coordination ATL exerce-t-elle avec d'autres Coordinations ATL afin de développer qualitativement et quantitativement l'accueil temps libre ?	☐ Formation des accueillant-e(s) ☐ Formation des responsable(s) de projet ☐ Formation des Coordinateur-trice(s) ATL ☐ Information auprès des parents de l'offre existante ☒ Echange d'expérience
Si vous avez coché « échange d'expérience », précisez :	Pour la réalisation de l'état des lieux (rédaction des questionnaires) + échange d'expériences entre grandes communes + contacts individuels (téléphoniques et e-mails) entre communes pour projets et conseils divers : le dernier contact concernait la mise en place d'un accueil centralisé le mercredi après-midi.

Avec combien de Coordination ATL d'autres communes ce partenariat/cette synergie s'exerce-t-elle?

Echange d'expérience : 10

Organisez-vous les dispositifs suivants en commun avec d'autres coordinations ATL ?

Journées thématiques :	☐ Oui	☒ Non
Journées d'excursion :	☐ Oui	☒ Non
Module d'animation :	☐ Oui	☒ Non
Autres :	☐ Oui	☒ Non

1.2.3. Information/Communication auprès des parents sur l'offre existante

Quels sont les canaux de communication développés pour informer les parents de l'offre d'accueil existante sur le territoire de la Coordination ATL?

Journal communal :	☒ Oui	☐ Non
Périodique autre que communal :	☐ Oui	☒ Non
Réunions d'informations :	☐ Oui	☒ Non
Site internet :	☒ Oui	☐ Non
Réseaux sociaux :	☒ Oui	☐ Non
Brochure ou guide :	☒ Oui	☐ Non
Évènements ATL (salon de l'extrascolaire) :	☒ Oui	☐ Non
Service de contact communal (permanence, maison de quartier, ...) :	☒ Oui	☐ Non
Autre(s) :	☐ Oui	☒ Non

1.3. Partie 3 : Information sur les accueils temps libre

Par accueil temps libre, on entend l'offre d'un opérateur d'accueil sur un (ou plusieurs) lieu(x) d'accueil qui organise des activités multidimensionnelles encadrées (non « mono-thématiques ») et qui répond au moins à l'une des conditions suivantes :

- L'opérateur bénéficie d'un agrément ou d'une reconnaissance en tant qu'opérateur ATL (Accueil extrascolaire, Ecole de devoirs, Centre de vacances) ;
- L'opérateur ne bénéficie pas d'un agrément ou d'une reconnaissance d'un des décrets de l'ONE relatifs à l'ATL, mais s'est déclaré auprès de l'ONE au moyen d'une déclaration de garde.

Pour remplir cette partie de l'état des lieux, nous vous invitons à prendre un contact direct avec chaque opérateur ATL de la commune.

1.3.1. Identification des opérateurs ATL

Souhaitez vous renseigner les opérateurs : ☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé de tous les opérateurs ATL organisant un ou plusieurs lieux d'accueil sur la commune

Opérateur ATL	Nom	
Opérateur N° : 1	ASBL PO Ecoles des Religieuses Ursulines	
Opérateur N° : 2	ASBL PO Comité Organisateur des Ecoles Institut Saint-Ferdinand (COEISF)	
Opérateur N° : 3	ASBL PO Ecole fondamentale libre Filles de la Sagesse de Saint-Symphorien	
Opérateur N° : 4	ASBL PO Centre scolaire St Stanislas et Externat St-Joseph	
Opérateur N° : 5	ASBL PO Ecoles primaires et maternelles libres subventionnées	
Opérateur N° : 6	ASBL PO Comité Organisateur de l'école fondamentale Saint-Joseph d'Havré	
Opérateur N° : 7	ASBL PO de l'école fondamentale libre subventionnée Notre-Dame de Messines	
Opérateur N° : 8	ASBL PO Ecoles du Sacré-Cœur	
Opérateur N° : 9	ASBL PO Amicale Marguerite Bervoets	
Opérateur N° : 10	ASBL Les Amis de l'enseignement communal	
Opérateur N° : 11	ASBL Enfance Solidaris	
Opérateur N° : 12	ASBL "Emploi, Promotion de l'Agroalimentaire et du Tourisme transfrontaliers" (EPATT)	
Opérateur N° : 13	ASBL LE CORON CENTRE D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE/ECOLE DE DEVOIRS	
Opérateur N° : 14	ASBL "CHANTECLER"	
Opérateur N° : 15	ASBL "L'APRES QUATRE HEURES"	
Opérateur N° : 16	ASBL "REINE ASTRID", ECOLE DE DEVOIRS	
Opérateur N° : 17	ASBL L'enfant-Phare	
Opérateur N° : 18	Ocarina asbl	
Opérateur N° : 19	Plaines de vacances de la Ville de Mons - Service Education/Jeunesse	
Opérateur N° : 20	Province de Hainaut	
Opérateur N° : 21	Ar Mons 1 - FWB	
Opérateur N° : 22	Institut Notre-Dame asbl	
	Ajouter un opérateur :	

1.3.2. Opérateur N°1 : ASBL PO Ecoles des Religieuses Ursulines

Adresse du siège social

Rue : Avenue du Tir

Numéro :	12
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	HautenaueAnne
Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/40.23.20
Adresse courriel de la personne de contact :	primaire@ursulines-mons.be
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	rue valenciennaise, 1 (A-B-C)	
Lieu d'accueil N° : 2	chemin de la procession, 74	
		Ajouter un lieu :

1.3.2.1. Lieu d'accueil N°1 : rue valenciennaise, 1 (A-B-C)

1.3.2.1.1. Identification du lieu d'accueil «rue valenciennaise, 1 (A-B-C)»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Sainte-Elisabeth des Ursulines

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.2.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:05 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:05 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:00 à 13:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:05 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:05 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire
	☐ N.R.	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	13
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Précisez : Le matin de 7h00 à 7h50 et le soir de 17h15 à 18h00 : regroupés. Les autres moments séparés.

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	95
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	100 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	258
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	271 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	8 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	2	9	3	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2	14	2	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	2	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	0	

Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ? ☒ N.R.

Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ? ☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ? ☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre

Précisez : familles en précarité

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ? ☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.2.2. Lieu d'accueil N°2 : chemin de la procession, 74

1.3.2.2.1. Identification du lieu d'accueil «chemin de la procession, 74»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☒ Oui ☐ Non

Sélectionnez l'implantation scolaire : Saint-François des Ursulines (Procession)

Type d'accueil temps libre : ☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.2.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:05 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:05 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:00 à 13:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:05 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:25 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:05 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui ☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui ☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R. ☐ Non
	☒ Oui ☐ N.R.

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement
	☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif

☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques
☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ? ☐ Oui ☒ Non

Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ? ☐ Oui ☒ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire

☐ N.R.

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? 2.5

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? 5

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments ?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	28
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	31 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	75
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	80 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	3 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	4
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	4
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	13 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	1 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
Précisez : /		
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	

1.3.3. Opérateur N°2 : ASBL PO Comité Organisateur des Ecoles Institut Saint-Ferdinand (COEISF)

Adresse du siège social

Rue :	Avenue du Coq
Numéro :	10
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	LemoineAndré
Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/82.49.93
Adresse courriel de la personne de contact :	lemoine.andre@skynet.be
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Saint-Ferdinand Jemappes	
Lieu d'accueil N° : 2	Saint-Ferdinand Cuesmes	
Lieu d'accueil N° : 3	Saint-Ferdinand Flénu	
	Ajouter un lieu :	

1.3.3.1. Lieu d'accueil N°1 : Saint-Ferdinand Jemappes

1.3.3.1.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Ferdinand Jemappes»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Saint-Ferdinand Jemappes

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non

FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.3.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:00 à 16:45 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement
	☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques
	☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire
Quel est-il ?	/	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	13
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	60
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	180 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	150
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	200 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	20 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle	Enfants de primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	3	4
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	4	6
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	1 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	1	1

Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	10 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	4 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Précisez :	/
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.3.2. Lieu d'accueil N°2 : Saint-Ferdinand Cuesmes

1.3.3.2.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Ferdinand Cuesmes»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
--	--

Sélectionnez l'implantation scolaire :

Saint-Ferdinand Cuesmes

Type d'accueil temps libre :

- ☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.3.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:45 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:45 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:15 à 15:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:45 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:45 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non

☐ N.R.

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?

- ☐ Activités autonomes encadrées uniquement
☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques
☒ Autre

Précisez le « autre : »

/

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?

☐ Oui ☒ Non

Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?

☐ Oui ☒ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire

☒ N.R.

Quel est-il ?

/

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?

2.5

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?

12

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Précisez :

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	0	0	

Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi				☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	0	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	☒ N.R.			
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non			
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	☒ N.R.			
Conditions d'accès				
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non			
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non			
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☐ Autre			
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.			

1.3.3.3. Lieu d'accueil N°3 : Saint-Ferdinand Flénu

1.3.3.3.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Ferdinand Flénu»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Saint-Ferdinand Flénu

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.3.3.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:15 à 08:15	De 15:15 à 17:30

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07 : 15 à 08 : 15	De 15 : 15 à 17 : 30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07 : 15 à 08 : 15	De 12 : 30 à 13 : 30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07 : 15 à 08 : 15	De 15 : 15 à 17 : 30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07 : 15 à 08 : 15	De 15 : 15 à 17 : 30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	--

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	13
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Précisez :

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	25
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	300 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	30
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	300 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	300 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	0	2	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	2	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi			1	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	1	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	5 ☐ N.R.			
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui		☐ Non	
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	3 ☐ N.R.			

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☒ Oui	☐ Non
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☒ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☐ Autres	

1.3.4. Opérateur N°3 : ASBL PO Ecole fondamentale libre Filles de la Sagesse de Saint-Symphorien

Adresse du siège social

Rue :	Place de Saint-Symphorien
Numéro :	7

Boîte :	
Code postal :	7030
Commune :	SAINT-SYMPHORIEN

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	DelalieuxBaudouin
Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/35.49.94
Adresse courriel de la personne de contact :	fdls.direction@gmail.com
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Les Filles de la Sagesse	
		Ajouter un lieu :

1.3.4.1. Lieu d'accueil N°1 : Les Filles de la Sagesse

1.3.4.1.1. Identification du lieu d'accueil «Les Filles de la Sagesse»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Les Filles de la Sagesse

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.4.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:15 à 08:00	De 15:50 à 17:50

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:15 à 08:00	De 15:50 à 17:50
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:15 à 08:00	De 12:00 à 13:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:15 à 08:00	De 15:50 à 17:50
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:15 à 08:00	De 15:50 à 17:50
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement ☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Précisez :

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	40 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	50
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	100 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	20 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	2	2	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2	3	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	2	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	1	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	12 ☐ N.R.			
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☐ N.R.		☒ Non	

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

1.3.5. Opérateur N°4 : ASBL PO Centre scolaire St Stanislas et Externat St-Joseph

Adresse du siège social

Rue :	rue des Dominicains
Numéro :	15
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	FredericMoens

Numéro de téléphone de la personne de contact :	0493/25.71.61
Adresse courriel de la personne de contact :	frederic.moens@uclouvain-mons.be
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Externat Saint-Joseph Mons	
Lieu d'accueil N° : 2	Externat Saint-Joseph Hyon	
Lieu d'accueil N° : 3	Ecole Saint-Joseph Mons	
Lieu d'accueil N° : 4	Ecole Saint-Joseph Ciply/Mesvin	
	Ajouter un lieu :	

1.3.5.1. Lieu d'accueil N°1 : Externat Saint-Joseph Mons

1.3.5.1.1. Identification du lieu d'accueil «Externat Saint-Joseph Mons»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Externat Saint-Joseph primaire Mons

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.5.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 06:45 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 16:00 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 06:45 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 16:00 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06:45 à 08:15	De 12:10 à 13:00

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 06:45 à 08:15	De 16:00 à 18:15
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06:45 à 08:15	De 16:00 à 18:15
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	25
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	200 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	60
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	100 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	20 ☐ N.R.

	Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0	
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil		☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de primaire	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	3	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	6 ☐ N.R.	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	3 ☐ N.R.	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	5	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	10 ☐ N.R.	
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	5 ☐ N.R.	

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
Précisez :	accueil gratuit le matin	
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	

1.3.5.2. Lieu d'accueil N°2 : Externat Saint-Joseph Hyon

1.3.5.2.1. Identification du lieu d'accueil «Externat Saint-Joseph Hyon»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Externat Saint-Joseph primaire Hyon	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES
	☐ Ecole de devoirs EDD
	☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non

Province		☐ Oui	☒ Non
Autres		☐ Oui	☒ Non

1.3.5.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:10 à 13:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R.	☐ Non
	☐ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement
	☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques
	☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée

	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
--	--

Nombre d'enfants accueillis

Le matin avant l'école	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
L'après-midi après l'école (HORS mercredi)	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

Enfants de primaire	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	☒ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	☒ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.5.3. Lieu d'accueil N°3 : Ecole Saint-Joseph Mons

1.3.5.3.1. Identification du lieu d'accueil «Ecole Saint-Joseph Mons»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non Sélectionnez l'implantation scolaire : Externat Saint-Joseph école maternelle Mons
Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.5.3.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:15 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:15 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:15 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:10 à 13:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:15 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:15 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui ☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui ☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R. ☐ Non

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques
--	--

☒ Autre	
Précisez le « autre : »	/

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
		☐ Pas de déplacement nécessaire
	☒ N.R.	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2 . 5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	6
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments ?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	☒ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☒ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
----------------------------	--

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ N.R.	☒ Non
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres	
Précisez :	/	

1.3.5.4. Lieu d'accueil N°4 : Ecole Saint-Joseph Cibly/Mesvin

1.3.5.4.1. Identification du lieu d'accueil «Ecole Saint-Joseph Cibly/Mesvin»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Externat Saint-Joseph école maternelle Hyon/Cibly	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.5.4.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:15 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:15 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:15 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:10 à 13:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:15 à 08:10	De 15:10 à 18:15

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:15 à 08:10	De 15:10 à 18:15
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R.	
	☐ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☒ Autre
Précisez le « autre : »	/

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
		☐ Pas de déplacement nécessaire
Quel est-il ?	☒ N.R.	/

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	6
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0

Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil		☒ N.R.
Nombre d'accueillant.e.s		
	Enfants de maternelle	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi		☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?		☒ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ N.R.	☒ Non
Conditions d'accès		
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ N.R.	☒ Non
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres	
Précisez :	/	

1.3.6. Opérateur N°5 : ASBL PO Ecoles primaires et maternelles libres subventionnées

Adresse du siège social

Rue :	rue de Mons
Numéro :	4
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GH LIN

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	PoivrePhilippe
Numéro de téléphone de la personne de contact :	0478/18.73.57
Adresse courriel de la personne de contact :	poivrephilippe@gmail.com
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Saint-Louis Ghlin (rue de Mons)	

Lieu d'accueil N° : 2	Saint-Louis Ghlin (rue la Culture)	
Lieu d'accueil N° : 3	Saint-Louis Ghlin (Place Bastien)	
Lieu d'accueil N° : 4	Saint-Louis Nimy	
	Ajouter un lieu :	

1.3.6.1. Lieu d'accueil N°1 : Saint-Louis Ghlin (rue de Mons)

1.3.6.1.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Louis Ghlin (rue de Mons)»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Saint-Louis Ghlin (rue de Mons)	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.6.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 06:30 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:20 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 06:30 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:20 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06:30 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:00 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 06:30 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:20 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06:30 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:20 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ N.R.	☐ Non
	☒ Oui	
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement
	☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques
	☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire
Par quel moyen ?	☐ Par bus communal	
	☐ Par bus ou car autre que communal (privé, transports public...)	
	☒ Organisation de rangs à pieds	
	☐ Autre	
Ces déplacements organisés ont-ils un coût pour les parents ?	☐ N.R.	☒ Non
	☐ Oui	
	☐ N.R.	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	9
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
	☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	18 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	40
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	55 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	7

Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	10 ☐ N.R.	
Nombre d'accueillant.e.s		
	Enfants de maternelle et primaire	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	3	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	1	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	4 ☐ N.R.	
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non
Conditions d'accès		
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres	
Précisez :	/	

1.3.6.2. Lieu d'accueil N°2 : Saint-Louis Ghlin (rue la Culture)

1.3.6.2.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Louis Ghlin (rue la Culture)»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Saint-Louis Ghlin (Culture)	
Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances	

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.6.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 06 : 30 à 08 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 00 à 18 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 06 : 30 à 08 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 00 à 18 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06 : 30 à 08 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 06 : 30 à 08 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 00 à 18 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06 : 30 à 08 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 00 à 18 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ N.R.	☐ Non
	☒ Oui	
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement
	☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques
	☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ Pas de déplacement nécessaire	
Par quel moyen ?	☐ N.R.	
	☐ Par bus communal	
	☐ Par bus ou car autre que communal (privé, transports public...)	
	☒ Organisation de rangs à pieds	
	☐ Autre	
Ces déplacements organisés ont-ils un coût pour les parents ?	☐ N.R.	☒ Non
	☐ Oui	
	☐ N.R.	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	9
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
--	---

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	27
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	33 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	5 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	1 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☒ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☐ Autres

1.3.6.3. Lieu d'accueil N°3 : Saint-Louis Ghlin (Place Bastien)

1.3.6.3.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Louis Ghlin (Place Bastien)»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Saint-Louis Ghlin

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.6.3.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:00 à 13:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:15 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement ☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui ☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui ☒ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire
Quel est-il ?	☐ N.R. /

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	5
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	10 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	5 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	5 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	1
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.

Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?

3 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

Précisez :

/

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?

☐ Oui

☒ Non

☐ N.R.

Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :

☐ Aménagement des locaux

☐ Acquisition de matériel spécifique

☐ Formation du personnel

☐ Engagement d'un personnel spécifique

☒ Autres

Précisez :

/

1.3.6.4. Lieu d'accueil N°4 : Saint-Louis Nimy

1.3.6.4.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Louis Nimy»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?

☒ Oui

☐ Non

Sélectionnez l'implantation scolaire :

Saint-Louis Nimy

Type d'accueil temps libre :

☒ Accueil extrascolaire AES

☐ Ecole de devoirs EDD

☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.6.4.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:00 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:30	De 12:00 à 13:00

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:30	De 15:00 à 18:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:30	De 15:00 à 18:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement ☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire
Quel est-il ?	/	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	30
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	40 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.

Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	5
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	10 ☐ N.R.
Nombre d'accueillant.e.s	
Enfants de maternelle et primaire	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	1
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	3 ☐ N.R.
Conditions d'accès	
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
Précisez :	/
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres
Précisez :	/
1.3.7. Opérateur N°6 : ASBL PO Comité Organisateur de l'école fondamentale Saint-Joseph d'Havré	
Adresse du siège social	
Rue :	du Château
Numéro :	2
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE
Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	RolandStéphanie
Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/87.50.96
Adresse courriel de la personne de contact :	esj.havre@skynet.be
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Saint-Joseph Havré	
Lieu d'accueil N° : 2	Saint-Joseph Obourg	
	Ajouter un lieu :	

1.3.7.1. Lieu d'accueil N°1 : Saint-Joseph Havré

1.3.7.1.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Joseph Havré»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Sélectionner une valeur	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.7.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:30 à 17:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06:30 à 08:15	De 15:30 à 17:30

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
--	---	---

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	De 07:30 à 16:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R.	
	☒ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
Précisez :	Garderie (maternel) et étude (primaire) de 15h30 à 16h30 Garderie (maternel et primaire) de 16h30 à 17h30

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	40
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	50 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	0	1	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	1	1	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	1	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	1	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	3 ☐ N.R.			
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☐ N.R.		☒ Non	

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ N.R.	☒ Non
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres	
Précisez :	/	

1.3.7.2. Lieu d'accueil N°2 : Saint-Joseph Obourg

1.3.7.2.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Joseph Obourg»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Saint-Joseph Obourg	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non

Province		☐ Oui	☒ Non
Autres		☐ Oui	☒ Non

1.3.7.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:30 à 16:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	De 07:30 à 16:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R.	☐ Non
	☐ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement

	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
--	--

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	5 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	1
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	☒ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☒ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☒ N.R.
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres
Précisez :	/

1.3.8. Opérateur N°7 : ASBL PO de l'école fondamentale libre subventionnée Notre-Dame de Messines

Adresse du siège social

Rue :	Avenue Général de Gaulle
Numéro :	45
Boîte :	

Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	LefebvrePascal
Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/31.30.20
Adresse courriel de la personne de contact :	direction.primaire@ecolesndmessines.be
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Avenue de Gaulle, 45 (section primaire)	
Lieu d'accueil N° : 2	Rue du Joncquois, 118 (section maternelle)	
	Ajouter un lieu :	

1.3.8.1. Lieu d'accueil N°1 : Avenue de Gaulle, 45 (section primaire)

1.3.8.1.1. Identification du lieu d'accueil «Avenue de Gaulle, 45 (section primaire)»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Notre-Dame de Messines primaire

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.8.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:30	De 15:30 à 18:30

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:30	De 15:30 à 18:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:30	De 13:00 à 18:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:30	De 15:30 à 18:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:30	De 15:30 à 18:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R.	☐ Non
	☐ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments ?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0

Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil		☒ N.R.
L'après-midi après l'école (HORS mercredi)		
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0	
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil		☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil		☒ N.R.
Le mercredi après-midi		
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0	
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil		☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

Enfants de primaire	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	☒ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ N.R. ☐ Non

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ N.R. ☐ Non

1.3.8.2. Lieu d'accueil N°2 : Rue du Joncquois, 118 (section maternelle)

1.3.8.2.1. Identification du lieu d'accueil «Rue du Joncquois, 118 (section maternelle)»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Notre-Dame de Messines maternelle

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non

Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui	☒ Non
Commune		☐ Oui	☒ Non
Province		☐ Oui	☒ Non
Autres		☐ Oui	☒ Non

1.3.8.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 13:00 à 18:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R.	☐ Non
	☐ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement
	☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques
	☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	6
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement

- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

Le matin avant l'école	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
L'après-midi après l'école (HORS mercredi)	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

Enfants de maternelle	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	☒ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ N.R. ☐ Non

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ N.R. ☐ Non

1.3.9. Opérateur N°8 : ASBL PO Ecoles du Sacré-Cœur

Adresse du siège social

Rue :	rue des Dominicains
Numéro :	9
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait
-------------------	---

Nom et prénom de la personne de contact : Numéro de téléphone de la personne de contact : Adresse courriel de la personne de contact : L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre VanesseJoël 0493/99.54.99 dirprim.sacrecoeur@gmail.com ☒ Oui ☐ Non
---	--

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
--	---

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	rue des Compagnons, 10 A	
Lieu d'accueil N° : 2	rue des Dominicains, 9	
	Ajouter un lieu :	

1.3.9.1. Lieu d'accueil N°1 : rue des Compagnons, 10 A

1.3.9.1.1. Identification du lieu d'accueil «rue des Compagnons, 10 A»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? Sélectionnez l'implantation scolaire :	☒ Oui ☐ Non Ecole fondamentale du Sacré-Coeur
---	---

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
-------------------------------------	--

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.9.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De06:45 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De15:15 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De06:45 à 08:10	De15:15 à 17:30

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06:45 à 08:10	De 12:00 à 17:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 06:45 à 08:10	De 15:15 à 17:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06:45 à 08:10	De 15:15 à 17:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement
	☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques
	☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	3
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments ?
Précisez :	Matin et mercredi pm: les enfants sont regroupés.

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	425
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	500 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)

Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	46
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	60 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	15 ☐ N.R.
Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	14
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	3	2	3	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	1	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	1	0	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	1	

Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	tarif en fonction de la durée journalière
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.9.2. Lieu d'accueil N°2 : rue des Dominicains, 9

1.3.9.2.1. Identification du lieu d'accueil «rue des Dominicains, 9»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Ecole primaire du Sacré-Coeur

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non

FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.9.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 06:45 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:25 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 06:45 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:25 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06:45 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 06:45 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:25 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06:45 à 08:10 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:25 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement
	☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques
	☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? **3**

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? **12**

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
- ☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Précisez : **Le matin et mercredi pm : les enfants sont regroupés.**

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	425
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	500 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	46
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	60 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	15 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	14
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	3	2	3	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	1	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	1	0	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	1	

Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ? **☒ N.R.**

Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ? ☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ? ☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☒ Autre

Précisez : **tarif en fonction de la durée journalière**

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.10. Opérateur N°9 : ASBL PO Amicale Marguerite Bervoets

Adresse du siège social

Rue :	Avenue Maistriau
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	DERAMAIX/
Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/40.80.78
Adresse courriel de la personne de contact :	dir.fond.bervoets@gmail.com
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Marguerite Bervoets - Avenue Maistriau	
Lieu d'accueil N° : 2	Pierre Coran - Avenue GC	
	Ajouter un lieu :	

1.3.10.1. Lieu d'accueil N°1 : Marguerite Bervoets - Avenue Maistriau

1.3.10.1.1. Identification du lieu d'accueil «Marguerite Bervoets - Avenue Maistriau»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Marguerite Bervoets

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non

Autres	☐ Oui ☒ Non
--------	--

1.3.10.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui ☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui ☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R. ☐ Non

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui ☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui ☐ Non ☒ Pas de déplacement nécessaire ☐ N.R.

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée

Précisez :

- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	0 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	0	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	0	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	0	

Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?

0 ☐ N.R.

Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?

☒ Oui
☐ N.R.

☐ Non

Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?

0 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?

☒ Oui
☒ N.R.

☐ Non

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?

☐ Oui
☒ N.R.

☒ Non

1.3.10.2. Lieu d'accueil N°2 : Pierre Coran - Avenue GC

1.3.10.2.1. Identification du lieu d'accueil «Pierre Coran - Avenue GC»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?

☒ Oui

☐ Non

Sélectionnez l'implantation scolaire :

Pierre Coran

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.10.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?

- ☐ Activités autonomes encadrées uniquement
☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques
☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?

- ☐ Oui ☒ Non

Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?

- ☐ Oui ☐ Non ☒ Pas de déplacement nécessaire
☐ N.R.

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?

2.5

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?

12

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Précisez :

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	0	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	0	

Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi				☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	0	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	0 ☒ N.R.			
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui		☐ Non	
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	☒ N.R.			
Conditions d'accès				
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui		☒ Non	
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui		☒ Non	
Précisez :	/			
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui		☐ Non	
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☒ N.R.		☐ Non	

1.3.11. Opérateur N°10 : ASBL Les Amis de l'enseignement communal

Adresse du siège social

Rue :	rue de la Seuwe
Numéro :	32
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	DegandVéronique
Numéro de téléphone de la personne de contact :	0479/20.12.66
Adresse courriel de la personne de contact :	asblenseignement@gmail.com
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Achille Legrand	
Lieu d'accueil N° : 2	Arquebusiers	
Lieu d'accueil N° : 3	Barigand	
Lieu d'accueil N° : 4	Bois de Mons	
Lieu d'accueil N° : 5	Brisée/Saint-Denis	
Lieu d'accueil N° : 6	Canonnières	
Lieu d'accueil N° : 7	Citadelle	
Lieu d'accueil N° : 8	Commandant Lemaire	
Lieu d'accueil N° : 9	Defrise	

Lieu d'accueil N° : 10	Ferrer	
Lieu d'accueil N° : 11	Harmignies	
Lieu d'accueil N° : 12	Havr�	
Lieu d'accueil N° : 13	Havr�-Ghislage	
Lieu d'accueil N° : 14	Henri Pohl	
Lieu d'accueil N° : 15	Hyon	
Lieu d'accueil N° : 16	La Bruy�re	
Lieu d'accueil N° : 17	Maisi�res	
Lieu d'accueil N° : 18	Nimy	
Lieu d'accueil N° : 19	Nouvelles	
Lieu d'accueil N° : 20	Obourg	
Lieu d'accueil N° : 21	Robert Andr�	
Lieu d'accueil N° : 22	Rossignol	
Lieu d'accueil N° : 23	Saint-Symphorien	
Lieu d'accueil N° : 24	Sorbiers	
Lieu d'accueil N° : 25	Trieu	
Lieu d'accueil N° : 26	Villers-Saint-Ghislain	
	Ajouter un lieu :	

1.3.11.1. Lieu d'accueil N 1 : Achille Legrand

1.3.11.1.1. Identification du lieu d'accueil «Achille Legrand»

Cet accueil se d�roule-t-il dans une �cole ?	☒ Oui	☐ Non
S�lectionnez l'implantation scolaire :	Achille Legrand	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agr��		Subventionn�� ou aide financi�re	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide � la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, biblioth��que, ADEPS, acad�mie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de coh�sion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide � l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les p riodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'�cole	L'apr�s-midi apr�s l'�cole
Lundi	De 07:00 � 08:00	De 15:45 � 17:30

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:00	De 15:45 à 17:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:00	L'accueil n'est pas organisé : ☒
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	
Jeudi	De 07:00 à 08:00	De 15:45 à 17:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:00	De 15:45 à 17:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	18
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	38 ☐ N.R.

	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	35
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	56 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	8 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	4 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.2. Lieu d'accueil N°2 : Arquebusiers

1.3.11.2.1. Identification du lieu d'accueil «Arquebusiers»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Arquebusiers

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non

Province		☐ Oui	☒ Non
Autres		☐ Oui	☒ Non

1.3.11.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:05 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée

	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
--	---

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	14
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	30 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	25
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	38 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	6 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	3 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.3. Lieu d'accueil N°3 : Barigand

1.3.11.3.1. Identification du lieu d'accueil «Barigand»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Barigand

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non

ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.3.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui ☐ N.R.	☐ Non

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
--	------------------------------	---

Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés?	☐ Oui	☐ Non	☒ Pas de déplacement nécessaire
	☐ N.R.		

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	8
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	18 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	8
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	13 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	1 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.4. Lieu d'accueil N°4 : Bois de Mons

1.3.11.4.1. Identification du lieu d'accueil «Bois de Mons»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
--	--

Sélectionnez l'implantation scolaire :

Bois de Mons

Type d'accueil temps libre :

- ☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.4.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

- Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ? ☒ Oui ☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ? ☐ Oui ☒ Non
☐ N.R.
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ? ☒ Oui ☐ Non
☐ N.R.

Caractérisation de l'accueil

- Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ? ☐ Activités autonomes encadrées uniquement

- ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques
☐ Autre

Locaux

- Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ? ☐ Oui ☒ Non
- Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés? ☐ Oui ☐ Non ☒ Pas de déplacement nécessaire
- ☐ N.R.

Fonctionnement de l'accueil

- Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? 2.5
- Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? 12
- Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :
- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
- ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
- ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	15
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	35
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	43 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	8 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	3 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

- L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

1.3.11.5. Lieu d'accueil N°5 : Brisée/Saint-Denis

1.3.11.5.1. Identification du lieu d'accueil «Brisée/Saint-Denis»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	La Brisée	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.5.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ Pas de déplacement nécessaire	
	☒ N.R.	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	6
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	10 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	6
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	10 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	1 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle	Enfants de primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	1

Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?		
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?		4 ☐ N.R.
		☐ Oui ☒ Non
		☐ N.R.
Conditions d'accès		
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

1.3.11.6. Lieu d'accueil N°6 : Canonniers

1.3.11.6.1. Identification du lieu d'accueil «Canonniers»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Canonniers

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.6.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 06:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 06:30 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 06:30	L'accueil n'est pas organisé : ☒

	à 08:00	
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	
Jeudi	De 06:30 à 08:00	De 15:45 à 18:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 06:30 à 08:00	De 15:45 à 18:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	35 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	30
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	38 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	3 ☐ N.R.

	Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0	
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.	
Nombre d'accueillant.e.s		
	Enfants de maternelle et primaire	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	2	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	4 ☐ N.R.	
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non
Conditions d'accès		
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

1.3.11.7. Lieu d'accueil N°7 : Citadelle

1.3.11.7.1. Identification du lieu d'accueil «Citadelle»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	La Citadelle	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.7.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 16:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 16:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 16:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 16:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☐ Oui ☒ Non
--	--

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement ☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui ☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui ☐ Non ☒ Pas de déplacement nécessaire ☐ N.R.

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	5
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	2

Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	6 ☐ N.R.
L'après-midi après l'école (HORS mercredi)	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	2
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	5 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	1 ☐ N.R.
Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

Enfants de maternelle	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.8. Lieu d'accueil N°8 : Commandant Lemaire

1.3.11.8.1. Identification du lieu d'accueil «Commandant Lemaire»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Ponton

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non

Commune		☐ Oui	☒ Non
Province		☐ Oui	☒ Non
Autres		☐ Oui	☒ Non

1.3.11.8.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:15 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:15 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:15 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:15 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:15 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
--	------------------------------	---

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	6
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	12 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	2
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	5 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	1 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.9. Lieu d'accueil N°9 : Defrise

1.3.11.9.1. Identification du lieu d'accueil «Defrise»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Defrise

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non

FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.9.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? 2.5
 Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? 12
 Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
 Précisez :

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	13
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	14
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	18 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	4 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	0	1	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	1	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi				☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	0	

Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ? 3 ☐ N.R.
 Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ? ☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non
 L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.10. Lieu d'accueil N°10 : Ferrer

1.3.11.10.1. Identification du lieu d'accueil «Ferrer»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire : **Ecole du centre (Ferrer)**

Type d'accueil temps libre : ☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.10.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:20 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:20 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:20 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:20 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:20 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	12
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	30 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	4 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0

Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ? 4 ☐ N.R.

Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ? ☐ Oui ☒ Non
☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☐ Oui ☒ Non
☐ N.R.

1.3.11.11. Lieu d'accueil N°11 : Harmignies

1.3.11.11.1. Identification du lieu d'accueil «Harmignies»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☒ Oui ☐ Non

Sélectionnez l'implantation scolaire : Ecole communale primaire d'Harmignies

Type d'accueil temps libre : ☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.11.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:15 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:15 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:15 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:15 à 08:15	De 15:15 à 18:00

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:15 à 08:15	De 15:15 à 18:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ Pas de déplacement nécessaire	
Par quel moyen ?	☐ N.R. ☐ Par bus communal ☐ Par bus ou car autre que communal (privé, transports public...) ☒ Organisation de rangs à pieds ☐ Autre	
Ces déplacements organisés ont-ils un coût pour les parents ?	☐ N.R. ☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	13
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	4
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	6 ☐ N.R.

Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	1 ☐ N.R.
Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
Nombre d'accueillant.e.s	
	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Conditions d'accès	
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.12. Lieu d'accueil N°12 : Havré

1.3.11.12.1. Identification du lieu d'accueil «Havré»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Victor Baudour

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.12.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☒ Oui	☐ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire
Par quel moyen ?	☐ N.R. ☐ Par bus communal ☐ Par bus ou car autre que communal (privé, transports public...) ☒ Organisation de rangs à pieds ☐ Autre	
Ces déplacements organisés ont-ils un coût pour les parents ?	☐ N.R. ☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
--	---

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	12
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	18
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	24 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	4 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.13. Lieu d'accueil N°13 : Havré-Ghislage

1.3.11.13.1. Identification du lieu d'accueil «Havré-Ghislage»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Havré-Ghislage
Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaitssances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.11.13.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui ☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui ☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui ☐ Non
	☐ N.R. ☐ N.R.

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement
	☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques

☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?

☐ Oui

☒ Non

Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?

☐ Oui

☐ Non

☒ Pas de déplacement nécessaire

☐ N.R.

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?

2.5

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?

12

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée

☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments ?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	7
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	12 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	2 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?

☐ Oui

☒ Non

☐ N.R.

1.3.11.14. Lieu d'accueil N°14 : Henri Pohl

1.3.11.14.1. Identification du lieu d'accueil «Henri Pohl»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Henri Pohl	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.14.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	7
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	12 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	2 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0

Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ? **1** ☐ N.R.

Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ? ☐ Oui ☒ Non
☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☐ Oui ☒ Non
☐ N.R.

1.3.11.15. Lieu d'accueil N°15 : Hyon

1.3.11.15.1. Identification du lieu d'accueil «Hyon»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☒ Oui ☐ Non

Sélectionnez l'implantation scolaire : **Ecole communale d'Hyon**

Type d'accueil temps libre : ☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.15.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15	De 15:30 à 18:00

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15	De 15:30 à 18:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
Précisez :	

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	36
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	50 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	70
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	95 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi

Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1	0	1	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	2	2	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi				☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	0	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	5 ☐ N.R.			
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☐ N.R.		☒ Non	

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

1.3.11.16. Lieu d'accueil N°16 : La Bruyère

1.3.11.16.1. Identification du lieu d'accueil «La Bruyère»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	La Bruyère	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.16.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	6
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	8 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	5
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	8 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	2 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.17. Lieu d'accueil N°17 : Maisières

1.3.11.17.1. Identification du lieu d'accueil «Maisières»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Cité des Epinois

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non

FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.17.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui ☐ N.R.	☐ Non

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	4
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	6 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	6
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	10 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	2 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.18. Lieu d'accueil N°18 : Nimy

1.3.11.18.1. Identification du lieu d'accueil «Nimy»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Ecole communale de Nimy
Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD

☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.18.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:15 à 16:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui ☐ N.R.	☐ Non

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement
--	---

- ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques
☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés?	☐ Oui	☐ Non ☒ Pas de déplacement nécessaire
	☐ N.R.	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	2
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	6 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	7
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	10 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	2 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
----------------------------	--

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

1.3.11.19. Lieu d'accueil N°19 : Nouvelles

1.3.11.19.1. Identification du lieu d'accueil «Nouvelles»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	école communale de Nouvelles	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.19.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	14
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	18 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	12
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	18 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	3 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1

Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Conditions d'accès	
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.20. Lieu d'accueil N°20 : Obourg

1.3.11.20.1. Identification du lieu d'accueil «Obourg»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Ecole communale d'Obourg

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.20.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:15	De 12:15 à 16:30

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:15	De 15:15 à 18:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:15	De 15:15 à 18:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	2
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	8 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	16 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	3 ☐ N.R.

Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
Nombre d'accueillant.e.s	
Enfants de maternelle et primaire	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Conditions d'accès	
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.21. Lieu d'accueil N°21 : Robert André

1.3.11.21.1. Identification du lieu d'accueil «Robert André»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Dooms

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.21.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	8
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	16 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	15
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	3 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.22. Lieu d'accueil N°22 : Rossignol

1.3.11.22.1. Identification du lieu d'accueil «Rossignol»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Rossignol

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non

FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.22.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
---	-----

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	19
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	28 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	17
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	26 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	4 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	3 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.23. Lieu d'accueil N°23 : Saint-Symphorien

1.3.11.23.1. Identification du lieu d'accueil «Saint-Symphorien»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Ecole communale de Saint-Symphorien
Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.11.23.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui ☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui ☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui ☐ Non
	☐ N.R. ☐ N.R.

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement
	☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques

☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?

☐ Oui

☒ Non

Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?

☐ Oui

☐ Non

☒ Pas de déplacement nécessaire

☐ N.R.

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?

2.5

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?

12

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée

☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments ?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	45
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	75 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	80
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	100 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	3 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.24. Lieu d'accueil N°24 : Sorbiers

1.3.11.24.1. Identification du lieu d'accueil «Sorbiers»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire : **Les Sorbiers**

Type d'accueil temps libre : ☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☐ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.24.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:30 à 08:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:10 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
Précisez :	

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	1
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	3 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	5
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	12 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	3 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1	0	1	

Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	1	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi				☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	0	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?				
2 ☐ N.R.				
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?				
☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.				
Conditions d'accès				
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non			
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non			
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.			

1.3.11.25. Lieu d'accueil N°25 : Trieu

1.3.11.25.1. Identification du lieu d'accueil «Trieu»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Trieu

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.25.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:00	De 15:45 à 18:00

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:45 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	5
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	7 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	3
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	7 ☐ N.R.

Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	1 ☐ N.R.
Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
Nombre d'accueillant.e.s	
	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	1 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Conditions d'accès	
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.11.26. Lieu d'accueil N°26 : Villers-Saint-Ghislain

1.3.11.26.1. Identification du lieu d'accueil «Villers-Saint-Ghislain»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	chaussée du Roi Baudouin, 334 à 7031 Villers-Saint-Ghislain

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.11.26.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Jeudi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☒ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	5
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	1
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	4 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	3
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	8 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	2 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	1 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.12. Opérateur N°11 : ASBL Enfance Solidaris

Adresse du siège social

Rue :	Avenue des Nouvelles technologies
Numéro :	36
Boîte :	
Code postal :	7080
Commune :	FRAMERIES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	Lamponi Séverine
Numéro de téléphone de la personne de contact :	068/84.82.52

Adresse courriel de la personne de contact : elea.315@solidaris.be
 L'opérateur est-il partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Accueil Mons Gendebien	
Lieu d'accueil N° : 2	Accueil Mons Achille Legrand	
	Ajouter un lieu :	

1.3.12.1. Lieu d'accueil N°1 : Accueil Mons Gendebien

1.3.12.1.1. Identification du lieu d'accueil «Accueil Mons Gendebien»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☐ Oui ☒ Non

Adresse du lieu d'accueil

Rue : [Boulevard Gendebien](#)
 Numéro : 6
 Boîte :
 Code postal : 7000
 Commune : MONS

Type d'accueil temps libre : ☒ Accueil extrascolaire AES
☒ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.12.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 19:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 19:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 12:30

		à 19:30
		L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 19:30
		L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 19:30
		L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	De 07:45 à 19:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☒ Autre
Précisez le « autre : »	/

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire
Par quel moyen ?	☐ Par bus communal ☐ Par bus ou car autre que communal (privé, transports public...) ☒ Organisation de rangs à pieds ☐ Autre	
Ces déplacements organisés ont-ils un coût pour les parents ?	☐ N.R.	☒ Non
	☐ Oui	
	☐ N.R.	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

Précisez :

☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	0	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi				☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	0	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?				☒ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ N.R. ☐ Non			

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	/
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique

☒ Autres

Précisez : /

1.3.12.1.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? 2.5

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? 12

Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis..

☐ .. de façon séparée
☐ .. de façon regroupée
☒ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée

Précisez :

Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis : ☒ N.R.

Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis : ☒ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☐ 0	☐ 1	☒ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0	☒ 1	
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0	☐ 1	☒ 2
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☐ 1	☐ 2
• Vacances d'été (août)	☐ 0	☐ 1	☐ 2
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0	☒ 1	

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De 07:30
à 17:30

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants (âgés entre 2,5 ans et 12 ans) lors des moments où ils sont regroupés ?

Un.e accueillant.e pour : enfants

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ?

☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez le « autre » : membre affilié solidaris

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ? ☒ Oui ☐ Non

Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :

☐ Aménagement des locaux
☐ Acquisition de matériel spécifique
☐ Formation du personnel
☐ Engagement d'un personnel spécifique
☒ Autres

Précisez le « autre » : /

1.3.12.2. Lieu d'accueil N°2 : Accueil Mons Achille Legrand

1.3.12.2.1. Identification du lieu d'accueil «Accueil Mons Achille Legrand»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☒ Oui ☐ Non

Sélectionnez l'implantation scolaire : Achille Legrand

Type d'accueil temps libre :

☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.12.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 19:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 19:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 19:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 19:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 19:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non
	☒ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement
	☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif

- ☐ Activités culturelles, sportives ou artistiques
☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?

- ☐ Oui ☒ Non

Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?

- ☒ Oui ☐ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire

Par quel moyen ?

- ☐ N.R.
☐ Par bus communal
☐ Par bus ou car autre que communal (privé, transports public...)
☐ Organisation de rangs à pieds
☒ Autre

« Précisez le « autre » :

Ces déplacements organisés ont-ils un coût pour les parents ?

- ☐ N.R.
/
☐ Oui ☒ Non
☐ N.R.

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?

2.5

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?

12

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	☒ N.R.

Précisez le « autre » : membre affilié solidaris

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ? ☒ Oui ☐ Non

Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :

☐ Aménagement des locaux
☐ Acquisition de matériel spécifique
☐ Formation du personnel
☐ Engagement d'un personnel spécifique
☒ Autres

Précisez le « autre » : /

1.3.13. Opérateur N°12 : ASBL "Emploi, Promotion de l'Agroalimentaire et du Tourisme transfrontaliers" (EPATT)

Adresse du siège social

Rue : Dorez

Numéro : 2

Boîte :

Code postal : 7500

Commune : TOURNAI

Forme juridique : ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre

Nom et prénom de la personne de contact : DemuliezFabien

Numéro de téléphone de la personne de contact : 0476/20.30.87

Adresse courriel de la personne de contact : galipettes.demuliez@hotmail.com

L'opérateur est-il partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	<u>Les Galipettes Mons</u>	
Lieu d'accueil N° : 2	<u>Les Galipettes Jemappes</u>	
		Ajouter un lieu :

1.3.13.1. Lieu d'accueil N°1 : Les Galipettes Mons

1.3.13.1.1. Identification du lieu d'accueil «Les Galipettes Mons»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☐ Oui ☒ Non

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Chemin Cense Gain

Numéro : 149

Boîte :

Code postal : 7000

Commune : MONS

Type d'accueil temps libre : ☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☒ Oui	☐ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.13.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 11 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	De 05 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ N.R.	
	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement
--	---

- ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques
☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?

☒ Oui ☐ Non

Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés?

☒ Oui ☐ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire

Par quel moyen ?

- ☐ N.R.
☐ Par bus communal
☐ Par bus ou car autre que communal (privé, transports public...)
☐ Organisation de rangs à pieds
☒ Autre

« Précisez le « autre » :

☐ N.R.
véhicules communaux mais pas par le bus communal

Ces déplacements organisés ont-ils un coût pour les parents ?

☐ Oui ☒ Non
☐ N.R.

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?

2.5

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?

12

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

- ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	14 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	35
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	40 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	35
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	40 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	4
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1 ☐ N.R.

Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	4
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	7 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	24 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.13.1.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis..	☐ .. de façon séparée ☒ .. de façon regroupée ☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	21 ☒ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	21 ☒ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☐ 0 ☐ 1 ☒ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0 ☒ 1
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0 ☐ 1 ☒ 2
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☒ 3 ☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☒ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0 ☒ 1

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	06:30
à	19:00
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez le « autre » :	en fonction du nombre de semaines
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.13.2. Lieu d'accueil N°2 : Les Galipettes Jemappes

1.3.13.2.1. Identification du lieu d'accueil «Les Galipettes Jemappes»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☐ Oui ☒ Non
--	--

Adresse du lieu d'accueil

Rue : rue de la Sablonnière
 Numéro : 27
 Boîte :
 Code postal : 7012
 Commune : JEMAPPES

Type d'accueil temps libre : ☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☒ Oui	☐ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.13.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 11 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 05 : 30 à 09 : 00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15 : 30 à 21 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	De 05 : 30

	à 21:30
	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Projet d'accueil	
Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui ☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui ☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ N.R. ☐ Non
	☒ Oui ☐ N.R.
Caractérisation de l'accueil	
Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
Locaux	
Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☒ Oui ☐ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☒ Oui ☐ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire
Par quel moyen ?	☐ N.R. ☐ Par bus communal ☐ Par bus ou car autre que communal (privé, transports public...) ☐ Organisation de rangs à pieds ☒ Autre
« Précisez le « autre » :	véhicules communaux mais pas par le bus communal
Ces déplacements organisés ont-ils un coût pour les parents ?	☐ Oui ☒ Non
	☐ N.R.
Fonctionnement de l'accueil	
Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
Nombre d'enfants accueillis	
	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	14 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20

Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.
---	----------------------------------

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	1
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	3
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	3
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	6 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	24 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui ☒ Non

1.3.13.2.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis..	☐ .. de façon séparée ☒ .. de façon regroupée ☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	15 ☐ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	20 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☐ 0 ☐ 1 ☒ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0 ☒ 1
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0 ☐ 1 ☒ 2
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☒ 3 ☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☒ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0 ☒ 1

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	06:30
à	19:00
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries

☒ Autre

Précisez le « autre » :

en fonction du nombre de semaines

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☒ Oui

☐ Non

☐ N.R.

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?

☐ Oui

☒ Non

☐ N.R.

1.3.14. Opérateur N°13 : ASBL LE CORON CENTRE D'EXPRESSION ET DE CREATIVITE/ECOLE DE DEVOIRS

Adresse du siège social

Rue : Rue des Cerisiers

Numéro : 20

Boîte :

Code postal : 7033

Commune : CUESMES

Forme juridique :

☒ ASBL

☐ Association de fait

☐ Administration communale

☐ CPAS

☐ Intercommunale

☐ Personne physique

☐ SPRL, SA ou SCRL

☐ Autre

Nom et prénom de la personne de contact :

VariselliCarmelina

Numéro de téléphone de la personne de contact :

065/84.19.01

Adresse courriel de la personne de contact :

info@levillagedumonde.org

L'opérateur est-il partenaire du CLE ?

☒ Oui

☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Rue des Cerisiers Cuesmes	
		Ajouter un lieu :

1.3.14.1. Lieu d'accueil N°1 : Rue des Cerisiers Cuesmes

1.3.14.1.1. Identification du lieu d'accueil «Rue des Cerisiers Cuesmes»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?

☐ Oui

☒ Non

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue des Cerisiers

Numéro : 20

Boîte :

Code postal : 7033

Commune : CUESMES

Type d'accueil temps libre :

☐ Accueil extrascolaire AES

☒ Ecole de devoirs EDD

☒ Accueil pendant les vacances

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non

FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☒ Oui	☐ Non
Commune			☒ Oui	☐ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.14.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 13:30 à 16:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:15 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☒ Autre
Précisez le « autre : »	soutien scolaire et ateliers créatifs

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	5
---	---

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

12

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

École de devoirs pour les élèves du primaire uniquement

Ateliers créatifs dès l'âge de 5 ans

Précisez :

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	8 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	20
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	0	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	4	0	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	3	0	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	4	0	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	5 ☐ N.R.			
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non			
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	12 ☐ N.R.			

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☒ Oui ☐ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non
	☐ N.R.

1.3.14.1.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? 5

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? 12

Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis.. ☒ .. de façon séparée
☐ .. de façon regroupée
☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée

Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis : 0 ☐ N.R.

Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis : 32 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☒ 0	☐ 1	☐ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0	☒ 1	☐ 2
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0	☒ 1	☐ 2
• Vacances d'été (juillet)	☒ 0	☐ 1	☐ 2
• Vacances d'été (août)	☐ 0	☐ 1	☐ 2
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0	☒ 1	☐ 2

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De 10:00
à 17:00

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 2,5 à 5 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant : 0

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant : 8

L'accueil est-il gratuit ? ☒ Oui ☐ Non

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.15. Opérateur N°14 : ASBL "CHANTECLER"

Adresse du siège social

Rue : Avenue de la Picardie - Résidence Flora Tristan
Numéro : 07
Boîte : 07
Code postal : 7012
Commune : JEMAPPES

Forme juridique : ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre

Nom et prénom de la personne de contact : Dejardin et CharlierAnnabel et Jean-Louis
Numéro de téléphone de la personne de contact : 065/82.28.31
Adresse courriel de la personne de contact : asblchantecler@yahoo.fr
L'opérateur est-il partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Avenue de la Picardie - Résidence Flora Tristan	
		Ajouter un lieu :

1.3.15.1. Lieu d'accueil N°1 : Avenue de la Picardie - Résidence Flora Tristan

1.3.15.1.1. Identification du lieu d'accueil «Avenue de la Picardie - Résidence Flora Tristan»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☐ Oui ☒ Non

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Avenue de la Picardie - Résidence Flora Tristan
 Numéro : 07
 Boîte : 07
 Code postal : 7012
 Commune : JEMAPPES

Type d'accueil temps libre : ☐ Accueil extrascolaire AES
☒ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☒ Oui ☐ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☒ Oui ☐ Non
Commune		☒ Oui ☐ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.15.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 13:00 à 16:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	De 09:00 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	De 10:00 à 17:00

		L'accueil n'est pas organisé : ☐	
Projet d'accueil			
Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non	
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ N.R.	☐ Non	
	☒ Oui		
	☐ N.R.		
Caractérisation de l'accueil			
Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☒ Autre		
Précisez le « autre : »	Ecole de devoirs et centre de Jeunes reconnus		
Locaux			
Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☒ Oui	☐ Non	
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non	☐ Pas de déplacement nécessaire
	☐ N.R.		
Fonctionnement de l'accueil			
Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	5		
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	15		
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?		
Nombre d'enfants accueillis			
		Le matin avant l'école	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0		
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.		
		L'après-midi après l'école (HORS mercredi)	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	18		
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	30 ☐ N.R.		
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☐ N.R.		
		Le mercredi après-midi	
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	21		
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	30 ☐ N.R.		
Nombre d'accueillant.e.s			
		Enfants de primaire	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0		
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	5 ☐ N.R.		

Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi		
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	5	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	6 ☐ N.R.	
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	24 ☐ N.R.	
Conditions d'accès		
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
Précisez :	/	
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	

1.3.15.1.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	15
Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis..	☐ .. de façon séparée ☐ .. de façon regroupée ☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	0 ☐ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	30 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☐ 0	☐ 1	☒ 2		
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0		☒ 1		
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0	☐ 1	☒ 2		
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☒ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☒ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0		☒ 1		

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	10:00	
à	17:00	
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
Précisez le « autre » :	/	
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	

1.3.16. Opérateur N°15 : ASBL "L'APRES QUATRE HEURES"

Adresse du siège social

Rue :	rue de la Culture
Numéro :	14
Boîte :	A
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	Massa Laurence
Numéro de téléphone de la personne de contact :	0488/35.89.63
Adresse courriel de la personne de contact :	eddlapres4h@gmail.com
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	rue de la Culture, 14 A	
		Ajouter un lieu :

1.3.16.1. Lieu d'accueil N°1 : rue de la Culture, 14 A

1.3.16.1.1. Identification du lieu d'accueil «rue de la Culture, 14 A»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☐ Oui ☒ Non
--	--

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue de la Culture
Numéro :	14
Boîte :	A
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Type d'accueil temps libre :	☐ Accueil extrascolaire AES ☒ Ecole de devoirs EDD ☒ Accueil pendant les vacances
------------------------------	--

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☒ Oui	☐ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.16.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
--	------------------------	----------------------------

Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 12:00 à 17:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:15 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☒ Autre
Précisez le « autre : »	école de devoirs reconnue

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☒ Oui	☐ Non
Par quel moyen ?	☐ N.R. ☐ Par bus communal ☐ Par bus ou car autre que communal (privé, transports public...) ☒ Organisation de rangs à pieds ☐ Autre	☐ Pas de déplacement nécessaire
Ces déplacements organisés ont-ils un coût pour les parents ?	☐ N.R. ☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement

	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
--	--

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	25
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	25 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	25
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	8 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	6 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	6
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	16 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	39 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	l'aide aux devoirs est gratuite - activités du mercredi après-midi entre 1 à 2€
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non
	☐ N.R.

1.3.16.1.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12

Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis : 0 ☐ N.R.

Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis : 30 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☒ 0	☐ 1	☐ 2		
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0	☒ 1	☐ 2		
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0	☒ 1	☐ 2		
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☐ 1	☒ 2	☐ 3	☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0	☐ 1	☒ 2	☐ 3	☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0	☐ 1	☒ 1		

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De 09:00
à 16:30

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :

5

L'accueil est-il gratuit ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☒ Oui

☐ Non

Quel est-il ?

☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☐ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez le « autre » :

10€ la semaine

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?

☐ Oui

☒ Non

☐ N.R.

1.3.17. Opérateur N°16 : ASBL "REINE ASTRID", ECOLE DE DEVOIRS

Adresse du siège social

Rue : rue Franche
Numéro : 32
Boîte :
Code postal : 7020
Commune : NIMY

Forme juridique :

☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre

Nom et prénom de la personne de contact :

MeurisseNicolas

Numéro de téléphone de la personne de contact :

0476/57.07.89

Adresse courriel de la personne de contact :

info@eddra.be

L'opérateur est-il partenaire du CLE ?

☒ Oui

☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	rue franche	
		Ajouter un lieu :

1.3.17.1. Lieu d'accueil N°1 : rue franche

1.3.17.1.1. Identification du lieu d'accueil «rue franche»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?

☐ Oui

☒ Non

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	rue Franche
Numéro :	32
Boîte :	
Code postal :	7020
Commune :	NIMY

Type d'accueil temps libre :	☐ Accueil extrascolaire AES ☒ Ecole de devoirs EDD ☒ Accueil pendant les vacances
------------------------------	--

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui ☐ Non	☒ Oui ☐ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.17.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 12:00 à 16:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:00 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒		
Projet d'accueil			
Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non	
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☐ Non	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R.		
	☐ Oui	☐ Non	
	☒ N.R.		
Caractérisation de l'accueil			
Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☒ Autre		
Précisez le « autre : »	école de devoirs reconnue		
Locaux			
Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☒ Oui	☐ Non	
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non	☐ Pas de déplacement nécessaire
Quel est-il ?	/		
Fonctionnement de l'accueil			
Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6		
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	13		
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?		
Nombre d'enfants accueillis			
	Le matin avant l'école		
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0		
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☐ N.R.		
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)		
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0		
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.		
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	0 ☐ N.R.		
	Le mercredi après-midi		
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	15		
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	20 ☐ N.R.		
Nombre d'accueillant.e.s			
	Enfants de primaire		
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0		
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	3 ☐ N.R.		

Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	3 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	3
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	5 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	52 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.17.1.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	13
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	☒ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	☒ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☒ 0 ☐ 1 ☐ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☒ 0 ☐ 1
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0 ☒ 1 ☐ 2
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0 ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0 ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☒ 0 ☐ 1

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	08:30
à	16:30
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez le « autre » :	/
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.18. Opérateur N°17 : ASBL L'enfant-Phare

Adresse du siège social

Rue :	Rue Rogier
Numéro :	7
Boîte :	

Code postal :	7300
Commune :	BOUSSU

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	GobletAlain
Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/76.59.30
Adresse courriel de la personne de contact :	secretariat@enfant-phare.be
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Stylo	
Lieu d'accueil N° : 2	Lis tes ratures	
Lieu d'accueil N° : 3	Pause cartable	
Lieu d'accueil N° : 4	Les Colibris	
Lieu d'accueil N° : 5	Bulle de Gommess	
	Ajouter un lieu :	

1.3.18.1. Lieu d'accueil N°1 : Stylo

1.3.18.1.1. Identification du lieu d'accueil «Stylo»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	La Bruyère

Type d'accueil temps libre :	☐ Accueil extrascolaire AES ☒ Ecole de devoirs EDD ☒ Accueil pendant les vacances
------------------------------	--

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☒ Oui	☐ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☒ Oui	☐ Non
Commune			☒ Oui	☐ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.18.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:20 à 17:20 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:20 à 17:20 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 13:00 à 16:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:20 à 17:20 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ N.R.	☐ Non
	☒ Oui	
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire
Quel est-il ?	/	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	2
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	20 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
Précisez :	/
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☒ N.R. ☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres
Précisez :	/

1.3.18.1.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	0 ☐ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	20 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☐ 0 ☒ 1 ☐ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0 ☒ 1

• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0	☒ 1	☐ 2	
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☐ 1	☒ 2	☐ 3 ☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0	☐ 1	☒ 2	☐ 3 ☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0		☒ 1	

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	09:00
à	16:00

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	10
------------------------------------	----

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
----------------------------	------------------------------	---

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
--	---	------------------------------

Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents
---------------	---

	☒ Réductions pour les fratries
--	--

	☐ Autre
--	--------------------------------

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui	☒ Non
--	------------------------------	---

	☐ N.R.
--	-------------------------------

1.3.18.2. Lieu d'accueil N°2 : Lis tes ratures

1.3.18.2.1. Identification du lieu d'accueil «Lis tes ratures»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
--	---	------------------------------

Sélectionnez l'implantation scolaire :	Dooms
--	-------

Type d'accueil temps libre :	☐ Accueil extrascolaire AES
------------------------------	--

	☒ Ecole de devoirs EDD
--	--

	☒ Accueil pendant les vacances
--	--

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☒ Oui	☐ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☒ Oui	☐ Non
Commune			☒ Oui	☐ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.18.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 13:00

		à 16:30
		L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 17:30
		L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement
	☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif
	☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques
	☐ Autre

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire
Quel est-il ?	/	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement
	☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement
	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée
	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée
	☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi

Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	2
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	20 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres
Précisez :	/

1.3.18.2.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	0 ☐ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	20 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☐ 0 ☒ 1 ☐ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0 ☒ 1 ☐ 2
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0 ☒ 1 ☐ 2
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0 ☐ 1 ☒ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0 ☐ 1 ☒ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0 ☒ 1

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	09:00
à	16:00

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	10
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries

☐ Autre

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☐ Oui ☒ Non
☐ N.R.

1.3.18.3. Lieu d'accueil N°3 : Pause cartable

1.3.18.3.1. Identification du lieu d'accueil «Pause cartable»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☒ Oui ☐ Non

Sélectionnez l'implantation scolaire : **Canonniers**

Type d'accueil temps libre : ☒ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☒ Oui	☐ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☒ Oui	☐ Non
Commune			☒ Oui	☐ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.18.3.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 13:00 à 16:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire
Quel est-il ?	/	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.

Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	2
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	20 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
Précisez :	/
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres
Précisez :	/

1.3.18.3.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	0 ☐ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	20 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☐ 0 ☒ 1 ☐ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0 ☒ 1
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0 ☒ 1 ☐ 2
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0 ☐ 1 ☒ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0 ☐ 1 ☒ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0 ☒ 1

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	09:00
à	16:00

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	10
------------------------------------	----

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
--	---

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
---	---

Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres
--	--

Précisez le « autre » :	/
-------------------------	---

1.3.18.4. Lieu d'accueil N°4 : Les Colibris

1.3.18.4.1. Identification du lieu d'accueil «Les Colibris»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire : **Arquebusiers**

Type d'accueil temps libre : ☐ Accueil extrascolaire AES
☒ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☒ Oui	☐ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☒ Oui	☐ Non
Commune			☒ Oui	☐ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.18.4.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 13:00 à 16:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15:30 à 17:30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ? ☒ Oui ☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ? ☒ Oui ☐ Non
☐ N.R.

Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui ☐ N.R.	☐ Non
---	--	------------------------------

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés?	☐ Oui	☒ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire
Quel est-il ?	☐ N.R. /	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	2
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.

Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	☐ N.R.	
	20	☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☐ Aménagement des locaux ☐ Acquisition de matériel spécifique ☐ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☒ Autres	
Précisez :	/	

1.3.18.4.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	6
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	0 ☐ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	20 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☐ 0	☒ 1	☐ 2		
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0	☒ 1			
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0	☒ 1	☐ 2		
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☐ 1	☒ 2	☐ 3	☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0	☐ 1	☒ 2	☐ 3	☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0		☒ 1		

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	09:00
à	16:00

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	10	
L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	

1.3.18.5. Lieu d'accueil N°5 : Bulle de Gommès

1.3.18.5.1. Identification du lieu d'accueil «Bulle de Gommès»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Henri Pohl	

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☒ Accueil pendant les vacances
------------------------------	--

Reconnaitances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non

ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
ONE - Ecole de devoirs	☒ Oui	☐ Non	☒ Oui	☐ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☒ Oui	☐ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☒ Oui	☐ Non
Commune			☒ Oui	☐ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.18.5.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15 : 15 à 17 : 15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15 : 15 à 17 : 15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 12 : 15 à 16 : 30 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	De 15 : 15 à 17 : 15 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	L'accueil n'est pas organisé : ☒	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ Oui	☐ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☒ Activités autonomes encadrées uniquement ☒ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☐ Autre
--	---

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
--	------------------------------	---

Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés? ☐ Oui ☒ Non ☐ Pas de déplacement nécessaire

Quel est-il ? ☐ N.R. /

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? 6

Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? 12

Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement

☒ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	10 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	10
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	15 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	2 ☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	2
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	2 ☐ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est le nombre moyen de réunions de l'équipe des accueillant.e.s par an ?	20 ☐ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non

Précisez : /

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☐ Oui ☒ Non

☐ N.R.

Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :

- ☐ Aménagement des locaux
☐ Acquisition de matériel spécifique
☐ Formation du personnel
☐ Engagement d'un personnel spécifique
☒ Autres

Précisez :

/

1.3.18.5.3. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? **6**
 Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? **12**
 Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis : **0** ☐ N.R.
 Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis : **20** ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☐ 0	☒ 1	☐ 2		
• Congé de détente (Carnaval)	☐ 0	☒ 1	☐ 2		
• Vacances de printemps (Pâques)	☐ 0	☒ 1	☐ 2		
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☐ 1	☒ 2	☐ 3	☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0	☐ 1	☒ 2	☐ 3	☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☐ 0	☒ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De **09:00**
à **16:00**

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant : **10**

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ?

☒ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☐ Autre

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.19. Opérateur N°18 : Ocarina asbl

Adresse du siège social

Rue : **rue Saint-Brice**
 Numéro : **44**
 Boîte :
 Code postal : **7500**
 Commune : **TOURNAI**

Forme juridique :

- ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre

Nom et prénom de la personne de contact : **CapartAdeline**
 Numéro de téléphone de la personne de contact : **056/39.15.22**
 Adresse courriel de la personne de contact : **adeline.capart@mc.be**
 L'opérateur est-il partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	rue de Mons, 4 Ghlin	
Lieu d'accueil N° : 2	rue du marché, 29 Jemappes	
	Ajouter un lieu :	

1.3.19.1. Lieu d'accueil N°1 : rue de Mons, 4 Ghlin

1.3.19.1.1. Identification du lieu d'accueil «rue de Mons, 4 Ghlin»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire : Saint-Louis Ghlin (rue de Mons)

Type d'accueil temps libre : ☐ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

1.3.19.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? 3
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? 14
Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis.. ☐ .. de façon séparée
☐ .. de façon regroupée
☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis : 36 ☐ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis : 44 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël) ☒ 0 ☐ 1 ☐ 2
• Congé de détente (Carnaval) ☒ 0 ☐ 1 ☐ 2
• Vacances de printemps (Pâques) ☒ 0 ☐ 1 ☐ 2
• Vacances d'été (juillet) ☐ 0 ☐ 1 ☒ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Vacances d'été (août) ☐ 0 ☐ 1 ☒ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint) ☐ 0 ☒ 1

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De 07:30
à 17:30

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ? ☒ Tarif en fonction des revenus des parents
☐ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez le « autre » : réduction membre mutualité chrétienne et BIM

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non
☐ N.R.

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ? ☒ Oui ☐ Non
☐ N.R.

Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés : ☒ Aménagement des locaux
☒ Acquisition de matériel spécifique
☒ Formation du personnel
☐ Engagement d'un personnel spécifique
☐ Autres

1.3.19.2. Lieu d'accueil N°2 : rue du marché, 29 Jemappes

1.3.19.2.1. Identification du lieu d'accueil «rue du marché, 29 Jemappes»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☐ Oui ☒ Non

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	rue du Marché
Numéro :	29
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Type d'accueil temps libre :	☐ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☒ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

1.3.19.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	3
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	14
Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis..	☐ .. de façon séparée ☐ .. de façon regroupée ☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	36 ☐ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	44 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☒ 0	☐ 1	☐ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☒ 0	☐ 1	
• Vacances de printemps (Pâques)	☒ 0	☐ 1	☐ 2
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☒ 1	☐ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Vacances d'été (août)	☐ 0	☒ 1	☐ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☒ 0	☐ 1	

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	07:30
à	17:30

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre

Précisez le « autre » : réduction membre mutualité chrétienne et BIM

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
	☐ N.R.

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☒ Oui ☐ Non
	☐ N.R.

Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés :	☒ Aménagement des locaux ☒ Acquisition de matériel spécifique ☒ Formation du personnel ☐ Engagement d'un personnel spécifique ☐ Autres
--	--

1.3.20. Opérateur N°19 : Plaines de vacances de la Ville de Mons - Service Education/Jeunesse

Adresse du siège social

Rue :	Grand-Place
Numéro :	22
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait
-------------------	---

	☒ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	VeltriLaura
Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/40.58.13
Adresse courriel de la personne de contact :	laura.veltri@ville.mons.be
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Cuesmes	
Lieu d'accueil N° : 2	Havré	
Lieu d'accueil N° : 3	Ghlin	
Lieu d'accueil N° : 4	Ghlin adapté	
	Ajouter un lieu :	

1.3.20.1. Lieu d'accueil N°1 : Cuesmes

1.3.20.1.1. Identification du lieu d'accueil «Cuesmes»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Ecole du centre (Ferrer)

Type d'accueil temps libre :	☐ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☒ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

1.3.20.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis..	☒ .. de façon séparée ☐ .. de façon regroupée ☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	☒ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	☒ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☒ 0	☐ 1	☐ 2		
• Congé de détente (Carnaval)	☒ 0	☐ 1			
• Vacances de printemps (Pâques)	☒ 0	☐ 1	☐ 2		
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☒ 4
• Vacances d'été (août)	☒ 0	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☒ 0	☐ 1			

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	07:30
à	16:45

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 2,5 à 5 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	8
------------------------------------	---

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	12
------------------------------------	----

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
----------------------------	--

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? Quel est-il ?	☒ Oui ☐ Non ☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez le « autre » :	possibilité de participer à la journée
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.20.2. Lieu d'accueil N°2 : Havré

1.3.20.2.1. Identification du lieu d'accueil «Havré»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? Sélectionnez l'implantation scolaire :	☒ Oui ☐ Non Victor Baudour
Type d'accueil temps libre :	☐ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☒ Accueil pendant les vacances

1.3.20.2.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis..	☒ .. de façon séparée ☐ .. de façon regroupée ☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	☒ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	☒ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☒ 0	☐ 1	☐ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☒ 0	☐ 1	
• Vacances de printemps (Pâques)	☒ 0	☐ 1	☐ 2
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☐ 1	☐ 2 ☐ 3 ☒ 4
• Vacances d'été (août)	☒ 0	☐ 1	☐ 2 ☐ 3 ☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☒ 0	☐ 1	

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	07:30
à	16:45

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 2,5 à 5 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	8
------------------------------------	-------------------

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	12
------------------------------------	--------------------

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? Quel est-il ?	☒ Oui ☐ Non ☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez le « autre » :	possibilité de participer à la journée
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non ☐ N.R.
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui ☒ Non ☐ N.R.

1.3.20.3. Lieu d'accueil N°3 : Ghlin

1.3.20.3.1. Identification du lieu d'accueil «Ghlin»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui	☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Barigand	

Type d'accueil temps libre :	☐ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☒ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

1.3.20.3.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis..	☒ .. de façon séparée ☐ .. de façon regroupée ☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée
Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis :	☒ N.R.
Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis :	☒ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☒ 0	☐ 1	☐ 2		
• Congé de détente (Carnaval)	☒ 0	☐ 1	☐ 2		
• Vacances de printemps (Pâques)	☒ 0	☐ 1	☐ 2		
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☒ 4
• Vacances d'été (août)	☒ 0	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4
• Congé d'automne (Toussaint)	☒ 0	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De	07:30
à	16:45

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 2,5 à 5 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	8
------------------------------------	---

Quel est le taux d'encadrement moyen pour les enfants de 6 à 12 ans ?

Nombre d'enfants par accueillant :	12
------------------------------------	----

L'accueil est-il gratuit ?

☐ Oui	☒ Non
------------------------------	---

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☒ Oui	☐ Non
---	------------------------------

Quel est-il ?

☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☐ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez le « autre » :

possibilité de participer à la journée
--

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?

☒ Oui	☐ Non
☐ N.R.	

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?

☐ Oui	☒ Non
☐ N.R.	

1.3.20.4. Lieu d'accueil N°4 : Ghlin adapté

1.3.20.4.1. Identification du lieu d'accueil «Ghlin adapté»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☐ Oui	☒ Non
--	------------------------------	---

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	rue Bonaert
Numéro :	29
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Type d'accueil temps libre :	☐ Accueil extrascolaire AES
------------------------------	--

- ☐ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

1.3.20.4.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? **3**
 Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? **15**
 Les enfants âgés entre 2,5 ans et 5 ans et les enfants âgés entre 6 et 12 ans sont accueillis..
☐ .. de façon séparée
☐ .. de façon regroupée
☐ .. par moments, de façon regroupée et à d'autres moments de façon séparée
 Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis : **10** ☐ N.R.
 Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis : **15** ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël)	☒ 0	☐ 1	☐ 2
• Congé de détente (Carnaval)	☒ 0	☐ 1	☐ 2
• Vacances de printemps (Pâques)	☒ 0	☐ 1	☐ 2
• Vacances d'été (juillet)	☐ 0	☒ 1	☐ 2
• Vacances d'été (août)	☐ 0	☒ 1	☐ 2
• Congé d'automne (Toussaint)	☒ 0	☐ 1	☐ 2

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De **08:00**
à **16:30**

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non
 Quel est-il ?
☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☐ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez le « autre » : **possibilité de participer à la journée**

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non
☐ N.R.

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ? ☐ Oui ☒ Non
☐ N.R.

1.3.21. Opérateur N°20 : Province de Hainaut

Adresse du siège social

Rue : **Saint-Antoine**
 Numéro : **1**
 Boîte :
 Code postal : **7021**
 Commune : **HAVRE**

Forme juridique : ☐ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☒ Autre
 Précisez le « autre » : **Pouvoir public provincial**
 Nom et prénom de la personne de contact : **LiétardBarbara**
 Numéro de téléphone de la personne de contact : **065/87.95.50**
 Adresse courriel de la personne de contact : **barbara.lietard@hainaut.be**
 L'opérateur est-il partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Maison provincial des sports	
		Ajouter un lieu :

1.3.21.1. Lieu d'accueil N°1 : Maison provincial des sports

1.3.21.1.1. Identification du lieu d'accueil «Maison provincial des sports»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ? ☐ Oui ☒ Non

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue Saint Antoine
 Numéro : 1
 Boîte :
 Code postal : 7021
 Commune : HAVRE

Type d'accueil temps libre : ☐ Accueil extrascolaire AES
☐ Ecole de devoirs EDD
☒ Accueil pendant les vacances

1.3.21.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes de vacances scolaires

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ? 6
 Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ? 15
 Quel est le nombre maximum d'enfants de 2,5 ans à 5 ans accueillis : 0 ☐ N.R.
 Quel est le nombre maximum d'enfants de 6 ans à 12 ans accueillis : 100 ☐ N.R.

Durant combien de semaine, l'accueil est-il organisé pendant :

• Vacances d'hiver (Noël) ☒ 0 ☐ 1 ☐ 2
 • Congé de détente (Carnaval) ☒ 0 ☐ 1
 • Vacances de printemps (Pâques) ☐ 0 ☒ 1 ☐ 2
 • Vacances d'été (juillet) ☐ 0 ☐ 1 ☒ 2 ☐ 3 ☐ 4
 • Vacances d'été (août) ☐ 0 ☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4
 • Congé d'automne (Toussaint) ☒ 0 ☐ 1

Quel est l'horaire habituel de l'accueil ?

De 08:00
 à 16:00

L'accueil est-il gratuit ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non
 Quel est-il ? ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez le « autre » : possibilité de participer par demi-journée, journée ou semaine

L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non
☐ N.R.

Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ? ☒ Oui ☐ Non
☐ N.R.

Cocher le ou les aménagements spécifiques apportés : ☐ Aménagement des locaux
☐ Acquisition de matériel spécifique
☒ Formation du personnel
☒ Engagement d'un personnel spécifique
☒ Autres

Précisez le « autre » : collaboration avec autre service provincial pour matériel spécifique

1.3.22. Opérateur N°21 : Ar Mons 1 - FWB

Adresse du siège social

Rue :	rue Fétis
Numéro :	11
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☒ Autre
Précisez le « autre » :	Direction école FWB
Nom et prénom de la personne de contact :	DestatteCarine
Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/40.40.84
Adresse courriel de la personne de contact :	secretariat@armons.be
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☐ Oui ☒ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	rue Fétis	
		Ajouter un lieu :

1.3.22.1. Lieu d'accueil N°1 : rue Fétis

1.3.22.1.1. Identification du lieu d'accueil «rue Fétis»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Athénée RoyalAthénée Royal

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé		Subventionné ou aide financière	
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui	☒ Non	☐ Oui	☒ Non
Plan de cohésion sociale			☐ Oui	☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)			☐ Oui	☒ Non
Commune			☐ Oui	☒ Non
Province			☐ Oui	☒ Non
Autres			☐ Oui	☒ Non

1.3.22.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:10 à 12:45 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 14:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☒ N.R.	☒ Non
	☐ Oui	
	☒ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☒ Autre
Précisez le « autre : »	étude et garderie

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☒ N.R.	☐ Pas de déplacement nécessaire

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☒ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée

☐ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☒ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	☒ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	☒ N.R.
	Le mercredi après-midi
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☒ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle et primaire
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0 ☒ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	0 ☒ N.R.
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☒ Non ☒ N.R.

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☐ Oui ☒ Non ☒ N.R.

1.3.23. Opérateur N°22 : Institut Notre-Dame asbl

Adresse du siège social

Rue :	Docteur Liénard
Numéro :	4
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Nom et prénom de la personne de contact :	MalaisePérine

Numéro de téléphone de la personne de contact :	065/82.25.46
Adresse courriel de la personne de contact :	jemappes.ind@gmail.com
L'opérateur est-il partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
---	--

Relevé du ou des lieu(x) d'accueil ATL organisé(s) par l'opérateur ATL sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	rue Docteur Liénard 4	
		Ajouter un lieu :

1.3.23.1. Lieu d'accueil N°1 : rue Docteur Liénard 4

1.3.23.1.1. Identification du lieu d'accueil «rue Docteur Liénard 4»

Cet accueil se déroule-t-il dans une école ?	☒ Oui ☐ Non
Sélectionnez l'implantation scolaire :	Institut Notre-Dame

Type d'accueil temps libre :	☒ Accueil extrascolaire AES ☐ Ecole de devoirs EDD ☐ Accueil pendant les vacances
------------------------------	---

Reconnaisances et subventions :

	Reconnu ou agréé	Subventionné ou aide financière
ONE - Accueil extrascolaire de type 2	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Accueil extrascolaire de type 1	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Centre de vacances	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
ONE - Ecole de devoirs	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB - Aide à la jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Jeunesse	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
FWB – Autres (CEC, CC, bibliothèque, ADEPS, académie...)	☐ Oui ☒ Non	☐ Oui ☒ Non
Plan de cohésion sociale		☐ Oui ☒ Non
Aide à l'emploi (ACS, APE...)		☐ Oui ☒ Non
Commune		☐ Oui ☒ Non
Province		☐ Oui ☒ Non
Autres		☐ Oui ☒ Non

1.3.23.1.2. Fonctionnement de l'accueil durant les périodes scolaires

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil pendant la semaine ?

	Le matin avant l'école	L'après-midi après l'école
Lundi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mardi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 15:30 à 18:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Mercredi	De 07:00 à 08:00 L'accueil n'est pas organisé : ☐	De 12:10 à 12:45 L'accueil n'est pas organisé : ☐
Jeudi	De 07:00 à 08:00	De 15:30 à 18:00

	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐
Vendredi	De 07:00 à 08:00	De 14:30 à 18:00
	L'accueil n'est pas organisé : ☐	L'accueil n'est pas organisé : ☐

Quelles sont les heures d'ouverture de l'accueil le we et lors des journées pédagogiques ?

Samedi	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Dimanche	L'accueil n'est pas organisé : ☒
Journées pédagogiques	L'accueil n'est pas organisé : ☒

Projet d'accueil

Le lieu d'accueil dispose-t-il d'un projet d'accueil ?	☒ Oui	☐ Non
Ce projet d'accueil a-t-il été réfléchi et construit avec l'équipe d'accueillant.e.s ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	
Le projet d'accueil est-il communiqué aux parents ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ N.R.	

Caractérisation de l'accueil

Quel type d'activité est organisé durant l'accueil ?	☐ Activités autonomes encadrées uniquement ☐ Activités autonomes encadrées avec soutien scolaire facultatif ☒ Activités culturelles, sportives ou artistiques ☒ Autre
Précisez le « autre : »	étude et garderie

Locaux

Des locaux spécifiques sont-ils exclusivement réservés à l'accueil ?	☐ Oui	☒ Non
Les déplacements des enfants entre leur école et les locaux de l'accueil sont-ils organisés ?	☐ Oui	☒ Non
	☐ Pas de déplacement nécessaire	
	☒ N.R.	

Fonctionnement de l'accueil

Quel est l'âge minimal des enfants accueillis ?	2.5
Quel est l'âge maximal des enfants accueillis ?	12
Dans ce lieu, l'accueil est-il organisé pour :	☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement primaire uniquement ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée ☐ Les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon regroupée ☒ les enfants fréquentant l'enseignement maternel et primaire, de façon séparée à certains moments et regroupée à d'autres moments?
Précisez :	Étude : primaires - Garderie : regroupés Activités extrascolaires : séparés

Nombre d'enfants accueillis

	Le matin avant l'école
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	18
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	25 ☐ N.R.
	L'après-midi après l'école (HORS mercredi)
Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	27
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	45 ☐ N.R.
Nombre moyen d'enfants présents durant la dernière demi-heure de l'accueil	12 ☐ N.R.
	Le mercredi après-midi

Nombre moyen d'enfants présents à l'accueil	0
Nombre maximal d'enfants présents à l'accueil	0 ☐ N.R.

Nombre d'accueillant.e.s

	Enfants de maternelle (quand accueil séparé)	Enfants de primaire (quand accueil séparé)	maternel et primaire (quand accueil regroupé)	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil du matin	0	0	1	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes à l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	1	1	2	
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant la dernière demi-heure de l'accueil de l'après-midi tous les jours de la semaine hors mercredi	0	0	1	☐ N.R.
Nombre moyen d'accueillant.e.s présentes durant l'accueil du mercredi après-midi	0	0	1	
Au total, combien y a-t-il de personnes différentes qui s'occupent de l'accueil des enfants durant une semaine ordinaire ?	5 ☐ N.R.			
Des réunions de l'équipe d'accueillant.e.s sont-elles organisées ?	☐ Oui ☐ N.R.		☒ Non	

Conditions d'accès

L'accueil est-il gratuit ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	
L'inclusion d'enfants porteurs de handicap est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ N.R.	☐ Non
Cette démarche inclusive a-t-elle engendré des aménagements spécifiques ?	☐ Oui ☐ N.R.	☒ Non

1.4. Partie 4 : INFORMATION SUR LES AUTRES OPERATEURS organisant des activités THÉMATIQUES (sport, culture, activités créatives...) à destination (notamment) des enfants âgés entre 2,5 ans et 12 ans

1.4.1. Identification des opérateurs organisant des activités thématiques.

Souhaitez-vous renseigner les informations :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel
--	--

Relevé de toutes les opérateurs culturelles et sportives organisant une ou plusieurs activités sur la commune :

Opérateurs	Nom	
Opérateur N° : 1	Fédération Les Scouts Baden Powell de Belgique ASBL	
Opérateur N° : 2	ASBL Europe et Scoutisme	
Opérateur N° : 3	Les Guides Catholiques de Belgique	
Opérateur N° : 4	ASBL Le grand Bleu Mons-Borinage	
Opérateur N° : 5	Environnement et Découvertes ASBL	
Opérateur N° : 6	Centre Polyglotte de Mons	
Opérateur N° : 7	Tennis Club Havré	
Opérateur N° : 8	Jeunesses Musicales de Mons-Borinage ASBL	
Opérateur N° : 9	Le pied à l'Etrier	
Opérateur N° : 10	Centre d'Ecologie Appliquée du Hainaut	
Opérateur N° : 11	ASBL Doudou Zen	
Opérateur N° : 12	C'est EXTRA asbl	

Opérateur N° : 13	Face Nord SA	
Opérateur N° : 14	Parent'aise et Sens'ciel	
Opérateur N° : 15	ASBL La persévérance dit Maison Émilie	
Opérateur N° : 16	ASBL Maison des Sciences de la Vie et de la Terre	
Opérateur N° : 17	Université de Mons	
Opérateur N° : 18	Les copains à bord	
Opérateur N° : 19	The little academy	
Opérateur N° : 20	Grenadine et Mentalo	
Opérateur N° : 21	Tennis de Table AEDEC Hyon-Cuesmes	
Opérateur N° : 22	Ligue des Familles	
Opérateur N° : 23	Kaleo	
Opérateur N° : 24	Touch'pas à mon jeu ASBL	
Opérateur N° : 25	Lire à Mons - réseau montois de lecture publique (Ville de Mons)	
Opérateur N° : 26	Conseil communal des enfants et des jeunes	
Opérateur N° : 27	Muséum régional des Sciences naturelles - SPW - Mons	
Opérateur N° : 28	Aikido Mons Hainaut	
Opérateur N° : 29	Académie de musique, de la danse et des arts de la parole	
Opérateur N° : 30	ADSL Stages	
Opérateur N° : 31	Caméleon créations asbl	
Opérateur N° : 32	La Cour de Récré ASBL	
Opérateur N° : 33	Dance Center	
Opérateur N° : 34	DragonBad ASBL	
Opérateur N° : 35	RAECT Mons	
Opérateur N° : 36	ASBL Ri Gam Academy	
Opérateur N° : 37	ASBL Art et Culture CAPOEIRA	
Opérateur N° : 38	Droit et Devoir ASBL	
Opérateur N° : 39	ASBL Volley Club Saint-Luc Mons	
Opérateur N° : 40	Blanc Murmure CEC	
Opérateur N° : 41	Mars (Mons Arts de la Scène)	
Opérateur N° : 42	Eulavie asbl	
Opérateur N° : 43	Harmonie ASBL	
Opérateur N° : 44	Plaza Art	
Opérateur N° : 45	AMO "Ancrages"	
Opérateur N° : 46	Service Droits des Jeunes et AMO	
Opérateur N° : 47	AMO "La rencontre"	
Opérateur N° : 48	Le cirque du Doudou ASBL	
Opérateur N° : 49	Royal Tennis Club de Nimy	
Opérateur N° : 50	ASBL Let's Dance	
Opérateur N° : 51	L'Amusette	
Opérateur N° : 52	Lago Mons	
Opérateur N° : 53	ASBL Action Passion	
Opérateur N° : 54	Mons Aramis Club	
Opérateur N° : 55	Dynamusée	
Opérateur N° : 56	La Malle aux Mômes	
Opérateur N° : 57	Accroch.notes asbl	

Opérateur N° : 58	Virtuose Lab	
Opérateur N° : 59	Ahimsa Yoga	
Opérateur N° : 60	Maison de Jeunes Robert Beugnies	
Opérateur N° : 61	ASBL Centre de jeunes "La Flenne"	
Opérateur N° : 62	Maison de Jeunes de Mons	
Opérateur N° : 63	Chantecler Maison de Jeunes	
Opérateur N° : 64	ASBL Jeunesses Scientifiques	
Opérateur N° : 65	Ecole de Taijiquan Eric Caulier	
Opérateur N° : 66	Shan Taekwondo Club Mons ASBL	
Opérateur N° : 67	ASBL Taekwondo Palgwe Mons	
Opérateur N° : 68	Royal Judo Club de Mons et écoles de judo associées	
Opérateur N° : 69	K-Rixe ASBL	
Opérateur N° : 70	Tae Kwon Boxe Cuesmes	
Opérateur N° : 71	Mons Sambo Club	
Opérateur N° : 72	M.O.H.A. Athlétisme	
Opérateur N° : 73	Club Badminton "Les Volants"	
Opérateur N° : 74	Belfius Mons-Hainaut ASBL	
Opérateur N° : 75	Basket Ball L'9 Flénu	
Opérateur N° : 76	JS Cuesmes Basket Club	
Opérateur N° : 77	Pro Vélo Hainaut	
Opérateur N° : 78	Qbike VTT BMX	
Opérateur N° : 79	ASBL Attitude Dance Studio	
Opérateur N° : 80	Evidence	
Opérateur N° : 81	Flow Motion ASBL	
Opérateur N° : 82	Centre équestre Belian	
Opérateur N° : 83	AEDEC Hyon	
Opérateur N° : 84	RLC Mesvinois	
Opérateur N° : 85	Royale entente Mons Nord	
Opérateur N° : 86	RFCR Symphorinois	
Opérateur N° : 87	ASBL Keeper n°1	
Opérateur N° : 88	Cadence ASBL	
Opérateur N° : 89	Hemerocallis	
Opérateur N° : 90	Grâce	
Opérateur N° : 91	ASBL Floorball Club de Mons	
Opérateur N° : 92	Centre sportif "La Sapinette"	
Opérateur N° : 93	ASBL Dynami Mons	
Opérateur N° : 94	Royal Castor Club de Mons	
Opérateur N° : 95	Le Zancus	
Opérateur N° : 96	Linguasports	
Opérateur N° : 97	Stoemp Academy ASBL	
Opérateur N° : 98	Rugby Club de Mons Cramonciau	
Opérateur N° : 99	La Palette Obourgeoise	
Opérateur N° : 100	Club Pongiste montois	
Opérateur N° : 101	Royal Tennis Club Jemappien	
Opérateur N° : 102	Autrecours	

Opérateur N° : 103	Happymove	
Opérateur N° : 104	La guilde des maths	
Opérateur N° : 105	Espace HP ASBL	
Opérateur N° : 106	Le répit	
Opérateur N° : 107	La clairière enchantée	
Opérateur N° : 108	Dynarythmique ASBL	
Opérateur N° : 109	ASBL En Avant	
Opérateur N° : 110	ASBL Le Bosquet- site chartriers	
Opérateur N° : 111	Mundaneum ASBL	
Opérateur N° : 112	Mons Havré Band	
Opérateur N° : 113	Le jardin musical Ghlin	
Opérateur N° : 114	Les Classes du Rock ASBL	
Opérateur N° : 115	Hit Music Center ASBL	
Opérateur N° : 116	Centre "Un pas En avant"	
Opérateur N° : 117	Horizons Jeunesse	
Opérateur N° : 118	Fédération Nationale des Patro ASBL	
Opérateur N° : 119	ASBL Vacances Vivantes	
Opérateur N° : 120	ASBL Latitudes Jeunes	
Opérateur N° : 121	Scouts et Guides Pluralistes de Mons/134SGP	
Opérateur N° : 122	Ohana Switch ASBL	
Opérateur N° : 123	ASBL AnimAventure	
Opérateur N° : 124	Les Ptit'Souris asbl	
Opérateur N° : 125	Le repère des choupinous	
Opérateur N° : 126	Florilège	
Opérateur N° : 127	Animathieu ASBL	
Opérateur N° : 128	Dream it	
Opérateur N° : 129	NA et Compagnie ASBL	
	Ajouter un opérateur :	

1.4.2. Opérateur N°1 : Fédération Les Scouts Baden Powell de Belgique ASBL

Adresse du siège social

Rue :	rue de Dublin
Numéro :	21
Boîte :	
Code postal :	1050
Commune :	ELSENE

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☒ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse

	☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	reconnus également centre de vacances
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Unité scout de Cuesmes HD006	
Lieu d'accueil N° : 2	Unité scout d'Hyon HD004	
Lieu d'accueil N° : 3	Unité scout Saint-Charles Mons HD002	
Lieu d'accueil N° : 4	Unité scout Saint-Stanislas Mons HD001	
Lieu d'accueil N° : 5	Unité scout Saint-Symphorien HD007	
	Ajouter un lieu :	

1.4.2.1. Lieu d'accueil N°1 : Unité scout de Cuesmes HD006

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	rue de Flénu
Numéro :	1b
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	mouvement de jeunesse mixte, neutre et ouvert à tous organisant des activités hebdomadaires pour les jeunes de 6 à 18 ans, répartis en 4 sections: Baladin (6-8 ans), Louveteaux (8-12 ans), Eclaireurs (12-16 ans) et pionniers (16-18 ans). Animé par des animateurs et animatrices ayant en moyenne, 18 à 23 ans.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.2.2. Lieu d'accueil N°2 : Unité scout d'Hyon HD004

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Place de la Chapelle
Numéro :	2
Boîte :	

Code postal :	7022
Commune :	HYON

Description de l'activité proposée :	mouvement de jeunesse garçons, neutre et ouvert à tous organisant des activités hebdomadaires pour les jeunes de 6 à 18 ans, répartis en 4 sections: Baladin (6-8 ans), Louveteaux (8-12 ans), Eclaireurs (12-16 ans) et pionniers (16-18 ans). Animé par des animateurs et animatrices ayant en moyenne, 18 à 23 ans.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.2.3. Lieu d'accueil N°3 : Unité scout Saint-Charles Mons HD002

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Gades
Numéro :	2
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	mouvement de jeunesse mixte, neutre et ouvert à tous organisant des activités hebdomadaires pour les jeunes de 6 à 18 ans, répartis en 4 sections: Baladin (6-8 ans), Louveteaux (8-12 ans), Eclaireurs (12-16 ans) et pionniers (16-18 ans). Animé par des animateurs et animatrices ayant en moyenne, 18 à 23 ans.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.2.4. Lieu d'accueil N°4 : Unité scout Saint-Stanislas Mons HD001

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Dominicains
Numéro :	15
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	mouvement de jeunesse mixte, neutre et ouvert à tous organisant des activités hebdomadaires pour les jeunes de 6 à 18 ans, répartis en 4 sections: Baladin (6-8 ans), Louveteaux (8-12 ans), Eclaireurs (12-16 ans) et pionniers (16-18 ans). Animé par des animateurs et animatrices ayant en moyenne, 18 à 23 ans.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.2.5. Lieu d'accueil N°5 : Unité scout Saint-Symphorien HD007

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chemin de la Cense Gain
Numéro :	149
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	mouvement de jeunesse mixte, neutre et ouvert à tous organisant des activités hebdomadaires pour les jeunes de 6 à 18 ans, répartis en 4 sections: Baladin (6-8 ans), Louveteaux (8-12 ans), Eclaireurs (12-16 ans) et pionniers (16-18 ans). Animé par des animateurs et animatrices ayant en moyenne, 18 à 23 ans.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.3. Opérateur N°2 : ASBL Europe et Scoutisme

Adresse du siège social

Rue :	Rue Georges Mabile
Numéro :	12
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☒ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	demande d'agrément centre de vacances
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Groupe des Harfangs d'Havré	
		Ajouter un lieu :

1.4.3.1. Lieu d'accueil N°1 : Groupe des Harfangs d'Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Château
Numéro :	2
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	NIMY

Description de l'activité proposée :	mouvement de jeunesse: durant l'année scolaire et vacances scolaires	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5	
Age maximal des enfants accueillis :	19	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.4. Opérateur N°3 : Les Guides Catholiques de Belgique

Adresse du siège social

Rue :	Paul Emile Janson
Numéro :	35
Boîte :	
Code postal :	1050
Commune :	ELSENE

Forme juridique :	☒ ASBL
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☒ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	agrément centres de vacances
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Unité guide d'Hyon 12 HC	
Lieu d'accueil N° : 2	Unité guide de Nimy 17 HC	
Lieu d'accueil N° : 3	Unité guide de Villers-Saint-Ghislain 13 HC	
	Ajouter un lieu :	

1.4.4.1. Lieu d'accueil N°1 : Unité guide d'Hyon 12 HC

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Place de la Chapelle
Numéro :	2
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	HYON

Description de l'activité proposée :	Mouvement de jeunesse reconnu FWB. Mixte jusqu'à 6 ans. Espace ouvert pour apprendre en s'amusant, pour se débrouiller à la campagne comme en ville. Une respiration active où tous les sens sont en éveil, où les émotions se vivent à fond et les amitiés se créent pour longtemps.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ?

- ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez :

système de solidarité : cotisation

1.4.4.2. Lieu d'accueil N°2 : Unité guide de Nimy 17 HC

Adresse du lieu d'accueil

Rue : rue Franche
Numéro : 28
Boîte :
Code postal : 7020
Commune : NIMY

Description de l'activité proposée :

Mouvement de jeunesse reconnu FWB. Mixte. Espace ouvert pour apprendre en s'amusant, pour se débrouiller à la campagne comme en ville. Une respiration active où tous les sens sont en éveil, où les émotions se vivent à fond et les amitiés se créent pour longtemps.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

- ☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ?

- ☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

5

Age maximal des enfants accueillis :

12

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

- ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

- ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ?

- ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez :

système de solidarité : cotisation

1.4.4.3. Lieu d'accueil N°3 : Unité guide de Villers-Saint-Ghislain 13 HC

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue Henri Rapez
Numéro : 10
Boîte :
Code postal : 7031
Commune : VILLERS-SAINT-GHISLAIN

Description de l'activité proposée :

Mouvement de jeunesse reconnu FWB. Mixte jusqu'à 6 ans. Espace ouvert pour apprendre en s'amusant, pour se débrouiller à la campagne comme en ville. Une respiration active où tous les sens sont en éveil, où les émotions se vivent à fond et les amitiés se créent pour longtemps.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

- ☐ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

5

Age maximal des enfants accueillis :

18

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

- ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

- ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ?

- ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries

☒ Autre

Précisez :

système de solidarité : cotisation

1.4.5. Opérateur N°4 : ASBL Le grand Bleu Mons-Borinage

Adresse du siège social

Rue : Résidence du Rieu
Numéro : 47
Boîte :
Code postal : 7030
Commune : SAINT - SYMPHORIEN

Forme juridique :

- ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
Type d'identification :
☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☒ Autres

Précisez le « autre » :

déclaré à l'ONE

L'association est-elle partenaire du CLE ?

☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Piscine de Cuesmes	
Lieu d'accueil N° : 2	Piscine de Quaregnon	
	Ajouter un lieu :	

1.4.5.1. Lieu d'accueil N°1 : Piscine de Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Voie de Wasmes
Numéro : 232
Boîte :
Code postal : 7033
Commune : CUESMES

Description de l'activité proposée :

Apprentissage, accoutumance et perfectionnement en natation

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.5.2. Lieu d'accueil N°2 : Piscine de Quaregnon

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Patriotes
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7390
Commune :	QUAREGNON

Description de l'activité proposée :	Apprentissage, perfectionnement en natation	accoutumance et
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.6. Opérateur N°5 : Environnement et Découvertes ASBL

Adresse du siège social

Rue :	rue des Robiniers
Numéro :	63
Boîte :	
Code postal :	7024
Commune :	CIPLY

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique

	☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Centre d'éducation à l'environnement - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Environnement et découvertes Ciplly	
		Ajouter un lieu :

1.4.6.1. Lieu d'accueil N°1 : Environnement et découvertes Ciplly

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	rue des Robiniers (Ancienne maison communale)
Numéro :	48 d
Boîte :	
Code postal :	7024
Commune :	CIPLY

Description de l'activité proposée :	Stages de découverte de l'environnement lors des congés scolaires
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4.5
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	réduction en fonction du nombre de jours de participation au stage

1.4.7. Opérateur N°6 : Centre Polyglotte de Mons

Adresse du siège social

Rue :	Place de Flandre
Numéro :	2-3
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique
-------------------	---

Type d'identification :	☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☒ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Centre Polyglotte Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.7.1. Lieu d'accueil N°1 : Centre Polyglotte Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Place de Flandre
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	activités linguistiques et stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	participation journées de stage

1.4.8. Opérateur N°7 : Tennis Club Havré

Adresse du siège social

Rue :	Rue du Moulin d'Havré
Numéro :	40
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	
L'association est-elle partenaire du CLE ?	
☒ Oui ☐ Non	
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	
☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel	

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Tennis club Havré	
		Ajouter un lieu :

1.4.8.1. Lieu d'accueil N°1 : Tennis club Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Moulin d'Havré
Numéro :	40
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	psychomotricité tennis, cours de tennis et journées sportives et récréatives
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☒ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	formule abonnement, à la journée complète

1.4.9. Opérateur N°8 : Jeunesses Musicales de Mons-Borinage ASBL

Adresse du siège social

Rue : [rue de Maubeuge](#)
 Numéro : [430](#)
 Boîte :
 Code postal : [7000](#)
 Commune : [MONS](#)

Forme juridique : ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre

Type d'identification : ☒ Organisation de jeunesse
☒ Centre d'expression et de créativité
☐ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☒ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☒ Autres

Précisez le « autre » :

[déclaré à l'ONE](#)

L'association est-elle partenaire du CLE ?

☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Jeunesses Musicales de Mons-Borinage	
		Ajouter un lieu :

1.4.9.1. Lieu d'accueil N°1 : Jeunesses Musicales de Mons-Borinage

Adresse du lieu d'accueil

Rue : [Chaussée de Maubeuge](#)
 Numéro : [430](#)
 Boîte :
 Code postal : [7000](#)
 Commune : [MONS](#)

Description de l'activité proposée : [Ateliers d'éveil/initiation musical sous différentes formes en scolaire et extrascolaire. Stages autour de thèmes variés. Concerts, projets musicopédagogiques et de musicothérapie. Divers instruments de musique.](#)

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ?

☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis : 0.6
 Age maximal des enfants accueillis : 18
 Capacité d'accueil :
 L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non
 Quel est-il ? ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☐ Autre

1.4.10. Opérateur N°9 : Le pied à l'Etrier

Adresse du siège social

Rue : Sentier des Planches
 Numéro : 34
 Boîte :
 Code postal : 7011
 Commune : GHILIN

Forme juridique : ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
 Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☒ Autres

Précisez le « autre » : déclaré à l'ONE
 L'association est-elle partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non
 Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Le Pied à l'Étrier	
		Ajouter un lieu :

1.4.10.1. Lieu d'accueil N°1 : Le Pied à l'Étrier

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Sentier des Planches
 Numéro : 34
 Boîte :
 Code postal : 7011

Commune :	GHLIN	
Description de l'activité proposée :	Leçons d'équitation, hippothérapie et stages	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☒ Autre	
Précisez :	prix à la séance ou par abonnement	

1.4.11. Opérateur N°10 : Centre d'Ecologie Appliquée du Hainaut

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Dominicains
Numéro :	24
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☒ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Centre d'Écologie Appliquée du Hainaut (+ écoles)	
		Ajouter un lieu :

1.4.11.1. Lieu d'accueil N°1 : Centre d'Écologie Appliquée du Hainaut (+ écoles)

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chemin de Bethléem (La Jonchere)
Numéro :	6
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Animations nature : transformation de l'eau, initiation et exposition sur les champignons, etc. Stages.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.12. Opérateur N°11 : ASBL Doudou Zen

Adresse du siège social

Rue :	Parc Saint Gobain
Numéro :	79
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	MESVIN

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Accompagnement développemental des enfants - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Doudou Zen Mesvin (+ au sein d'une structure en demande)	
	Ajouter un lieu :	

1.4.12.1. Lieu d'accueil N°1 : Doudou Zen Mesvin (+ au sein d'une structure en demande)

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Parc Saint Gobain
Numéro : 79
Boîte :
Code postal : 7022
Commune : MESVIN

Description de l'activité proposée :

Séances de psychomotricité, formations
massages bébés, accompagnement à la
parentalité

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ?

☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

0.1

Age maximal des enfants accueillis :

6

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ?

- ☒ Tarif en fonction des revenus des parents
☐ Réductions pour les fratries
☐ Autre

1.4.13. Opérateur N°12 : C'est EXTRA asbl

Adresse du siège social

Rue : Rue des Carrières
Numéro : 5A
Boîte :
Code postal : 7011
Commune : GHILIN

Forme juridique :

- ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre

Type d'identification :

- ☐ Organisation de jeunesse
☒ Centre d'expression et de créativité
☐ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque

	☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	C'est Extra Ghlin - Ex Chapelle du Busteau	
		Ajouter un lieu :

1.4.13.1. Lieu d'accueil N°1 : C'est Extra Ghlin - Ex Chapelle du Busteau

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Carrières
Numéro :	Entre le 3 et 5
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Description de l'activité proposée :	Ateliers d'arts plastiques mercredi après-midi, samedi et stages. Projet d'inclusion.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	abonnement, à la séance, paiement échelonnés et article 27

1.4.14. Opérateur N°13 : Face Nord SA

Adresse du siège social

Rue :	chemin du Chêne aux Haies
Numéro :	2
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☒ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité

	☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Face Nord Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.14.1. Lieu d'accueil N°1 : Face Nord Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chemin du Chênes aux Haies
Numéro :	2
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Cours et stages d'escalade. Stages d'escalade combinés avec d'autres associations.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.15. Opérateur N°14 : Parent'aise et Sens'ciel

Adresse du siège social

Rue :	Rue de France
Numéro :	25
Boîte :	
Code postal :	7080
Commune :	FRAMERIES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	activités récréatives - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Mercredi récréatif Hyon	
Lieu d'accueil N° : 2	Accueil récréatif Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.15.1. Lieu d'accueil N°1 : Mercredi récréatif Hyon

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Louis Piérard
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	HYON

Description de l'activité proposée :	Mercredi: activités éducatives, pédagogiques et ludiques - soutien à la parentalité
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.15.2. Lieu d'accueil N°2 : Accueil récréatif Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Boulevard Kennedy
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	NIMY

Description de l'activité proposée :	Samedi et dimanche : activités éducatives, pédagogiques et ludiques - soutien à la parentalité	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.16. Opérateur N°15 : ASBL La persévérance dit Maison Émilie

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Trois Coulons
Numéro :	4
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	structure socio-culturelle - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Maison Émilie Cuesmes	
		Ajouter un lieu :

1.4.16.1. Lieu d'accueil N°1 : Maison Émilie Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Tournesol
Numéro :	53
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	activités socio-culturelles diverses et stages	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	10	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre	
Précisez :	des activités sont accessibles gratuitement	

1.4.17. Opérateur N°16 : ASBL Maison des Sciences de la Vie et de la Terre

Adresse du siège social

Rue :	Rue d'Empire
Numéro :	31
Boîte :	
Code postal :	7034
Commune :	OBourg

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☒ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	MSVT Obourg	
		Ajouter un lieu :

1.4.17.1. Lieu d'accueil N°1 : MSVT Obourg

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue d'Empire
Numéro :	31
Boîte :	
Code postal :	7034
Commune :	OBourg

Description de l'activité proposée : stages d'animations de sensibilisation à l'environnement. Animations au sein des écoles, plaines de vacances. Stages et anniversaire.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☐ Oui

☒ Non

Age minimal des enfants accueillis :

7

Age maximal des enfants accueillis :

12

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

1.4.18. Opérateur N°17 : Université de Mons

Adresse du siège social

Rue :	Place du Parc
Numéro :	20
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :

- ☐ ASBL
- ☐ Association de fait
- ☐ Administration communale
- ☐ CPAS
- ☐ Intercommunale
- ☐ Personne physique
- ☐ SPRL, SA ou SCRL
- ☒ Autre

Précisez :

Type d'identification :

- Université
- ☐ Organisation de jeunesse
 - ☐ Centre d'expression et de créativité
 - ☐ Club sportif
 - ☐ Mouvement d'éducation permanente
 - ☐ Maison ou centre de jeunes
 - ☐ Service d'aide à la jeunesse
 - ☐ Bibliothèque
 - ☐ Académie de musique
 - ☐ Académie d'arts plastiques
 - ☐ Centre culturel
 - ☐ Ludothèque
 - ☐ Maison du quartier
 - ☐ Musée
 - ☐ Théâtre
 - ☐ Ecole de langue

☒ Autres Précisez le « autre » : Université - déclaré à l'ONE L'association est-elle partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel	
---	--

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Université - Campus plaine de Nimy	
		Ajouter un lieu :

1.4.18.1. Lieu d'accueil N°1 : Université - Campus plaine de Nimy

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue du Champs de Mars
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Activités sportives, culturelles, scientifiques et ludiques durant les vacances scolaires.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	réduction de 10€ si membre de l'amicale

1.4.19. Opérateur N°18 : Les copains à bord

Adresse du siège social

Rue :	Chemin à Baraques
Numéro :	4
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☒ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque

	☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Les Copains à Bord	
		Ajouter un lieu :

1.4.19.1. Lieu d'accueil N°1 : Les Copains à Bord

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chemin à Baraques
Numéro :	4
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	stages multi-activités autour d'un thème pendant les vacances scolaires
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5
Age maximal des enfants accueillis :	6
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.20. Opérateur N°19 : The little academy

Adresse du siège social

Rue :	Rue Jules Hoyois
Numéro :	32
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	HYON

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse

	☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	activités de garderie - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Little Academy	
		Ajouter un lieu :

1.4.20.1. Lieu d'accueil N°1 : Little Academy

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Jules Hoyois
Numéro :	32
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	HYON

Description de l'activité proposée :	Garderie extrascolaire et stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5
Age maximal des enfants accueillis :	10
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.21. Opérateur N°20 : Grenadine et Mentalo

Adresse du siège social

Rue :	Rue Bruyere Saint Pierre
Numéro :	35
Boîte :	
Code postal :	7050
Commune :	JURBISE

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS
-------------------	---

Type d'identification :	☐ Intercommunale ☒ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Grenadine et Mentalo Canonnières	
		Ajouter un lieu :

1.4.21.1. Lieu d'accueil N°1 : Grenadine et Mentalo Canonnières

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Canonnières (locaux ecole communale)
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	stages durant les vacances scolaires: peinture, bricolage, floral, percussion et rythmique, psychomotricité, jeux, culinaire, ...	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.22. Opérateur N°21 : Tennis de Table AEDEC Hyon-Cuesmes

Adresse du siège social

Rue :	Sainte Louise
-------	---------------

Numéro : 44
Boîte :
Code postal : 7301
Commune : HORNU

Forme juridique : ☐ ASBL
☒ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre

Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☐ Autres

L'association est-elle partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Locaux école communale Achille Legrand Mons	
Lieu d'accueil N° : 2	Locaux école communale Ferrer Cuesmes	
	Ajouter un lieu :	

1.4.22.1. Lieu d'accueil N°1 : Locaux école communale Achille Legrand Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue Achille Legrand
Numéro : 12
Boîte :
Code postal : 7000
Commune : MONS

Description de l'activité proposée : Tennis de table : psychomotricité, initiation et compétition

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☐ Oui ☒ Non

Age minimal des enfants accueillis : 2.5
Age maximal des enfants accueillis : 18
Capacité d'accueil :
L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non

1.4.22.2. Lieu d'accueil N°2 : Locaux école communale Ferrer Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Ferrer
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Tennis de table: psychomotricité, initiation et compétition	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.23. Opérateur N°22 : Ligue des Familles

Adresse du siège social

Rue :	Boulevard Albert Elisabeth
Numéro :	88
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☒ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Ludothèque du Petit Cirque	

Ajouter un lieu :

1.4.23.1. Lieu d'accueil N°1 : Ludothèque du Petit Cirque

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Boulevard Albert Elisabeth
 Numéro : 88
 Boîte :
 Code postal : 7000
 Commune : MONS

Description de l'activité proposée : Prêt de jeux et animation jeux
 L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☒ Oui ☐ Non
 Est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non
 Age minimal des enfants accueillis : 1
 Age maximal des enfants accueillis : 18
 Capacité d'accueil :
 L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non
 Quel est-il ?
☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☐ Réductions pour les fratries
☒ Autre
 Précisez : Participation minimale

1.4.24. Opérateur N°23 : Kaleo

Adresse du siège social

Rue : Rue Van Orley
 Numéro : 4
 Boîte :
 Code postal : 1000
 Commune : BRUSSEL

Forme juridique : ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
 Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☐ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☒ Autres
 Précisez le « autre » : activités jeunesse durant les vacances
 L'association est-elle partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Gîtes Eupen - Han-sur Lesse - Louvain-La-Neuve - Ovifat - Villers-Ste-Gertrude - Wanne - Bruxelles	
	Ajouter un lieu :	

1.4.24.1. Lieu d'accueil N°1 : Gîtes Eupen - Han-sur Lesse - Louvain-La-Neuve - Ovifat - Villers-Ste-Gertrude - Wanne - Bruxelles

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Divers adresses pas sur le territoire de Mons
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	
Commune :	

Description de l'activité proposée :

Plaines de vacances, séjours en résidentiels et séjours internat et externat

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

- ☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ?

- ☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

5

Age maximal des enfants accueillis :

16

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

- ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

- ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ?

- ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☐ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez :

20% réductions pour les enfants inscrits via un CPAS

1.4.25. Opérateur N°24 : Touch'pas à mon jeu ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Route d'Obourg
Numéro :	192
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :

- ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☐ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse

Type d'identification :

	☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	activités ludiques
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☐ Oui ☒ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Touch'pas à mon jeu Obourg	
		Ajouter un lieu :

1.4.25.1. Lieu d'accueil N°1 : Touch'pas à mon jeu Obourg

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Route d'Obourg
Numéro :	192
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Ludothèque fixe et itinérante, ateliers omnisports, animations variées, tournois de jeu NERF, ... et stages
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.26. Opérateur N°25 : Lire à Mons - réseau montois de lecture publique (Ville de Mons)

Adresse du siège social

Rue :	Place de Jemappes
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☒ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif

	☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☒ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☒ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Bibliothèque de Jemappes + Espace public numérique + Ludothèque	
Lieu d'accueil N° : 2	Bibliothèque de Mons "L'île aux livres" + Espace public numérique	
Lieu d'accueil N° : 3	Bibliothèque de Cuesmes	
Lieu d'accueil N° : 4	Bibliothèque de Flénu	
Lieu d'accueil N° : 5	Bibliothèque de Ghlin	
Lieu d'accueil N° : 6	Bibliothèque d'Havré	
Lieu d'accueil N° : 7	Bibliothèque de Nimy	
Lieu d'accueil N° : 8	Bibliothèque Quartier de Messines	
Lieu d'accueil N° : 9	Bibliobus itinérant en été	
	Ajouter un lieu :	

1.4.26.1. Lieu d'accueil N°1 : Bibliothèque de Jemappes + Espace public numérique + Ludothèque

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Reghem
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Description de l'activité proposée :	Prêt de livres, de jeux et de documents. Aide à la recherche documentaire. Activités régulières, spectacles et animations ponctuelles. Activités numériques.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0.6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre

Précisez : Activités la plupart du temps gratuites ou à des tarifs très modiques.

1.4.26.2. Lieu d'accueil N°2 : Bibliothèque de Mons "L'île aux livres" + Espace public numérique

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue de la Seuwe
Numéro : 7
Boîte :
Code postal : 7000
Commune : MONS

Description de l'activité proposée : Prêt de livres, de jeux et de documents. Aide à la recherche documentaire. Activités régulières, spectacles et animations ponctuelles. Activités numériques.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis : 0.6

Age maximal des enfants accueillis : 18

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ? ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☐ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez : activités la plupart du temps gratuites ou à des tarifs très modiques

1.4.26.3. Lieu d'accueil N°3 : Bibliothèque de Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Place de Cuesmes
Numéro : 1
Boîte :
Code postal : 7033
Commune : CUESMES

Description de l'activité proposée : Prêt de livres, de jeux et de documents.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis : 0.6

Age maximal des enfants accueillis : 18

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ? ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☐ Réductions pour les fratries
☒ Autre

Précisez : Activités la plupart du temps gratuites ou à des tarifs très modiques.

1.4.26.4. Lieu d'accueil N°4 : Bibliothèque de Flénu

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Place Doods
Numéro :

Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	FLENU

Description de l'activité proposée :	Prêt de livres, de jeux et de documents.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0.6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre	
Précisez :	Activités la plupart du temps gratuites ou à des tarifs très modiques	

1.4.26.5. Lieu d'accueil N°5 : Bibliothèque de Ghlin

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Sentier du Vicaire
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Description de l'activité proposée :	Prêt de livres, de jeux et de documents.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0.6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre	
Précisez :	activités la plupart du temps gratuites ou à des tarifs très modiques	

1.4.26.6. Lieu d'accueil N°6 : Bibliothèque d'Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Irma Fiévez
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Prêt de livres, de jeux et de documents.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0.6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	

Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	Activités la plupart du temps gratuites ou à des tarifs très modiques

1.4.26.7. Lieu d'accueil N°7 : Bibliothèque de Nimy

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Place de Nimy
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7020
Commune :	NIMY

Description de l'activité proposée :	Prêt de livres, de jeux et de documents.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0.6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	activités la plupart du temps gratuites ou à des tarifs très modiques

1.4.26.8. Lieu d'accueil N°8 : Bibliothèque Quartier de Messines

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue de Bertaimont
Numéro :	35
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Prêt de livres, de jeux et de documents.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0.6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	activités la plupart du temps gratuites ou à des tarifs très modiques

1.4.26.9. Lieu d'accueil N°9 : Bibliobus itinérant en été

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	itinérant
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	
Commune :	

Description de l'activité proposée :	Bibliobus itinérant. En été dans les parcs montois, les plaines de vacances, ...	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0.6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☒ Oui	☐ Non

1.4.27. Opérateur N°26 : Conseil communal des enfants et des jeunes

Adresse du siège social

Rue :	Grand-Place
Numéro :	22
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☒ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Organisation jeunesse citoyenne communale
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
-------	-----------------------	--

Lieu d'accueil N° : 1	Conseil communal des enfants	
Lieu d'accueil N° : 2	Conseil communal des jeunes	
	Ajouter un lieu :	

1.4.27.1. Lieu d'accueil N°1 : Conseil communal des enfants

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Grand-Place
Numéro :	22
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Activités citoyennes et projets civiques	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	10	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☒ Oui	☐ Non

1.4.27.2. Lieu d'accueil N°2 : Conseil communal des jeunes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Grand-Place
Numéro :	22
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Activités citoyennes et création de projets civiques	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	12	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☒ Oui	☐ Non

1.4.28. Opérateur N°27 : Muséum régional des Sciences naturelles - SPW - Mons

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Gailliers
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☒ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif

	☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☒ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Muséum Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.28.1. Lieu d'accueil N°1 : Muséum Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Gailliers
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Activités pédagogiques, ateliers et visites guidées. Sensibilisation à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☒ Oui	☐ Non

1.4.29. Opérateur N°28 : Aikido Mons Hainaut

Adresse du siège social

Rue :	Avenue du Grand Air
Numéro :	46
Boîte :	
Code postal :	7333
Commune :	TERTRE

Forme juridique :	☐ ASBL ☒ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse

	☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Aikido Havré	
		Ajouter un lieu :

1.4.29.1. Lieu d'accueil N°1 : Aikido Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Irma Fiévez
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	cours d'aikido
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.30. Opérateur N°29 : Académie de musique, de la danse et des arts de la parole

Adresse du siège social

Rue :	Rue des cinq Visages
Numéro :	6
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☒ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale
-------------------	---

Type d'identification :	☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☒ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☒ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Académie de musique Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.30.1. Lieu d'accueil N°1 : Académie de musique Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des cinq Visages
Numéro :	6
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Musique, danse classique, théâtre, déclamation et éloquence
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	Gratuit pour les moins de 12 ans, chômeur, cpas et aviq et 75€ 12 à 18 ans

1.4.31. Opérateur N°30 : ADSL Stages

Adresse du siège social

Rue :	Rue du Pont de Bois
Numéro :	9
Boîte :	

Code postal :	5100
Commune :	DAVE

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Multiactivités
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Institut des Ursulines	
Lieu d'accueil N° : 2	Ecole Notre-Dame de Messines	
Lieu d'accueil N° : 3	Ecole de l'Espérance	
Lieu d'accueil N° : 4	Collège Saint Stanislas	
	Ajouter un lieu :	

1.4.31.1. Lieu d'accueil N°1 : Institut des Ursulines

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Valenciennoise
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Stages sportifs et artistiques, mini-kifs, initiation vélo, cuisine, atelier artistique, danse, football et sports passion.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3
Age maximal des enfants accueillis :	15
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?
Quel est-il ?

- ☒ Oui ☐ Non
- ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☐ Autre

1.4.31.2. Lieu d'accueil N°2 : Ecole Notre-Dame de Messines

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Digue des Peupliers
Numéro :
Boîte :
Code postal : 7000
Commune : MONS

Description de l'activité proposée :

Stages sportifs et artistiques, mini-kifs, initiation vélo, cuisine, atelier artistique, danse, football et sports passion.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

- ☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ?

- ☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

3

Age maximal des enfants accueillis :

15

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

- ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

- ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ?

- ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☐ Autre

1.4.31.3. Lieu d'accueil N°3 : Ecole de l'Espérance

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue du Joncquois
Numéro :
Boîte :
Code postal : 7000
Commune : MONS

Description de l'activité proposée :

Stages sportifs et artistiques, mini-kifs, initiation vélo, cuisine, atelier artistique, danse, football et sports passion.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

- ☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ?

- ☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

3

Age maximal des enfants accueillis :

15

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

- ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

- ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ?

- ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☐ Autre

1.4.31.4. Lieu d'accueil N°4 : Collège Saint Stanislas

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue des Dominicains

Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Stages sportifs et artistiques, mini-kifs, initiation vélo, cuisine, atelier artistique, danse, football et sports passion.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	15	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.32. Opérateur N°31 : Caméleon créations asbl

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Belneux
Numéro :	12
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☒ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
-------	-----------------------	--

Lieu d'accueil N° : 1	Centre-Ville Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.32.1. Lieu d'accueil N°1 : Centre-Ville Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	lieux divers en fonction des périodes et partenaires
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Ateliers d'improvisation théâtrale, création et mise en scène de spectacles
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	8
Age maximal des enfants accueillis :	16
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.33. Opérateur N°32 : La Cour de Récré ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Rue Joseph Wauters
Numéro :	34
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres

Précisez le « autre » :	activités créatives et ludiques	
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui	☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel	

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Ecole communale d'Havré	
		Ajouter un lieu :

1.4.33.1. Lieu d'accueil N°1 : Ecole communale d'Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Victor Baudour
Numéro :	42
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Ateliers créatifs et ludiques durant les congés et le mercredi après-midi	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	16	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.34. Opérateur N°33 : Dance Center

Adresse du siège social

Rue :	Avenue Maistriau
Numéro :	56
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel

	☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Dance Center	
		Ajouter un lieu :

1.4.34.1. Lieu d'accueil N°1 : Dance Center

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue Maistriau
Numéro :	56
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Cours de danses diverses et stages (danses et bricolage)	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non	
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non	
Age minimal des enfants accueillis :	1.5	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non	
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non	
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.35. Opérateur N°34 : DragonBad ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Chemin du Prince
Numéro :	236
Boîte :	
Code postal :	7050
Commune :	ERBISOEUL

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente

	☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Salle provinciale Phase Havré	
		Ajouter un lieu :

1.4.35.1. Lieu d'accueil N°1 : Salle provinciale Phase Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Saint Antoine
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Club de badminton: entraînements et compétitions
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	7
Age maximal des enfants accueillis :	16
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.36. Opérateur N°35 : RAECT Mons

Adresse du siège social

Rue :	Vieux chemin de Seneffe
Numéro :	21
Boîte :	
Code postal :	1400
Commune :	NIVELLES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	RAECT Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.36.1. Lieu d'accueil N°1 : RAECT Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Valenciennaise
Numéro :	29
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	cours de tennis (programmes d'entraînements pour élites) et stages
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.37. Opérateur N°36 : ASBL Ri Gam Academy

Adresse du siège social

Rue :	Rive Gauche du Canal
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Hainaut Sport Havré	
		Ajouter un lieu :

1.4.37.1. Lieu d'accueil N°1 : Hainaut Sport Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Saint-Antoine
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Apprentissage de Tae Kwon Do et psychomotricité adaptée à la discipline
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4.5
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.38. Opérateur N°37 : ASBL Art et Culture CAPOEIRA

Adresse du siège social

Rue :	Rue de l'Escasse
Numéro :	18
Boîte :	

Code postal :	6041
Commune :	GOSSELIES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Salle provinciale Havré	
		Ajouter un lieu :

1.4.38.1. Lieu d'accueil N°1 : Salle provinciale Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Saint-Antoine
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Cours de Capoeira (art martial brésilien) associés à des activités culturelles
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.39. Opérateur N°38 : Droit et Devoir ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Rue du Fisch Club
Numéro :	6
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	stages
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Droit et devoir Mons	
Lieu d'accueil N° : 2	Droit et devoir Hyon	
	Ajouter un lieu :	

1.4.39.1. Lieu d'accueil N°1 : Droit et devoir Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Fisch Club
Numéro :	6
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Ateliers: découvertes imprimante et impression 3D, assemblages et configuration d'un ordinateur et installation et configuration d'un réseau informatique
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :	9	
Age maximal des enfants accueillis :	17	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.39.2. Lieu d'accueil N°2 : Droit et devoir Hyon

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chemin de Bavay
Numéro :	157 bis
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	HYON

Description de l'activité proposée :	Ateliers: découvertes imprimante et impression 3D, assemblages et configuration d'un ordinateur et installation et configuration d'un réseau informatique	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	9	
Age maximal des enfants accueillis :	17	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.40. Opérateur N°39 : ASBL Volley Club Saint-Luc Mons

Adresse du siège social

Rue :	Rue d'Asquillies
Numéro :	10
Boîte :	
Code postal :	7040
Commune :	BOUGNIES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue

	☐ Autres	
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui	☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel	

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Volley-Ball Saint Luc Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.40.1. Lieu d'accueil N°1 : Volley-Ball Saint Luc Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Pinsons
Numéro :	2
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Initiation sport de ballon vers le volley-ball	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.41. Opérateur N°40 : Blanc Murmure CEC

Adresse du siège social

Rue :	Rue de la Boule
Numéro :	36
Boîte :	1
Code postal :	7390
Commune :	QUAREGNON

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☒ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier

	☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Blanc Murmure CEC	
		Ajouter un lieu :

1.4.41.1. Lieu d'accueil N°1 : Blanc Murmure CEC

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	lieux variables dans l'entité montoise	
Numéro :		
Boîte :		
Code postal :		
Commune :		

Description de l'activité proposée :	Activités d'arts plastiques et stages	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non	
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non	
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non	

1.4.42. Opérateur N°41 : Mars (Mons Arts de la Scène)

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Arbalestriers	
Numéro :	8	
Boîte :		
Code postal :	7000	
Commune :	MONS	

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☒ Centre culturel

	☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Arsonic	
Lieu d'accueil N° : 2	Théâtre le Manège	
Lieu d'accueil N° : 3	Maison Folie	
	Ajouter un lieu :	

1.4.42.1. Lieu d'accueil N°1 : Arsonic

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	rue de Nimy
Numéro :	138
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Activités culturelles: spectacles d'arts vivants pour enfants via les dimanche en famille	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	1	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.42.2. Lieu d'accueil N°2 : Théâtre le Manège

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	rue des passages
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Activités culturelles: spectacles d'arts vivants pour enfants via les dimanche en famille	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	1	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.42.3. Lieu d'accueil N°3 : Maison Folie

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	rue des Arbalestriers
Numéro :	8
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Activités culturelles: spectacles d'arts vivants pour enfants via les dimanche en famille	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	1	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.43. Opérateur N°42 : Eulavie asbl

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Groseilliers
Numéro :	24
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	activités culturelles
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Eulavie	
		Ajouter un lieu :

1.4.43.1. Lieu d'accueil N°1 : Eulavie

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue de Groseilliers
Numéro :	24
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Eveil au langage, ateliers d'expression graphique artistique et d'épanouissement personnel. Stages	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2	
Age maximal des enfants accueillis :	9	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.44. Opérateur N°43 : Harmonie ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Grand-Rue
Numéro :	95
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre	
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres	
Précisez le « autre » :	activités culturelles	
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui	☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire	

☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Harmonie	
		Ajouter un lieu :

1.4.44.1. Lieu d'accueil N°1 : Harmonie

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Grand-Rue
Numéro :	95
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Ateliers interculturels le samedi matin	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	16	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☒ Oui	☐ Non

1.4.45. Opérateur N°44 : Plaza Art

Adresse du siège social

Rue :	Rue de Nimy
Numéro :	12
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☒ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Centre Éducatif et Culturel Cinématographique Montois
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Plaza art Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.45.1. Lieu d'accueil N°1 : Plaza art Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue de Nimy
Numéro :	12
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Animations familiales autour d'un film. Stages	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.46. Opérateur N°45 : AMO "Ancrages"

Adresse du siège social

Rue :	Rue du Trieu
Numéro :	53
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☒ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☒ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	AMO Ancrages	
		Ajouter un lieu :

1.4.46.1. Lieu d'accueil N°1 : AMO Ancrages

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Trieu
Numéro :	53
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée : Action en Milieu Ouvert. Actions de prévention éducative : travail d'écoute et de valorisation, orientation, accompagnement individuel, mise en œuvre d'outils de médiation entre le jeune, sa famille et ses familiers ainsi qu'un soutien à celle-ci dans l'exercice de ses responsabilités parentales et des actions collectives. Et actions de prévention sociale (actions collectives avec les jeunes, prévention, sensibilisation, service relais de l'expression des jeunes et de leur famille, ...)

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis : 0

Age maximal des enfants accueillis : 22

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ? ☒ Oui ☐ Non

1.4.47. Opérateur N°46 : Service Droits des Jeunes et AMO

Adresse du siège social

Rue :	Rue Tour Auberon
Numéro :	2 A
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique : ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre

Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☐ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☒ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique

	☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Service "Droit des Jeunes" et AMO	
		Ajouter un lieu :

1.4.47.1. Lieu d'accueil N°1 : Service "Droit des Jeunes" et AMO

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	rue Tour Auberon
Numéro :	2 A
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Service d'écoute, d'information, d'accompagnement des jeunes et des familles sur des questions sociales et juridiques (droit familial, aide à la jeunesse, protection de la jeunesse, droit scolaire, ...) possibilité d'animations dans les écoles, ... sur des thèmes d'actualité, sur ce qui touche aux droits des jeunes et des familles.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0
Age maximal des enfants accueillis :	22
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☒ Oui ☐ Non

1.4.48. Opérateur N°47 : AMO "La rencontre"

Adresse du siège social

Rue :	Rue du 11 Novembre
Numéro :	14
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif

	☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☒ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	AMO la Rencontre	
		Ajouter un lieu :

1.4.48.1. Lieu d'accueil N°1 : AMO la Rencontre

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du 11 Novembre
Numéro :	14
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Accueil destiné aux jeunes et aux familles centré sur le milieu de vie, lieu d'écoute, d'accompagnement, de médiation. Activités développées à partir des désirs des groupes de jeunes (salto, sport, aventure, ...).
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☒ Oui ☐ Non

1.4.49. Opérateur N°48 : Le cirque du Doudou ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Résidence Charles Plisnier
Numéro :	28B
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Cirque - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Cirque du Doudou Ghlin	
		Ajouter un lieu :

1.4.49.1. Lieu d'accueil N°1 : Cirque du Doudou Ghlin

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Résidence Charles Plisnier
Numéro :	28 B
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Description de l'activité proposée :	Apprentissage des différentes techniques de cirque (jeu d'acteur, jonglerie, acrobatie, équilibre, aérien, ...). Stages de circomotricité, techniques d'équilibre, jonglerie...	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.50. Opérateur N°49 : Royal Tennis Club de Nimy

Adresse du siège social

Rue :	Rue de la Clairière
Numéro :	31
Boîte :	
Code postal :	7020

Commune :	NIMY
Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Royal Tennis Club Nimy	
		Ajouter un lieu :

1.4.50.1. Lieu d'accueil N°1 : Royal Tennis Club Nimy

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue de la Clairière
Numéro :	31
Boîte :	
Code postal :	7020
Commune :	NIMY

Description de l'activité proposée :	Cours de tennis individuels ou collectifs : psychomotricité, pré-tennis, mini-tennis, tennis de loisirs, tennis de compétition. Stages
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4
Age maximal des enfants accueillis :	16
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.51. Opérateur N°50 : ASBL Let's Dance

Adresse du siège social

Rue :	Rue du Moulin
-------	---------------

Numéro :	29
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Let's Dance	
		Ajouter un lieu :

1.4.51.1. Lieu d'accueil N°1 : Let's Dance

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Moulin
Numéro :	29
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Cours de danse multi style et stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre

Précisez :

Abonnement

1.4.52. Opérateur N°51 : L'Amusette

Adresse du siège social

Rue : Rue Brunehaut,
Numéro : 35-37
Boîte :
Code postal : 7022
Commune : MESVIN

Forme juridique :

- ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☐ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☒ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☒ Autres

Type d'identification :

Précisez le « autre » :

déclaré à l'ONE

L'association est-elle partenaire du CLE ?

☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	L'Amusette	
		Ajouter un lieu :

1.4.52.1. Lieu d'accueil N°1 : L'Amusette

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue Brunehaut
Numéro : 35
Boîte :
Code postal : 7022
Commune : MESVIN

Description de l'activité proposée :

Centre de découverte de l'eau et de l'environnement, animations autour de ces deux axes. Stages sur l'environnement. Et anniversaire.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☐ Oui ☒ Non

Age minimal des enfants accueillis :

2.5

Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	Réduction à la journée de participation complète - Stages: réduction familles nombreuses

1.4.53. Opérateur N°52 : Lago Mons

Adresse du siège social

Rue :	Avenue de la Sapilette
Numéro :	20
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☒ Autre
Précisez :	
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Lago Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.53.1. Lieu d'accueil N°1 : Lago Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue de la Sapinette
Numéro :	20

Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Cours de natation (découvertes, initiation et perfectionnement). Stages	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0.6	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.54. Opérateur N°53 : ASBL Action Passion

Adresse du siège social

Rue :	Rue Emile Vandervelde
Numéro :	42
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Action Passion Cuesmes	
		Ajouter un lieu :

1.4.54.1. Lieu d'accueil N°1 : Action Passion Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Emile Vandervelde
-------	-----------------------

Numéro :	42
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Activités d'équitation (entretien, promenades, leçon, ...) et stages. Label "Ecole d'équitation qualifiée" ADEPS	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.55. Opérateur N°54 : Mons Aramis Club

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Viaducs
Numéro :	100
Boîte :	
Code postal :	7020
Commune :	NIMY

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Mons Aramis Club Nimy	
		Ajouter un lieu :

1.4.55.1. Lieu d'accueil N°1 : Mons Aramis Club Nimy

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Viaducs
Numéro :	100
Boîte :	
Code postal :	7020
Commune :	NIMY

Description de l'activité proposée :	Cours de squash, padel, fitness et psychomotricité.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5	
Age maximal des enfants accueillis :	21	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre	
Précisez :	abonnement	

1.4.56. Opérateur N°55 : Dynamusée

Adresse du siège social

Rue :	Rue Neuve
Numéro :	8
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☒ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☒ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Divers Musées Silex's, MMM, Musée du Doudou, Arthotèque et BAM	
	Ajouter un lieu :	

1.4.56.1. Lieu d'accueil N°1 : Divers Musées Silex's, MMM, Musée du Doudou, Arthotèque et BAM

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Entité de Mons
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	
Commune :	

Description de l'activité proposée :	Activités basées sur la découverte d'expositions ou de musées avec exploitation plastique. Stages et nuits contées.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.57. Opérateur N°56 : La Malle aux Mômes

Adresse du siège social

Rue :	Grand Rue
Numéro :	40
Boîte :	A
Code postal :	7608
Commune :	WIERS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier

	☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	cirque
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	La malle aux mômes - Canonniers	
	Ajouter un lieu :	

1.4.57.1. Lieu d'accueil N°1 : La malle aux mômes - Canonniers

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Canonniers
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Apprentissage des techniques de cirque, jonglerie et équilibre. Stages
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.58. Opérateur N°57 : Accroch.notes asbl

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Orphelins
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse

	☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Musique
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Accroch.notes Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.58.1. Lieu d'accueil N°1 : Accroch.notes Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Place du Beguinage (Locaux école Achille Legrand)
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Stages musicaux: percussions, chants, bricolage, expression scénique, ...
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.59. Opérateur N°58 : Virtuose Lab

Adresse du siège social

Rue :	Chemin Saint-Pierre
Numéro :	55
Boîte :	
Code postal :	7030
Commune :	SAINT-SYMPHORIEN

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL
-------------------	---

Type d'identification :	☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	écoles de danses
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Virtuose Lab	
		Ajouter un lieu :

1.4.59.1. Lieu d'accueil N°1 : Virtuose Lab

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chaussée de Binche
Numéro :	50
Boîte :	b15
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Divers cours de danses
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.60. Opérateur N°59 : Ahimsa Yoga

Adresse du siège social

Rue :	Complexe sportif de l'Héribus - Chemin de Bavay
Numéro :	108
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	activités yoga
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Ahimsa Yoga	
		Ajouter un lieu :

1.4.60.1. Lieu d'accueil N°1 : Ahimsa Yoga

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chemin de Bavay
Numéro :	108
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Activités de yoga
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.61. Opérateur N°60 : Maison de Jeunes Robert Beugnies

Adresse du siège social

Rue :	Rue de l'Auflette
Numéro :	81
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☒ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Maison de Jeunes Robert Beugnies	
		Ajouter un lieu :

1.4.61.1. Lieu d'accueil N°1 : Maison de Jeunes Robert Beugnies

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue de l'Auflette
Numéro :	81
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Accueil ouvert - Activités socio-culturelles et sportives diverses.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	10
Age maximal des enfants accueillis :	26
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	cotisation: 5€/an et 2.5€/en familles nombreuses

1.4.62. Opérateur N°61 : ASBL Centre de jeunes "La Flenne"

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Croix
Numéro :	224
Boîte :	

Code postal :	7012
Commune :	FLENU

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☒ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	La Flenne Flénu	
		Ajouter un lieu :

1.4.62.1. Lieu d'accueil N°1 : La Flenne Flénu

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Croix
Numéro :	224
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	FLENU

Description de l'activité proposée :	Ateliers hebdomadaires créatifs, ludiques, culinaires et sportifs. Stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	9
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	réduction membre de l'asbl - 3€ prix d'un atelier

1.4.63. Opérateur N°62 : Maison de Jeunes de Mons

Adresse du siège social

Rue :	Rue d'Havré
Numéro :	116
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☒ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Maison de Jeunes Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.63.1. Lieu d'accueil N°1 : Maison de Jeunes Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue d'Havré
Numéro :	116
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Accueil, activités diverses (gym, mini-foot, break dance, ...) et stages (camps, voyage et excursions)
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	12
Age maximal des enfants accueillis :	26
Capacité d'accueil :	

L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre	
Précisez :	2€/activité	

1.4.64. Opérateur N°63 : Chantecler Maison de Jeunes

Adresse du siège social

Rue :	Avenue de la Picardie - Résidence Flora Tristan
Numéro :	07
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☒ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Chantecler Jemappes	
		Ajouter un lieu :

1.4.64.1. Lieu d'accueil N°1 : Chantecler Jemappes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue de la Picardie - Résidence Flora Tristan
Numéro :	07
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Description de l'activité proposée :	Accueil - Activités ludiques, créatives, sportives et informatiques - Stages et camps de vacances.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	12	
Age maximal des enfants accueillis :	26	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre	
Précisez :	Coût 5€/an	

1.4.65. Opérateur N°64 : ASBL Jeunesses Scientifiques

Adresse du siège social

Rue :	Avenue Latérale
Numéro :	17
Boîte :	A
Code postal :	1180
Commune :	UKKEL

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	plaines de vacances
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Jeunesses Scientifiques Mons	
Lieu d'accueil N° : 2	Jeunesses Scientifiques Nimy	
		Ajouter un lieu :

1.4.65.1. Lieu d'accueil N°1 : Jeunesses Scientifiques Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Umons, rue du Joncquois
 Numéro : 53
 Boîte :
 Code postal : 7000
 Commune : MONS

Description de l'activité proposée : Plaines ludisciences
 L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☐ Oui ☒ Non
 Age minimal des enfants accueillis : 6
 Age maximal des enfants accueillis : 14
 Capacité d'accueil :
 L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non

1.4.65.2. Lieu d'accueil N°2 : Jeunesses Scientifiques Nimy

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Avenue du Prince Régent
 Numéro : 10
 Boîte :
 Code postal : 7020
 Commune : NIMY

Description de l'activité proposée : Plaines ludisciences
 L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☐ Oui ☒ Non
 Age minimal des enfants accueillis : 6
 Age maximal des enfants accueillis : 14
 Capacité d'accueil :
 L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non

1.4.66. Opérateur N°65 : Ecole de Taijiquan Eric Caulier

Adresse du siège social

Rue : Rue Brunehaut
 Numéro : 107
 Boîte :
 Code postal : 7022
 Commune : MESVIN

Forme juridique : ☐ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
 Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse

	☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Ecole de Taijiquan	
		Ajouter un lieu :

1.4.66.1. Lieu d'accueil N°1 : Ecole de Taijiquan

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Ursulines, rue Valenciennaise
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Activités de taijiquan, méditation, pleine conscience qui apporte calme et bien-être
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	12
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.67. Opérateur N°66 : Shan Taekwondo Club Mons ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Chemin de la Vallière
Numéro :	33
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes

	☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Shan Taekwondo Club Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.67.1. Lieu d'accueil N°1 : Shan Taekwondo Club Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Canonniers (Locaux école des Canonniers)
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Cours de taekwondo
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	8
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.68. Opérateur N°67 : ASBL Taekwondo Palgwe Mons

Adresse du siège social

Rue :	Rue du Pont de Pierre
Numéro :	1
Boîte :	A
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente

	☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Taekwondo Palgwe Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.68.1. Lieu d'accueil N°1 : Taekwondo Palgwe Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Valenciennoise (Locaux école des Ursulines)
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Cours de taekwondo
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.69. Opérateur N°68 : Royal Judo Club de Mons et écoles de judo associées

Adresse du siège social

Rue :	Rue Valère Letot
Numéro :	68
Boîte :	
Code postal :	7050
Commune :	JURBISE

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif

	☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Hall omnisports de Cuesmes	
Lieu d'accueil N° : 2	Hall sportif Mons	
Lieu d'accueil N° : 3	Hall omnisports d'Havré	
	Ajouter un lieu :	

1.4.69.1. Lieu d'accueil N°1 : Hall omnisports de Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Jean Jaurès
Numéro :	Hall Omnisports ICET
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Entraînements de judo
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.69.2. Lieu d'accueil N°2 : Hall sportif Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Champ de Mars
Numéro :	Hall sportif Marguerite Bervoets AR
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Entraînements de judo
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

1.4.69.3. Lieu d'accueil N°3 : Hall omnisports d'Havr 

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue Irma Fievez
Num ro : Hall omnisport d'Havr 
Bo te :
Code postal : 7021
Commune : HAVRE

Description de l'activit  propos e :

Entrainements de judo

L'inclusion d'enfants   besoins sp cifiques (handicap) est-elle possible ?

☐ Oui

☒ Non

Age minimal des enfants accueillis :

6

Age maximal des enfants accueillis :

18

Capacit  d'accueil :

L'activit  est-elle gratuite ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un syst me de r duction pour la participation financi re des parents ?

☐ Oui

☒ Non

1.4.70. Op rateur N 69 : K-Rixe ASBL

Adresse du si ge social

Rue : Ecole Saint-Stanislas, rue des Dominicains
Num ro : 17
Bo te :
Code postal : 7000
Commune : MONS

Forme juridique :

- ☒ ASBL
 - ☐ Association de fait
 - ☐ Administration communale
 - ☐ CPAS
 - ☐ Intercommunale
 - ☐ Personne physique
 - ☐ SPRL, SA ou SCRL
 - ☐ Autre
- Type d'identification :
- ☐ Organisation de jeunesse
 - ☐ Centre d'expression et de cr ativit 
 - ☒ Club sportif
 - ☐ Mouvement d' ducation permanente
 - ☐ Maison ou centre de jeunes
 - ☐ Service d'aide   la jeunesse
 - ☐ Biblioth que
 - ☐ Acad mie de musique
 - ☐ Acad mie d'arts plastiques
 - ☐ Centre culturel
 - ☐ Ludoth que
 - ☐ Maison du quartier
 - ☐ Mus e
 - ☐ Th  tre
 - ☐ Ecole de langue
 - ☐ Autres

L'association est-elle partenaire du CLE ?

☒ Oui

☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relev  des lieux d'activit s organis (s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
-------	-----------------------	--

Lieu d'accueil N° : 1	K-Rixe	
		Ajouter un lieu :

1.4.70.1. Lieu d'accueil N°1 : K-Rixe

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Dominicains (Locaux Saint-Stanislas)
Numéro :	17
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Sport de self défense, cours de Krav maga
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.71. Opérateur N°70 : Tae Kwon Boxe Cuesmes

Adresse du siège social

Rue :	Rue de la Mottelette
Numéro :	8
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
-------	-----------------------	--

Lieu d'accueil N° : 1	Tae Kwon Boxe Cuesmes	
		Ajouter un lieu :

1.4.71.1. Lieu d'accueil N°1 : Tae Kwon Boxe Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue de l'Auflette
Numéro :	1cet Cuesmes
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Cours de taekwon boxe anlaise - américaine
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	8
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.72. Opérateur N°71 : Mons Sambo Club

Adresse du siège social

Rue :	Rue de Houdeng
Numéro :	75
Boîte :	
Code postal :	7070
Commune :	LE ROEULX

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
-------	-----------------------	--

Lieu d'accueil N° : 1	Mons Sambo Club	
		Ajouter un lieu :

1.4.72.1. Lieu d'accueil N°1 : Mons Sambo Club

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Irma Fievez
Numéro :	Salle Omnisports
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Cours de Sambo kid
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4.5
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.73. Opérateur N°72 : M.O.H.A. Athlétisme

Adresse du siège social

Rue :	Rue Taille Coleau
Numéro :	84
Boîte :	Z
Code postal :	7034
Commune :	OBOURG

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
-------	-----------------------	--

Lieu d'accueil N° : 1	MOHA	
		Ajouter un lieu :

1.4.73.1. Lieu d'accueil N°1 : MOHA

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Taille Coleau
Numéro :	84
Boîte :	Z
Code postal :	7034
Commune :	OBOURG

Description de l'activité proposée :	Initiation diverses techniques de l'athlétisme et stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.74. Opérateur N°73 : Club Badminton "Les Volants"

Adresse du siège social

Rue :	Rue Coron
Numéro :	43
Boîte :	
Code postal :	7070
Commune :	VILLE-SUR-HAINE

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☒ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Club Badminton "Les volants"	
		Ajouter un lieu :

1.4.74.1. Lieu d'accueil N°1 : Club Badminton "Les volants"

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Jean Jaurès
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Cours de badminton et stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	7
Age maximal des enfants accueillis :	15
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.75. Opérateur N°74 : Belfius Mons-Hainaut ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Laminoirs (Mons.Arena)
Numéro :	2
Boîte :	A
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Belfius Mons-Hainaut	
		Ajouter un lieu :

1.4.75.1. Lieu d'accueil N°1 : Belfius Mons-Hainaut

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue de Laminoirs
Numéro :	2
Boîte :	A
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Description de l'activité proposée :	Entraînement de basket, cours théorique, rencontres avec d'autres équipes. Stages pour les enfants affiliés à une fédération.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4
Age maximal des enfants accueillis :	19
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.76. Opérateur N°75 : Basket Ball L'9 Flénu

Adresse du siège social

Rue :	Hall Omnisports Flénu, rue des Produits
Numéro :	18
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	FLENU

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres

L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui	☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel	

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Basket Ball L'9 Flénu	
		Ajouter un lieu :

1.4.76.1. Lieu d'accueil N°1 : Basket Ball L'9 Flénu

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Produits (Hall Omnisports Flénu)
Numéro :	18
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	FLENU

Description de l'activité proposée :	Activités de basket ball et stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3
Age maximal des enfants accueillis :	21
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.77. Opérateur N°76 : JS Cuesmes Basket Club

Adresse du siège social

Rue :	Rue Louise Michel
Numéro :	26
Boîte :	
Code postal :	7080
Commune :	LA BOUVERIE

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée

	☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	JS Cuesmes Basket Club	
		Ajouter un lieu :

1.4.77.1. Lieu d'accueil N°1 : JS Cuesmes Basket Club

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Salle Omnisport Cuesmes
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Entraînements et matchs de basket ball et stages
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.78. Opérateur N°77 : Pro Vélo Hainaut

Adresse du siège social

Rue :	Boulevard Charles Quint
Numéro :	35
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique

	☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Pro vélo Hainaut	
		Ajouter un lieu :

1.4.78.1. Lieu d'accueil N°1 : Pro vélo Hainaut

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	
Commune :	

Description de l'activité proposée :	Vélo
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.79. Opérateur N°78 : Qbike VTT BMX

Adresse du siège social

Rue :	Hameau de Poningue
Numéro :	14
Boîte :	D
Code postal :	7350
Commune :	THULIN

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes

	☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Centre adeps	
Lieu d'accueil N° : 2	Région de Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.79.1. Lieu d'accueil N°1 : Centre adeps

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue de la Sapinette
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Stages BMX
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.79.2. Lieu d'accueil N°2 : Région de Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	région de Mons
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	
Commune :	

Description de l'activité proposée :	Randonnées VTT
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

1.4.80. Opérateur N°79 : ASBL Attitude Dance Studio

Adresse du siège social

Rue : Rue Gabrielle Petit
Numéro : 4
Boîte :
Code postal : 7022
Commune : HYON

Forme juridique :

- ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☐ Autres

Type d'identification :

L'association est-elle partenaire du CLE ?

☒ Oui

☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Attitude Dance Studio	
		Ajouter un lieu :

1.4.80.1. Lieu d'accueil N°1 : Attitude Dance Studio

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Chaussée de Maubeuge
Numéro : 21
Boîte :
Code postal : 7022
Commune : HYON

Description de l'activité proposée :

Ecole de danses diverses. Stages

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☐ Oui

☒ Non

Age minimal des enfants accueillis :

2.5

Age maximal des enfants accueillis :

12

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

1.4.81. Opérateur N°80 : Evidence

Adresse du siège social

Rue : Rue Salvador Allende
Numéro : 144
Boîte : b
Code postal : 7021
Commune : HAVRE

Forme juridique :

- ☐ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☐ Autres

Type d'identification :

L'association est-elle partenaire du CLE ?

☒ Oui

☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Evidence	
		Ajouter un lieu :

1.4.81.1. Lieu d'accueil N°1 : Evidence

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue Salvadior Allende
Numéro : 144
Boîte : b
Code postal : 7021
Commune : HAVRE

Description de l'activité proposée :

Cours de zumba kid et stages zumba et multisports.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☐ Oui

☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

3.5

Age maximal des enfants accueillis :

12

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

1.4.82. Opérateur N°81 : Flow Motion ASBL

Adresse du siège social

Rue : Complexe sportif de l'Héribus - Chemin de Bavay
 Numéro : 108
 Boîte :
 Code postal : 7033
 Commune : CUESMES

Forme juridique :

- ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☐ Autres

Type d'identification :

L'association est-elle partenaire du CLE ?

☒ Oui

☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Flow Motion ASBL	
		Ajouter un lieu :

1.4.82.1. Lieu d'accueil N°1 : Flow Motion ASBL

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Chemin de Bavay
 Numéro : 108
 Boîte :
 Code postal : 7033
 Commune : CUESMES

Description de l'activité proposée :

Cours de danses diverses et workshops

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☒ Oui

☐ Non

Est-elle réalisée ?

☒ Oui

☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

5

Age maximal des enfants accueillis :

18

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non

1.4.83. Opérateur N°82 : Centre équestre Belian

Adresse du siège social

Rue : [Chaussée de Maubeuge](#)
Numéro : [252](#)
Boîte :
Code postal : [7000](#)
Commune : [MONS](#)

Forme juridique : ☐ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☐ Autres

L'association est-elle partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Centre équestre Belian	
		Ajouter un lieu :

1.4.83.1. Lieu d'accueil N°1 : Centre équestre Belian

Adresse du lieu d'accueil

Rue : [Chaussée de Maubeuge](#)
Numéro : [252](#)
Boîte :
Code postal : [7000](#)
Commune : [MONS](#)

Description de l'activité proposée : [Leçons d'équitation, soins aux chevaux, apprentissage divers. Cours de tous niveaux \(pension, dressage, ...\) et stages.](#)

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☐ Oui ☒ Non

Age minimal des enfants accueillis : [5](#)

Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.84. Opérateur N°83 : AEDEC Hyon

Adresse du siège social

Rue :	Rue de la Drève
Numéro :	48
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	AEDEC Hyon	
		Ajouter un lieu :

1.4.84.1. Lieu d'accueil N°1 : AEDEC Hyon

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	
Commune :	

Description de l'activité proposée : Entraînements et match de football. Stages.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☐ Oui

☒ Non

Age minimal des enfants accueillis :

5

Age maximal des enfants accueillis :

20

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

1.4.85. Opérateur N°84 : RLC Mesvinois

Adresse du siège social

Rue : Grand route 22
Numéro : 22
Boîte : 09
Code postal : 7000
Commune : MONS

Forme juridique :

- ☐ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☐ Autres

Type d'identification :

L'association est-elle partenaire du CLE ?

☒ Oui

☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	RLC Mesvinois	
		Ajouter un lieu :

1.4.85.1. Lieu d'accueil N°1 : RLC Mesvinois

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue Brunehaut
Numéro :
Boîte :
Code postal : 7022
Commune : MESVIN

Description de l'activité proposée :

Entraînements et matchs de football. Stages

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ? ☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis : 4.5

Age maximal des enfants accueillis : 18

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non

Quel est-il ? ☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.86. Opérateur N°85 : Royale entente Mons Nord

Adresse du siège social

Rue : rue du camp

Numéro : 100

Boîte :

Code postal : 7034

Commune : OBOURG

Forme juridique : ☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre

Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres

L'association est-elle partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Royale entente Mons Nord	
		Ajouter un lieu :

1.4.86.1. Lieu d'accueil N°1 : Royale entente Mons Nord

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue du camp

Numéro : 100

Boîte :	
Code postal :	7034
Commune :	OBOURG

Description de l'activité proposée :	Entraînements et matchs de championnat : football	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.87. Opérateur N°86 : RFCR Symphorinois

Adresse du siège social

Rue :	Rue Eleuthère Mercier
Numéro :	8
Boîte :	
Code postal :	7030
Commune :	SAINT-SYMPHORIEN

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	RFCR Symphorinois	
		Ajouter un lieu :

1.4.87.1. Lieu d'accueil N°1 : RFCR Symphorinois

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Eleuthère Mercier
-------	-----------------------

Numéro :	8
Boîte :	
Code postal :	7030
Commune :	SAINT-SYMPHORIEN

Description de l'activité proposée :	Entraînements et matchs de football. Stages.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5	
Age maximal des enfants accueillis :	15	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.88. Opérateur N°87 : ASBL Keeper n°1

Adresse du siège social

Rue :	Rue de St Amand
Numéro :	6
Boîte :	
Code postal :	7032
Commune :	SPIENNES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Keeper - RAEC Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.88.1. Lieu d'accueil N°1 : Keeper - RAEC Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue du Tir (RAEC Mons - Stade Tondreau)
-------	--

Numéro :	80
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Entraînements spécifiques pour gardiens de but de football. Stages.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	7	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.89. Opérateur N°88 : Cadence ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Rue de Wagnons
Numéro :	191
Boîte :	
Code postal :	7380
Commune :	QUIEVRAIN

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Cadence Maison Provinciale	
		Ajouter un lieu :

1.4.89.1. Lieu d'accueil N°1 : Cadence Maison Provinciale

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Saint-Antoine (Maison provinciale)
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Activités de gymnastique rythmique sportive. Stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	abonnement/cours par semestre

1.4.90. Opérateur N°89 : Hemerocallis

Adresse du siège social

Rue :	Avenue des Frondaisons
Numéro :	38
Boîte :	
Code postal :	7020
Commune :	NIMY

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
-------	-----------------------	--

Lieu d'accueil N° : 1	Hemerocallis Ursulines	
Lieu d'accueil N° : 2	Hemerocallis Icet	
	Ajouter un lieu :	

1.4.90.1. Lieu d'accueil N°1 : Hemerocallis Ursulines

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Valenciennoise (Ursulines - Hall1)
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Activités de gymnastique: éveil et artistique. Stages
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.90.2. Lieu d'accueil N°2 : Hemerocallis Icet

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Jean Jaurès (ICET)
Numéro :	85
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Activités de gymnastique: éveil et artistique. Stages
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.91. Opérateur N°90 : Grâce

Adresse du siège social

Rue :	Rue de la Barrière
Numéro :	89
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
-------------------	---

Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Grâce	
		Ajouter un lieu :

1.4.91.1. Lieu d'accueil N°1 : Grâce

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Jean Jaurès
Numéro :	(Icet)
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Gymnastique rythmique:chorégraphie, grâce, rythme, habilité gestuelle et mouvement.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.92. Opérateur N°91 : ASBL Floorball Club de Mons

Adresse du siège social

Rue :	Rue Blancart
Numéro :	8
Boîte :	
Code postal :	7030
Commune :	SAINT - SYMPHORIEN

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Floorball club Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.92.1. Lieu d'accueil N°1 : Floorball club Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Saint-Antoine (Maison Provinciale)
Numéro :	1
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Initiation au floorball : hockey en salle	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	16	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.93. Opérateur N°92 : Centre sportif "La Sapinette"

Adresse du siège social

Rue :	Avenue de la Sapinette
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL
-------------------	---

Précisez : Type d'identification :	☒ Autre Centre Adeps Fédération Wallonie-Bruxelles ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Centre sportif adeps Mons "La sapinette"	
		Ajouter un lieu :

1.4.93.1. Lieu d'accueil N°1 : Centre sportif adeps Mons "La sapinette"

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue de la Sapinette
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Stages sportifs durant les vacances (multisports, vtt, tennis, voile, sports raquettes, BMX, danse, football, etc.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3
Age maximal des enfants accueillis :	17
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	familles nombreuses

1.4.94. Opérateur N°93 : ASBL Dynami Mons

Adresse du siège social

Rue :	Rue Camille Toussaint
Numéro :	107
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Dynami Mons Cuesmes	
Lieu d'accueil N° : 2	Dynami Mons Havré	
	Ajouter un lieu :	

1.4.94.1. Lieu d'accueil N°1 : Dynami Mons Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Salle omnisports Cuesmes
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Stages multisports, natation, psychomotricité, bricolage et psychonatation.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5	
Age maximal des enfants accueillis :	14	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.94.2. Lieu d'accueil N°2 : Dynami Mons Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Salle omnisports Havré
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Stages multisports, natation, psychomotricité, bricolage et psychonatation.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5	
Age maximal des enfants accueillis :	14	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.95. Opérateur N°94 : Royal Castor Club de Mons

Adresse du siège social

Rue :	Chemin du Canon
Numéro :	130
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Piscine Lago	
Lieu d'accueil N° : 2	Piscine de Cuesmes	
Lieu d'accueil N° : 3	Piscine de Quaregnon	
	Ajouter un lieu :	

1.4.95.1. Lieu d'accueil N°1 : Piscine Lago

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue de la Sapinette
Numéro :	20
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Apprentissage de la natation (Baby club, initiation et perfectionnement), water-polo et natation artistique. Stages.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4	
Age maximal des enfants accueillis :	15	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.95.2. Lieu d'accueil N°2 : Piscine de Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Voie de Wasmes
Numéro :	232
Boîte :	
Code postal :	7033
Commune :	CUESMES

Description de l'activité proposée :	Apprentissage de la natation (Baby club, initiation et perfectionnement), water-polo et natation artistique. Stages.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4	
Age maximal des enfants accueillis :	15	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.95.3. Lieu d'accueil N°3 : Piscine de Quaregnon

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Patriotes
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7390
Commune :	QUAREGNON

Description de l'activité proposée :	Apprentissage de la natation (Baby club, initiation et perfectionnement), water-polo et natation artistique. Stages.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4	
Age maximal des enfants accueillis :	15	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.96. Opérateur N°95 : Le Zanclus

Adresse du siège social

Rue :	Rue Raoul Godefroid
Numéro :	14
Boîte :	F
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Zanclus -piscine de Cuesmes	
		Ajouter un lieu :

1.4.96.1. Lieu d'accueil N°1 : Zanclus -piscine de Cuesmes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Voie de Wasmes
Numéro :	232
Boîte :	
Code postal :	7033

Commune :	CUESMES	
Description de l'activité proposée :	Cours d'initiation à la plongée sous-marine: préparation en piscine et exploitation en milieu naturel.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	10	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.97. Opérateur N°96 : Linguasports

Adresse du siège social

Rue :	Rue de Spiennes
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	NOUVELLES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Linguasports	
		Ajouter un lieu :

1.4.97.1. Lieu d'accueil N°1 : Linguasports

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue du Tir (Ursulines)
Numéro :	12
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Cours de rollers ludiques et stages.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	7	
Age maximal des enfants accueillis :	14	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.98. Opérateur N°97 : Stoemp Academy ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Rue de la Sapinette
Numéro :	20
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Stoemp Academy Asbl	

Ajouter un lieu :

1.4.98.1. Lieu d'accueil N°1 : Stoemp Academy Asbl

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue de La Sapinette
 Numéro : 20
 Boîte :
 Code postal : 7000
 Commune : MONS

Description de l'activité proposée : Cours de skate
 L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☐ Oui ☒ Non
 Age minimal des enfants accueillis : 5
 Age maximal des enfants accueillis : 18
 Capacité d'accueil :
 L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non

1.4.99. Opérateur N°98 : Rugby Club de Mons Cramonciau

Adresse du siège social

Rue : Rue de Mons
 Numéro : 365
 Boîte :
 Code postal : 7011
 Commune : GHILIN

Forme juridique : ☐ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
 Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☐ Autres
 L'association est-elle partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non
 Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Rugby Club de Mons Cramonciau	

Ajouter un lieu :

1.4.99.1. Lieu d'accueil N°1 : Rugby Club de Mons Cramonciau

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue de Mons
 Numéro : 365
 Boîte :
 Code postal : 7011
 Commune : GHLIN

Description de l'activité proposée : Cours de rugby et stages.
 L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☐ Oui ☒ Non
 Age minimal des enfants accueillis : 4
 Age maximal des enfants accueillis : 18
 Capacité d'accueil :
 L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☐ Oui ☒ Non

1.4.100. Opérateur N°99 : La Palette Obourgeoise

Adresse du siège social

Rue : rue des écoles
 Numéro : 52-54
 Boîte :
 Code postal : 7034
 Commune : OBOURG

Forme juridique : ☐ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
 Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☒ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☐ Autres
 L'association est-elle partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non
 Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	La Palette Obourgeoise	

Ajouter un lieu :

1.4.100.1. Lieu d'accueil N°1 : La Palette Obourgeoise

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue des écoles
 Numéro : 52
 Boîte :
 Code postal : 7034
 Commune : OBOURG

Description de l'activité proposée : Jeu de tennis de table
 L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☐ Oui ☒ Non
 Age minimal des enfants accueillis : 7
 Age maximal des enfants accueillis : 18
 Capacité d'accueil :
 L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☒ Non
 Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ? ☒ Oui ☐ Non
 Quel est-il ? ☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.101. Opérateur N°100 : Club Pongiste montois

Adresse du siège social

Rue : Chaussée du Roi Baudouin
 Numéro : 269
 Boîte :
 Code postal : 7031
 Commune : VILLERS-SAINT-GHISLAIN

Forme juridique : ☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
 Type d'identification : ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
 L'association est-elle partenaire du CLE ? ☒ Oui ☐ Non
 Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil : ☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Club pongiste montois	
		Ajouter un lieu :

1.4.101.1. Lieu d'accueil N°1 : Club pongiste montois

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue de l'Hôpital
Numéro :	6
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Initiation et perfectionnement à la pratique du tennis de table. Stages.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	7	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.102. Opérateur N°101 : Royal Tennis Club Jemappien

Adresse du siège social

Rue :	rue Charles Plusquin
Numéro :	19
Boîte :	
Code postal :	7050
Commune :	MASNUY - SAINT - PIERRE

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☒ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue

	☐ Autres	
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui	☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel	

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Royal Tennis Club Jemappien Flénu (hiver)	
Lieu d'accueil N° : 2	Royal Tennis Club Jemappien Jemappes (été)	
	Ajouter un lieu :	

1.4.102.1. Lieu d'accueil N°1 : Royal Tennis Club Jemappien Flénu (hiver)

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Produits
Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	FLENU

Description de l'activité proposée :	Cours de mini-tennis et tennis. Stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	réduction de 15% pour les familles

1.4.102.2. Lieu d'accueil N°2 : Royal Tennis Club Jemappien Jemappes (été)

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Château Guillochain (Parc communal)
Numéro :	35
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Description de l'activité proposée :	Cours de mini-tennis et tennis. Stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	réduction de 15% pour les familles

1.4.103. Opérateur N°102 : Autrecours

Adresse du siège social

Rue :	Chemin de la Procession, 266
Numéro :	266
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	soutien scolaire privé
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Autrecours	
		Ajouter un lieu :

1.4.103.1. Lieu d'accueil N°1 : Autrecours

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chemin Saint-Pierre
Numéro :	43
Boîte :	
Code postal :	7030
Commune :	SAINT-SYMPHORIEN

Description de l'activité proposée :	Soutien scolaire et stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	8
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?
Quel est-il ?

- ☒ Oui ☐ Non
- ☐ Tarif en fonction des revenus des parents
☒ Réductions pour les fratries
☐ Autre

1.4.104. Opérateur N°103 : Happymove

Adresse du siège social

Rue : Boulevard Albert Elisabeth
Numéro : 55
Boîte :
Code postal : 7000
Commune : MONS

Forme juridique :

- ☐ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre

Type d'identification :

- ☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☐ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☒ Autres

Précisez le « autre » :

coaching scolaire et stages - déclaré à l'ONE

L'association est-elle partenaire du CLE ?

- ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Happymove	
		Ajouter un lieu :

1.4.104.1. Lieu d'accueil N°1 : Happymove

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Impasse du Fish Club
Numéro : 25
Boîte :
Code postal : 7000
Commune : MONS

Description de l'activité proposée :

Coaching scolaire, atelier de méthodologie, ...
et stages : octofun, gestion des émotions, ...

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.105. Opérateur N°104 : La guilde des maths

Adresse du siège social

Rue :	pas d'adresse
Numéro :	0
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	soutien scolaire en mathématique
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil
Lieu d'accueil N° : 1	La Guilde des Maths
	Ajouter un lieu :

1.4.105.1. Lieu d'accueil N°1 : La Guilde des Maths

Adresse du lieu d'accueil

Rue :
 Numéro :
 Boîte :
 Code postal :

Commune :

Description de l'activité proposée :

Soutien scolaire en mathématiques et syages de remédiation

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☒ Oui

☐ Non

Est-elle réalisée ?

☒ Oui

☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

12

Age maximal des enfants accueillis :

15

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

☐ Oui

☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui

☒ Non

1.4.106. Opérateur N°105 : Espace HP ASBL

Adresse du siège social

Rue :

Esplanade du Dragon

Numéro :

302

Boîte :

Code postal :

7000

Commune :

MONS

Forme juridique :

☒ ASBL

☐ Association de fait

☐ Administration communale

☐ CPAS

☐ Intercommunale

☐ Personne physique

☐ SPRL, SA ou SCRL

☐ Autre

Type d'identification :

☐ Organisation de jeunesse

☐ Centre d'expression et de créativité

☐ Club sportif

☐ Mouvement d'éducation permanente

☐ Maison ou centre de jeunes

☐ Service d'aide à la jeunesse

☐ Bibliothèque

☐ Académie de musique

☐ Académie d'arts plastiques

☐ Centre culturel

☐ Ludothèque

☐ Maison du quartier

☐ Musée

☐ Théâtre

☐ Ecole de langue

☒ Autres

Précisez le « autre » :

centre d'accrochage jeunes HP

L'association est-elle partenaire du CLE ?

☒ Oui

☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Espace HP	
		Ajouter un lieu :

1.4.106.1. Lieu d'accueil N°1 : Espace HP

Adresse du lieu d'accueil

Rue :

Mons centre

Numéro :	
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Centre d'accrochage pour jeunes HP : méthodologie, bien-être, ... et stages.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.107. Opérateur N°106 : Le répit

Adresse du siège social

Rue :	rue du Temple (CPESM)
Numéro :	2
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☒ Autre
Précisez :	Province de Hainaut - CPESM
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Service "Répit"
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Le répit - Villa "La Chrysalide"	
		Ajouter un lieu :

1.4.107.1. Lieu d'accueil N°1 : Le répit - Villa "La Chrysalide"

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Marais à Chardons
Numéro :	5
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Description de l'activité proposée :	Structure d'accueil extrascolaire qui accueille et/ou héberge des jeunes, inscrits à l'AVIQ, présentant un spectre autistique. Certains week-ends et lors des congés scolaires (9 semaines). Durant l'accueil: activités ludiques et sportives et lors de l'hébergement: apprentissage de l'autonomie en plus des activités.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	17	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.108. Opérateur N°107 : La clairière enchantée

Adresse du siège social

Rue :	Rue Saint-Antoine
Numéro :	11
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☒ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres

Précisez le « autre » :	Maison d'enfants qui organise des activités extrascolaires - déclaré à l'ONE	
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui	☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel	

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	La clairière enchantée Havré	
	Ajouter un lieu :	

1.4.108.1. Lieu d'accueil N°1 : La clairière enchantée Havré

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue Paul de Goussencourt
Numéro :	14 et 106
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Stages autour d'un thème et accueil des enfants lors des congés pédagogiques.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	1.5	
Age maximal des enfants accueillis :	6	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.109. Opérateur N°108 : Dynarythmique ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Rue Ernest Martel
Numéro :	15
Boîte :	
Code postal :	7190
Commune :	MARCHE - LEZ - ECAUSSINNES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée

	☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Organisation de stages - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Dynarythmique Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.109.1. Lieu d'accueil N°1 : Dynarythmique Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Dominicains (Locaux collège Saint-Stanislas)
Numéro :	15
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Stages sportifs, créatifs, culturels, ...
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5
Age maximal des enfants accueillis :	13
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.110. Opérateur N°109 : ASBL En Avant

Adresse du siège social

Rue :	Place du Busteau
Numéro :	24
Boîte :	A
Code postal :	7011
Commune :	GHILIN

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque

	☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Ateliers durant les vacances - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Place du Busteau	
Lieu d'accueil N° : 2	Rue Simonon	
Lieu d'accueil N° : 3	rue Valenciennoise, 1A	
	Ajouter un lieu :	

1.4.110.1. Lieu d'accueil N°1 : Place du Busteau

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Place du Busteau
Numéro :	24
Boîte :	A
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Description de l'activité proposée :	Ateliers à thèmes: créatives, sportives, culturelles, ... en semaine et durant les vacances.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non	
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non	
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non	

1.4.110.2. Lieu d'accueil N°2 : Rue Simonon

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Simonon
Numéro :	12
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Description de l'activité proposée :	Ateliers à thèmes: créatives, sportives, culturelles, ... en semaine et durant les vacances.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non	
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non	
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non	

1.4.110.3. Lieu d'accueil N°3 : rue Valenciennoise, 1A

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Valenciennoise (Locaux Ursulines)
Numéro :	1 A
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Multi-activités tous les mercredis en période scolaire	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.111. Opérateur N°110 : ASBL Le Bosquet- site chartriers

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Chartriers
Numéro :	12
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Maison de repos
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
-------	-----------------------	--

Lieu d'accueil N° : 1	Site Chartriers	
		Ajouter un lieu :

1.4.111.1. Lieu d'accueil N°1 : Site Chartriers

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Chartriers
Numéro :	12
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Stages intergénérationnels et activités ludiques à thème durant les vacances scolaires.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre

1.4.112. Opérateur N°111 : Mundaneum ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Rue de Nimy
Numéro :	76
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☒ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Mundaneum	
		Ajouter un lieu :

1.4.112.1. Lieu d'accueil N°1 : Mundaneum

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Rue de Nimy
Numéro : 76
Boîte :
Code postal : 7000
Commune : MONS

Description de l'activité proposée :

Découverte du Mundaneum, des expositions temporaires et animations thématiques.

L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?

☒ Oui ☐ Non

Est-elle réalisée ?

☒ Oui ☐ Non

Age minimal des enfants accueillis :

6

Age maximal des enfants accueillis :

18

Capacité d'accueil :

L'activité est-elle gratuite ?

☐ Oui ☒ Non

Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?

☐ Oui ☒ Non

1.4.113. Opérateur N°112 : Mons Havré Band

Adresse du siège social

Rue : Rue Taille des Vignes
Numéro : 10
Boîte :
Code postal : 7021
Commune : HAVRE

Forme juridique :

- ☐ ASBL
☒ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
☐ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☐ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue

Type d'identification :

☒ Autres	
Précisez le « autre » :	Musique - Orchestre d'Harmonie - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Mons Havré Band	
		Ajouter un lieu :

1.4.113.1. Lieu d'accueil N°1 : Mons Havré Band

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Victor Baudour
Numéro :	42
Boîte :	
Code postal :	7021
Commune :	HAVRE

Description de l'activité proposée :	Cours de musique + orchestre
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.114. Opérateur N°113 : Le jardin musical Ghlin

Adresse du siège social

Rue :	Rue Charles Piron
Numéro :	44
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Forme juridique :	☐ ASBL ☒ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier

	☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Musique - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Jardin musical Ghlin	
		Ajouter un lieu :

1.4.114.1. Lieu d'accueil N°1 : Jardin musical Ghlin

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Sentier du Vicaire
Numéro :	(locaux école communale Barigand)
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Description de l'activité proposée :	Eveil musical et activités danse, musique, solfège: apprentissage de tous les instruments.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☐ Non	
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	18	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non	
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non	

1.4.115. Opérateur N°114 : Les Classes du Rock ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Rue Saint-Georges
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	1400
Commune :	NIVELLES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques

	☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Musique
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Les Classes du Rock Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.115.1. Lieu d'accueil N°1 : Les Classes du Rock Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue du Tir
Numéro :	80
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Cours de musique de style pop rock sans utilisation du solfège (guitare, basse, batterie, chant, ...) et stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	9
Age maximal des enfants accueillis :	18
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.116. Opérateur N°115 : Hit Music Center ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Vieux Chemin de Binche
Numéro :	311
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse

	☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Musique
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Hit Music Center ASBL	
		Ajouter un lieu :

1.4.116.1. Lieu d'accueil N°1 : Hit Music Center ASBL

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Vieux Chemin de Binche
Numéro :	311
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Cours de batterie pop/rock
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.117. Opérateur N°116 : Centre "Un pas En avant"

Adresse du siège social

Rue :	Rue Franche
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	7020
Commune :	NIMY

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☒ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes

	☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	psychomotricité - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Centre un pas en avant	
		Ajouter un lieu :

1.4.117.1. Lieu d'accueil N°1 : Centre un pas en avant

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue Franche
Numéro :	7
Boîte :	
Code postal :	7020
Commune :	NIMY

Description de l'activité proposée :	Psychomotricité globale, fonctionnelle et relationnelle. Ateliers et stages.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5
Age maximal des enfants accueillis :	6
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.118. Opérateur N°117 : Horizons Jeunesse

Adresse du siège social

Rue :	Rue des Dames Blanches
Numéro :	24
Boîte :	
Code postal :	5000
Commune :	NAMUR

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif

	☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	séjours de vacances
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	plusieurs lieux	
		Ajouter un lieu :

1.4.118.1. Lieu d'accueil N°1 : plusieurs lieux

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	plusieurs lieux en Belgique
Numéro :	0
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	séjours résidentiels en Belgique
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	mutualité neutre et parrainage

1.4.119. Opérateur N°118 : Fédération Nationale des Patro ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Rue de l'Hôpital 15
Numéro :	17
Boîte :	
Code postal :	6060
Commune :	GILLY

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☒ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Patro de Ghlin	
Lieu d'accueil N° : 2	Patro de Mons-Messines	
Lieu d'accueil N° : 3	Patro Notre-Dame des Hayettes de Nouvelles	
	Ajouter un lieu :	

1.4.119.1. Lieu d'accueil N°1 : Patro de Ghlin

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Grand Marais
Numéro :	51
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Description de l'activité proposée :	Mouvement de jeunesse mixte : activités sportives, créatives, grands jeux, découvertes, actions bénévoles et citoyennes, sorties... proposés par des animateurs dynamiques et motivés.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	16
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☒ Oui ☐ Non

1.4.119.2. Lieu d'accueil N°2 : Patro de Mons-Messines

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Joncquois
Numéro :	124
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Mouvement de jeunesse mixte	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4	
Age maximal des enfants accueillis :	16	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☐ Non

1.4.119.3. Lieu d'accueil N°3 : Patro Notre-Dame des Hayettes de Nouvelles

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue de Binche
Numéro :	8
Boîte :	
Code postal :	7040
Commune :	ASQUILLIES

Description de l'activité proposée :	Mouvement de jeunesse mixte	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	4	
Age maximal des enfants accueillis :	16	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☐ Non

1.4.120. Opérateur N°119 : ASBL Vacances Vivantes

Adresse du siège social

Rue :	Chaussée de Vleurgat, 113
Numéro :	113
Boîte :	
Code postal :	1000
Commune :	BRUXELLES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	séjours de vacances - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire
☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Plusieurs lieux	
		Ajouter un lieu :

1.4.120.1. Lieu d'accueil N°1 : Plusieurs lieux

Adresse du lieu d'accueil

Rue : Place d'Obourg
Numéro : 3
Boîte :
Code postal : 7034
Commune : OBOURG

Description de l'activité proposée : Mouvement de jeunesse mixte
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ? ☐ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis : 5
Age maximal des enfants accueillis : 17
Capacité d'accueil :
L'activité est-elle gratuite ? ☐ Oui ☐ Non

1.4.121. Opérateur N°120 : ASBL Latitudes Jeunes

Adresse du siège social

Rue : Av. des Nouvelles Technologies
Numéro : 24
Boîte :
Code postal : 7080
Commune : FRAMERIES

Forme juridique : ☒ ASBL
☐ Association de fait
☐ Administration communale
☐ CPAS
☐ Intercommunale
☐ Personne physique
☐ SPRL, SA ou SCRL
☐ Autre
Type d'identification : ☒ Organisation de jeunesse
☐ Centre d'expression et de créativité
☐ Club sportif
☐ Mouvement d'éducation permanente
☐ Maison ou centre de jeunes
☐ Service d'aide à la jeunesse
☐ Bibliothèque
☐ Académie de musique
☐ Académie d'arts plastiques
☐ Centre culturel
☐ Ludothèque
☐ Maison du quartier
☐ Musée
☐ Théâtre
☐ Ecole de langue
☒ Autres

Précisez le « autre » :

déclaré à l'ONE

L'association est-elle partenaire du CLE ?

- ☒ Oui ☐ Non

Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :

- ☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	plusieurs lieux	
		Ajouter un lieu :

1.4.121.1. Lieu d'accueil N°1 : plusieurs lieux

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chaussée de Vleurgat
Numéro :	113
Boîte :	
Code postal :	1000
Commune :	BRUXELLES

Description de l'activité proposée :	Séjours vers diverses destinations	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	23	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.122. Opérateur N°121 : Scouts et Guides Pluralistes de Mons/134SGP

Adresse du siège social

Rue :	39 Avenue de la Porte de Hal
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7034
Commune :	OBourg

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☒ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☐ Autres
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire

☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Place d'Obourg	
		Ajouter un lieu :

1.4.122.1. Lieu d'accueil N°1 : Place d'Obourg

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Place d'Obourg
Numéro :	3
Boîte :	
Code postal :	7034
Commune :	OBourg

Description de l'activité proposée :	Mouvement de jeunesse
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui ☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	5
Age maximal des enfants accueillis :	17
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui ☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☐ Réductions pour les fratries ☒ Autre
Précisez :	pas d'info à ce sujet

1.4.123. Opérateur N°122 : Ohana Switch ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Walhostraat
Numéro :	45
Boîte :	
Code postal :	3401
Commune :	WALSHOUTEM

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée

	☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Stages et anniversaires - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☐ Oui ☒ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Ohana Switch	
		Ajouter un lieu :

1.4.123.1. Lieu d'accueil N°1 : Ohana Switch

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chemin de Bethléem
Numéro :	9
Boîte :	E
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Stages à thèmes : initiation jeux coopératifs et émotions. Organisation d'anniversaires	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :	10	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.124. Opérateur N°123 : ASBL AnimAventure

Adresse du siège social

Rue :	Rue Basse
Numéro :	39
Boîte :	
Code postal :	7050
Commune :	ERBISOEUL

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque

	☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	stage vélo - déclaré à l'ONE - Pour le moment pas de lieu d'accueil disponible.
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Rue des Clercs	
		Ajouter un lieu :

1.4.124.1. Lieu d'accueil N°1 : Rue des Clercs

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Clercs (école externat Saint-Joseph)
Numéro :	34
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	multi-activités: ateliers créatifs, sports, sorties pédagogiques, etc.
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	6
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.125. Opérateur N°124 : Les Ptit'Souris asbl

Adresse du siège social

Rue :	Chemin de Bavay
Numéro :	165
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	HYON

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique

	☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☐ Oui ☒ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Les Ptit'Souris Hyon	
		Ajouter un lieu :

1.4.125.1. Lieu d'accueil N°1 : Les Ptit'Souris Hyon

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chemin de Bavay
Numéro :	165
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	HYON

Description de l'activité proposée :	Activités extrascolaires mercredi a-m. Stages multiactivités.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☐ Non	
Age minimal des enfants accueillis :	3	
Age maximal des enfants accueillis :	9	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non	
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non	

1.4.126. Opérateur N°125 : Le repère des choupinours

Adresse du siège social

Rue :	Petite propriété terrienne
Numéro :	47
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☒ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse

	☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Multiactivités - déclaré ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☐ Oui ☒ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Les ateliers de choupinous Jemappes	
	Ajouter un lieu :	

1.4.126.1. Lieu d'accueil N°1 : Les ateliers de choupinous Jemappes

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Avenue Wilson
Numéro :	514
Boîte :	
Code postal :	7012
Commune :	JEMAPPES

Description de l'activité proposée :	Durant les congés scolaires, multiactivités: ateliers peinture, culinaire, jardinage, lecture, chnt	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0	
Age maximal des enfants accueillis :	0	
Capacité d'accueil :		
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui	☒ Non

1.4.127. Opérateur N°126 : Florilège

Adresse du siège social

Rue :	Rue du Grand Jour
Numéro :	16
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Forme juridique :	☐ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☒ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif

	☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	stages - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Florilège Mons	
		Ajouter un lieu :

1.4.127.1. Lieu d'accueil N°1 : Florilège Mons

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue du Grand Jour
Numéro :	16
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Stages lecture et musique
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☒ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5
Age maximal des enfants accueillis :	8
Capacité d'accueil :	7
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.128. Opérateur N°127 : Animathieu ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Résidence de la Prairie
Numéro :	46
Boîte :	
Code postal :	7011
Commune :	GHLIN

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre
Type d'identification :	☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité

	☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Extrascolaire mercredi - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Animathieu	
		Ajouter un lieu :

1.4.128.1. Lieu d'accueil N°1 : Animathieu

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Rue des Clercs
Numéro :	34
Boîte :	
Code postal :	7000
Commune :	MONS

Description de l'activité proposée :	Extrascolaire multi-activités mercredi après-midi: ateliers créatifs, sports et soutien pédagogique.	
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☒ Oui	☐ Non
Est-elle réalisée ?	☒ Oui	☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5	
Age maximal des enfants accueillis :	12	
Capacité d'accueil :	30	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui	☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☒ Oui	☐ Non
Quel est-il ?	☐ Tarif en fonction des revenus des parents ☒ Réductions pour les fratries ☐ Autre	

1.4.129. Opérateur N°128 : Dream it

Adresse du siège social

Rue :	Chaussée de Maubeuge
Numéro :	470
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	HYON

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait ☐ Administration communale
-------------------	---

Type d'identification :	☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	stages - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☒ Oui ☐ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Dream it	
		Ajouter un lieu :

1.4.129.1. Lieu d'accueil N°1 : Dream it

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Chaussée de Maubeuge
Numéro :	470
Boîte :	
Code postal :	7022
Commune :	HYON

Description de l'activité proposée :	Stages
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	2.5
Age maximal des enfants accueillis :	12
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.130. Opérateur N°129 : NA et Compagnie ASBL

Adresse du siège social

Rue :	Avenue de la Wallonie
Numéro :	4
Boîte :	
Code postal :	7060
Commune :	SOIGNIES

Forme juridique :	☒ ASBL ☐ Association de fait
-------------------	--

Type d'identification :	☐ Administration communale ☐ CPAS ☐ Intercommunale ☐ Personne physique ☐ SPRL, SA ou SCRL ☐ Autre ☐ Organisation de jeunesse ☐ Centre d'expression et de créativité ☐ Club sportif ☐ Mouvement d'éducation permanente ☐ Maison ou centre de jeunes ☐ Service d'aide à la jeunesse ☐ Bibliothèque ☐ Académie de musique ☐ Académie d'arts plastiques ☐ Centre culturel ☐ Ludothèque ☐ Maison du quartier ☐ Musée ☐ Théâtre ☐ Ecole de langue ☒ Autres
Précisez le « autre » :	Stages - déclaré à l'ONE
L'association est-elle partenaire du CLE ?	☐ Oui ☒ Non
Souhaitez vous renseigner les lieux d'accueil :	☒ dans le formulaire ☐ dans un fichier Excel

Relevé des lieux d'activités organisé(s) par les associations culturelles et sportives sur le territoire de la commune :

Lieux	Nom du lieu d'accueil	
Lieu d'accueil N° : 1	Salle CALVA Maisières	
		Ajouter un lieu :

1.4.130.1. Lieu d'accueil N°1 : Salle CALVA Maisières

Adresse du lieu d'accueil

Rue :	Cité des Espinois
Numéro :	79
Boîte :	
Code postal :	7020
Commune :	MAISIERES

Description de l'activité proposée :	Stage de danse et activités ludiques
L'inclusion d'enfants à besoins spécifiques (handicap) est-elle possible ?	☐ Oui ☐ Non
Age minimal des enfants accueillis :	0
Age maximal des enfants accueillis :	0
Capacité d'accueil :	
L'activité est-elle gratuite ?	☐ Oui ☒ Non
Existe-t-il un système de réduction pour la participation financière des parents ?	☐ Oui ☒ Non

1.4.131. Estimation sur la qualité des informations recueillies pour les "autres opérateurs" (activités thématiques)

Pourcentage d'opérateurs répertoriés (par rapport au nombre total existant sur la commune) :

Environ :	93
-----------	----

2. II. Analyse des besoins

2.1. Partie 1 : Avis des différentes parties prenantes : parents, opérateurs, enfants

2.1.1. 1. Les parents

Combien de parents ont répondu à la consultation ?

45

Par quelle.s méthode.s ?

- ☐ Entretiens individuels
☐ Discussion en groupe
☒ Questionnaire

Quelles sont les principales difficultés ou manques rencontrés par les parents interrogés en matière d'accueil de leurs enfants durant le temps libre ? ⁽¹⁾

Qualité de l'information

		Précisez
☐	Contenu de l'information et compréhension des messages	
☒	Canaux de diffusion de l'information	Informar les parents des possibilités d'être informés par la CATL.
☒	Moments de la diffusion de l'information	Évaluer les moments de diffusion si possibilité de changements et communiquer aux parents le pourquoi du planning.

Horaires

		Précisez
☐	Avant l'école	
☒	Après l'école	Quand le parent éprouve des difficultés, l'"après l'école" est mentionné.
☒	Mercredi après-midi	Quand le parent éprouve des difficultés, le "mercredi après-midi" est mentionné.
☐	Week-end	
☒	Petites vacances	Difficulté à faire garder les enfants durant cette période. Printemps en première position.
☒	Grandes vacances	Difficulté à faire garder les enfants durant cette période. Grandes vacances en première position avant les petites vacances.
☒	Journées pédagogiques	Quand le parent éprouve des difficultés, les "journées pédagogiques" sont mentionnées.
☐	Jours fériés	
☐	Autre (ex : grève, ...)	

Infrastructures d'accueil

Locaux intérieurs ⁽²⁾

		Précisez
☐	Propreté / salubrité	
☐	Sécurité	
☐	Aménagement	
☐	Dimensions	

Espaces extérieurs

		Précisez
☐	Propreté / salubrité	
☐	Sécurité	
☐	Aménagement	

⁽¹⁾ Cochez uniquement les difficultés ou manques exprimés par une grande proportion des personnes interrogées ou qui constitue une difficulté cruciale pour certains répondants (dans ce cas, merci de l'indiquer dans la partie « précisez »).

⁽²⁾ Prise en compte des 'facilités' (ex : coin à langer, toilettes, couloirs, cuisine, etc).

☐	Dimensions	
--------------------------	------------	--

Offre d'activités

		Précisez
☐	Activités multidimensionnelles encadrées	
☐	Accompagnement à la scolarité	
☒	Activités sportives	Quand les parents estiment qu'il manque des activités, le sport est mentionné en première position. Stages de natation pour les plus petits ou du football avec la mention de la compatibilité des horaires de travail des parents.
☐	Activités artistiques (musique, dessin, photographie, théâtre, ...)	
☐	Activités culturelles (musée, expo, spectacles, ...)	
☐	Activités extérieures et relatives à l'environnement	
☐	Autres	

Offres par tranches d'âge ⁽³⁾

		Précisez
☒	2,5-5 ans	Difficultés pour faire garder leur(s) enfant(s) le mercredi après-midi, après l'école et durant les journées pédagogiques. Difficultés de trouver une activité également durant les vacances scolaires.
☒	6-9 ans	Difficultés pour faire garder leur(s) enfant(s) surtout mentionnées durant les vacances scolaires.
☐	10-11 ans	
☐	12-15 ans	
☐	Plus de 15 ans	

Encadrement

		Précisez
☐	Nombre de professionnels par rapport au nombre d'enfants	
☒	Qualité de l'encadrement (pédagogie, qualification, formation, attention en termes de bien-être des enfants, ...)	Plus d'1/3 des parents ne sont pas satisfaits de la qualité de l'encadrement de l'accueil extrascolaire en période scolaire. Et satisfaits du matériel mis à disposition.
☐	Autre	

Accessibilité - coût ⁽⁴⁾

	Coût en semaine (avant/après l'école)	Coût pendant les vacances scolaires	Coût à d'autres périodes (we, journées pédagogiques, ...)
Activités multidimensionnelles encadrées	☐	☐	☐
Accompagnement à la scolarité	☐	☐	☐
Activités sportives	☐	☐	☒ Certains parents ne sont pas satisfaits du coût et du rapport/qualité prix élevé.
Activités artistiques (musique, dessin, photographie, théâtre, ...)	☐	☐	☒

⁽³⁾ N'hésitez pas à préciser à quelle période se rapportent les préoccupations relatives à l'offre d'activités (périodes scolaires, vacances scolaires, etc).

⁽⁴⁾ Cochez la case ou les cases concerné.e.s et précisez.

			Certains parents ne sont pas satisfaits du coût et du rapport/qualité prix élevé.
Activités culturelles (musée, expo, spectacles, ...)	☐	☐	☐
Activités extérieures et relatives à l'environnement	☐	☐	☐
Autres (ex : activités citoyennes, débats, philo, intergénérationnel, etc.) Précisez : Accueils associatifs (d'une manière générale)	☐	☒ Avis mitigé concernant le paramètre de l'accessibilité financière." Rapport qualité/prix élevé.	☐

Accessibilité géographique - localisation et déplacements

	Précisez
☐ Activités multidimensionnelles encadrées	
☐ Accompagnement à la scolarité	
☐ Activités sportives	
☐ Activités artistiques (musique, dessin, photographie, théâtre, ...)	
☐ Activités culturelles (musée, expo, spectacles, ...)	
☐ Activités extérieures et relatives à l'environnement	
☐ Autres (ex : activités citoyennes, débats, philo, intergénérationnel, etc.)	

Accessibilité enfants à besoins spécifiques

	Précisez
☐ Activités multidimensionnelles encadrées	
☐ Accompagnement à la scolarité	
☐ Activités sportives	
☐ Activités artistiques (musique, dessin, photographie, théâtre, ...)	
☐ Activités culturelles (musée, expo, spectacles, ...)	
☐ Activités extérieures et relatives à l'environnement	
☐ Autres (ex : activités citoyennes, débats, philo, intergénérationnel, etc.)	

Autres difficultés ou manques évoqués

Description	Précisez	
Incompatibilité avec les horaires de travail des parents et activités	Du fait de cette incompatibilité, l'enfant ne pratique pas d'activités.	
Accessibilité géographique (distance et durée du trajet) et financière	Ces paramètres constituent, pour la majorité, un frein pour inscrire son enfant à une activité.	
	Ajouter une difficulté:	

Parmi l'ensemble des difficultés ou manques évoqués par les parents, cochez les 3 thématiques qui ont été le plus souvent mentionnées

- ☐ Qualité de l'information
- ☒ Horaires
- ☐ Infrastructure d'accueil
- ☐ Offre d'activités
- ☒ Offre par tranches d'âge
- ☐ Encadrement
- ☒ Accessibilité - coût

- ☐ Accessibilité géographique
☐ Accessibilité enfants à besoins spécifiques
☐ Autres

2.1.2. 2. Les opérateurs de l'accueil

Combien d'opérateurs ont répondu à la consultation ?
 Par quelle.s méthode.s ?

114

- ☒ Entretiens individuels
☐ Discussion en groupe
☒ Questionnaire

Quelles difficultés ou manques les opérateurs interrogés ont principalement pointés en matière d'organisation de l'accueil des enfants durant le temps libre ? ⁽⁵⁾

Infrastructures d'accueil

Locaux intérieurs ⁽⁶⁾

		Précisez
☐	Propreté / salubrité	
☐	Sécurité	
☐	Aménagement	
☐	Dimensions	

Espaces extérieurs

		Précisez
☐	Propreté / salubrité	
☐	Sécurité	
☐	Aménagement	
☐	Dimensions	

Matériel d'animation

		Précisez
☒	Coût	Responsables AES1 : demande d'un soutien financier complémentaire (obtenir un budget annuel) pour l'achat de matériel spécifique à l'extrascolaire ou donation de matériel ludique.
☒	Quantité	Responsables AES1 : compléter le matériel disponible par des vélos, des livres et des jeux extérieurs, divers.
☒	Qualité (durée de vie)	Responsables AES1 : possibilité d'un budget cumulable pour acheter du matériel plus onéreux, de qualité.
☐	Qualité (intérêt pédagogique)	
☐	Entretien et stockage	
☐	Autres	

Formation continue

		Précisez
☒	Offre (formations proposées, besoin des équipes, ...)	Accueillants AES1 (ALE) : désintérêt pour le suivi des formations qui est aussi remarqué dans la proposition de thématiques, ils n'ont pas d'avis à ce sujet. La majorité des accueillants n'ont pas suivi les formations de base et continues depuis qu'ils travaillent. En cette période particulière, parfois en raison de la crise sanitaire mais aussi car ils ne savent pas qu'ils sont tenus à suivre des formations. Le statut peut jouer sur le degré de motivation

⁽⁵⁾ Cochez uniquement les difficultés ou manques exprimés par une grande proportion des personnes interrogées ou qui constitue une difficulté cruciale pour certains répondants (dans ce cas, merci de l'indiquer dans la partie « précisez »)

⁽⁶⁾ Prise en compte des 'facilités' (ex : coin à langer, toilettes, couloirs, cuisine, etc)

		du personnel accueillant sur l'intérêt de suivre une formation (pour l'accueillant) ou d'inciter son personnel à le faire (pour l'"employeur"). Responsables AES1 et accueillants (ALE) : trouver une offre de formation adaptée à leurs besoins est relevé comme problématique.
☒	Motivation/Incitants	Accueillants AES1 (ALE) : difficultés rencontrées par le public "accueillants" pour suivre les formations de base et continues. Les formations n'apportent rien de concret en termes de diplôme ou certificat. Dans la pratique, la participation et les déplacements pour se rendre à des formations continues ne sont pas rémunérés, aspect qui constitue un obstacle.
☒	Remplacements	Responsables AES1 : grande difficulté de trouver des remplaçants pendant les absences lors des formations.
☒	Problème de localisation	AES1 et AES2 : les formations de base ou continues du catalogue ONE ne sont pas accessibles facilement d'un point de vue géographique. Ce paramètre restreint le choix des accueillantes. AES1 : lorsque les formations sont délocalisées dans la région montoise, le public sollicite en majorité une localisation en centre-ville de Mons pour des questions d'accessibilité géographique et de mobilité plus faciles.
☒	Autres Précisez :Périodes de formations - Local de formation	Responsables AES1 : organiser les formations lors des vacances scolaires pour éviter la difficulté des remplacements. Pour le public "accueillants"(ALE), intérêt pour certains de suivre les formations lors des vacances mais pas pour tous. Miser sur le mercredi après-midi? Nécessité d'un local de formation, avec espace extérieur, destiné à l'organisation des formations continues (mais aussi de base).

Encadrement

		Précisez
☒	Nombre de professionnels par rapport au nombre d'enfants	Accueillants AES1 (ALE) : ressources humaines insuffisantes, paramètre relevé lorsque les enfants sont dits "turbulents" ou lors de la gestion de conflits.
☒	Qualité de l'encadrement (pédagogie, qualification, formation, attention en termes de bien-être des enfants, ...)	Responsables AES1 : qualification du personnel qui est jugée d'insuffisante. Besoin d'un personnel qualifié pour assurer l'accueil.
☐	Autres	

Gestion

		Précisez
☒	Administrative	Responsables AES1 : souhait d'une gestion de l'accueil extrascolaire d'une manière plus globale et cohérente qui répond aux besoins des enfants et familles au sein de l'école et sur le territoire de la commune (paramètres de l'"offre" et la "qualité" pointés) et qui soutienne les directions d'écoles.
☒	Ressources humaines : recrutement, turn over remplacement lors d'absences, organisation de la formation continue, ...	Responsables AES1 : qualification insuffisante du personnel. Problématiques liées au recrutement, au remplacement lors des absences et turn-over du personnel.

☒	Autre Précisez : <u>Statut/rémunération</u>	Accueillants AES1: sous statut ALE. Demande d'une reconnaissance du statut d'accueillant extrascolaire et une réévaluation du "salaire" de la prestation en tant qu'ALE.
-------------------------------------	--	--

Coordination et partenariats

		Précisez
☒	Lien entre les différents opérateurs actifs sur la commune	Responsables AES1 : insuffisance de lien entre les acteurs de terrain. Accès à une base de données. Accueillants AES1 (ALE) : méconnaissance générale du secteur. Opérateurs ATL (Autres): soutien pour rassembler les opérateurs par le biais de rencontre et/ou créer des synergies. Accès à une base de données.
☐	Lien entre les opérateurs actifs sur le territoire communal et ceux actifs en dehors	
☒	Lien entre les opérateurs et la coordination ATL	Responsable AES1 : demande de renfort de lien pour les aspects mentionnés en matière d'organisation de l'accueil extrascolaire sur le territoire de la commune. Demande de rencontre avec la coordination ATL. Accueillants AES1(ALE) : le soutien demandé auprès de la coordination ATL est lié à la reconnaissance/valorisation du statut. Opérateurs ATL(autres) : demande que la coordination ATL poursuive et renforce ses missions d'informations, de conseils et de relais. Ainsi que ses missions de promotion des activités. Un soutien financier et logistique est demandé pour la mise à disposition de locaux (au sein des écoles, gratuits, aménagés, adaptés et pour engager du personnel (y compris pour les projets d'inclusion).
☐	Autre	

Rencontre des objectifs du Code de qualité en matière d'accessibilité – coût ⁽⁷⁾

	Coût en semaine (avant/après l'école)	Coût pendant les vacances scolaires	Coût à d'autres périodes (we, jours pédagogiques, ...)
Activités multidimensionnelles encadrées	☐	☐	☐
Accompagnement à la scolarité	☐	☐	☐
Activités sportives	☐	☐	☐
Activités artistiques (musique, dessin, photographie, théâtre, ...)	☐	☐	☐
Activités culturelles (musée, expo, spectacles, ...)	☐	☐	☐
Activités extérieures et relatives à l'environnement	☐	☐	☐
Autres (ex : activités citoyennes, débats, philo, intergénérationnel, etc.) Précisez :	☐	☐	☐

Rencontre des objectifs du Code de qualité en matière d'accessibilité géographique

	Précisez
☒	Activités multidimensionnelles encadrées L'accueil du mercredi après-midi est une plage manquante dans le paysage extrascolaire montois.

⁽⁷⁾ Bulle informative : Code de qualité de l'ONE :

Art. 11 Le milieu d'accueil met tout en œuvre pour que son accès ne soit pas limité par le montant de la participation, financière éventuellement demandée aux personnes qui confient l'enfant.

Art. 12 Le milieu d'accueil veille à l'égalité des chances pour tous les enfants dans la gestion des activités et/ou de la vie quotidienne.

☐	Accompagnement à la scolarité	
☒	Activités sportives	Les 19 communes autour de Mons. Sont indiquées les communes de Jemappes, Obourg, Nouvelles, Harmignies, Ghlin, Maisières, Hyon, Nimy et Saint-Symphorien. Pour la commune de Mons, accessibilité problématique pointée.
☒	Activités artistiques (musique, dessin, photographie, théâtre, ...)	Les 19 communes autour de Mons. Sont indiquées les communes de Jemappes, Obourg, Nouvelles, Harmignies, Ghlin, Maisières, Hyon, Nimy et Saint-Symphorien. Pour la commune de Mons, accessibilité problématique pointée.
☒	Activités culturelles (musée, expo, spectacles, ...)	Les 19 communes autour de Mons. Sont indiquées les communes de Jemappes, Obourg, Nouvelles, Harmignies, Ghlin, Maisières, Hyon, Nimy et Saint-Symphorien. Pour la commune de Mons, accessibilité problématique pointée.
☒	Activités extérieures et relatives à l'environnement	Les 19 communes autour de Mons. Sont indiquées les communes de Jemappes, Obourg, Nouvelles, Harmignies, Ghlin, Maisières, Hyon, Nimy et Saint-Symphorien. Pour la commune de Mons, accessibilité problématique pointée.
☐	Autres (ex : activités citoyennes, débats, philo, intergénérationnel, etc.)	

Rencontre des objectifs du Code de qualité en matière d'accessibilité pour les enfants à besoins spécifiques

	Précisez
☐ Activités multidimensionnelles encadrées	
☐ Accompagnement à la scolarité	
☐ Activités sportives	
☐ Activités artistiques (musique, dessin, photographie, théâtre, ...)	
☐ Activités culturelles (musée, expo, spectacles, ...)	
☐ Activités extérieures et relatives à l'environnement	
☐ Autres (ex : activités citoyennes, débats, philo, intergénérationnel, etc.)	

Autres difficultés ou manques évoqués

	Précisez	
Locaux intérieurs	Manque de disponibilités des locaux communaux, paramètre relevé par les opérateurs culturels et sportifs. Besoins de locaux adaptés et aménagés.	
Offre d'activités et horaires	Responsables AES1 : l'offre et la plage horaire du mercredi après-midi sont relevées comme manquante sur le territoire de la commune.	
	Ajouter une difficulté :	

Parmi l'ensemble des difficultés ou manques évoqués par les opérateurs, cochez les 3 thématiques qui ont été le plus souvent mentionnées

- ☐ Infrastructures d'accueil
☐ Matériel d'animation

- ☐ Formation continue
☒ Encadrement
☒ Gestion
☒ Coordination et partenariats
☐ Rencontre des objectifs du Code de qualité en matière d'accessibilité
☐ Rencontre des objectifs du Code de qualité en matière d'accessibilité géographique
☐ Rencontre des objectifs du Code de qualité en matière d'accessibilité pour les enfants à besoins spécifiques
☐ Autres

2.1.3. 3. Les enfants

Combien d'enfants ont répondu à la consultation ?
Par quelle.s méthode.s ?

134

- ☐ Entretiens individuels
☐ Discussion en groupe
☒ Questionnaire
☐ Autre

Quelles difficultés ou manques les enfants interrogés ont principalement pointés en matière de qualité de l'accueil des enfants durant le temps libre ?⁽⁸⁾

Manques relevés par les enfants au niveau de l'offre d'accueil et d'activités

		Précisez
☐	Avant l'école	
☒	Après l'école (y compris le mercredi après-midi)	Souhait, en première position, d'activités de groupe, jeux divers et à l'extérieur. Ensuite, d'activités sportives et artistiques.
☒	Le week-end	La caractéristique "activités" est la moins appréciée par les enfants. Souhait majoritairement d'activités sportives
☒	Pendant les vacances	La caractéristique "activités" est la moins appréciée par les enfants. Souhait majoritairement d'activités sportives.

**Qualité de l'accueil du point de vue de l'enfant
- Temps libre/repos**

		Précisez
☐	Avant l'école	
☒	Après l'école (y compris le mercredi après-midi)	Les enfants souhaitent manger leur goûter, parler et jouer avec les copains. La caractéristique "durée de l'accueil" est la moins appréciée ou les enfants n'ont pas d'avis concernant cette caractéristique.
☐	Le week-end	
☐	Pendant les vacances	

Qualité des infrastructures (locaux et espaces extérieurs)

		Précisez
☐	Avant l'école	
☐	Après l'école (y compris le mercredi après-midi)	
☐	Le week-end	
☐	Pendant les vacances	

Qualité de l'encadrement

		Précisez
☐	Avant l'école	
☒	Après l'école (y compris le mercredi après-midi)	La caractéristique "relation avec adultes" est la deuxième moins appréciée.

⁽⁸⁾ Cochez uniquement les difficultés ou manques exprimés par une grande proportion des personnes interrogées ou qui constitue une difficulté cruciale pour certains répondants (dans ce cas, merci de l'indiquer dans la partie « précisez »).

☒	Le week-end	La caractéristique "relation avec adultes" est la deuxième moins appréciée.
☒	Pendant les vacances	La caractéristique "relation avec adultes" est la deuxième moins appréciée.

Prise en compte de l'avis des enfants dans l'organisation de l'accueil

		Précisez
☐	Avant l'école	
☒	Après l'école (y compris le mercredi après-midi)	La caractéristique "prise en compte de l'avis des enfants" est la troisième caractéristique la moins appréciée ou les enfants n'ont pas d'avis concernant cette caractéristique.
☒	Le week-end	La caractéristique "prise en compte de l'avis des enfants" est la troisième caractéristique la moins appréciée.
☒	Pendant les vacances	La caractéristique "prise en compte de l'avis des enfants" est la troisième caractéristique la moins appréciée.

Autres difficultés ou manques évoqués

Description	Précisez	
	Ajouter une difficulté:	

Parmi l'ensemble des difficultés ou évoqués par les enfants, cochez les 3 thématiques qui ont été le plus souvent mentionnées

- ☒ Manques au niveau de l'offre d'accueil et d'activités
- ☐ Temps libre/repos
- ☐ Qualité des infrastructures
- ☐ Qualité de l'encadrement
- ☒ Prise en compte de l'avis des enfants dans l'organisation de l'accueil
- ☒ Autres

Veuillez préciser le « autre » : **En période scolaire, la durée de l'accueil est la caractéristique la moins appréciée.**

2.2. Partie 2 : Diagnostic global

Ce diagnostic s'appuie à la fois sur le travail d'état des lieux, sur les avis des différentes parties prenantes (1ère partie de cette analyse de besoins), sur les travaux de la CCA et sur le travail de terrain réalisé par le/la coordinateur/trice ATL.

Type d'accueil à créer ou à renforcer dans la commune

		Précisez
☒	Activités multidimensionnelles encadrées	Professionaliser l'accueil extrascolaire au sein des écoles. Miser sur la qualification et les formations du personnel. Reconnaissance et valorisation du statut des accueillants extrascolaires pour améliorer la qualité de l'accueil. Revoir l'organisation d'une façon globale et cohérente sur le territoire de la commune.
☐	Accompagnement à la scolarité	
☒	Activités sportives	Permettre une accessibilité plus grande aux activités sportives en période scolaire au sein de l'école mais aussi en période scolaire. Les activités sportives sont sollicitées par les enfants en période scolaire mais surtout durant les vacances. Favoriser l'accès du sport pour tous les enfants (réduction, chèque, ...). Besoin au sein des écoles et dans certaines communes.
☒	Activités artistiques (musique, dessin, photographie, théâtre, ...)	Activités sollicitées par les enfants en période scolaire au sein de l'accueil et durant les vacances.

		Favoriser l'accès à l'art pour tous les enfants (réduction, chèque, ...). Besoin au sein des écoles et dans certaines communes.
☐	Activités culturelles (musée, expo, spectacles, ...)	
☐	Activités extérieures et relatives à l'environnement	
☐	Autres	

Besoins relevés par la consultation et l'état des lieux

 Cochez une case pour chaque item. Pour apporter des précisions sur vos réponses, veuillez utiliser les zones de texte en dessous du tableau.

	Pas de besoin en la matière	Besoins à rencontrer	Besoin à rencontrer prioritairement
Informations aux parents	☐	☒	☐
Horaires	☐	☐	☒
Infrastructures d'accueil	☐	☒	☐
Offre (contenu)	☐	☐	☒
Offre (tranches d'âge)	☐	☐	☒
Encadrement	☐	☐	☒
Accessibilité - coût	☐	☒	☐
Accessibilité géographique	☐	☐	☒
Accessibilité aux enfants à besoins spécifiques	☐	☒	☐
Matériel	☐	☒	☐
Formation	☐	☐	☒
Gestion administrative	☐	☐	☒
Coordination et partenariats	☐	☐	☒
Respect du bien-être de l'enfant	☐	☒	☐
Prise en compte de l'avis de l'enfant	☐	☒	☐
Précisez			
Informations aux parents		Maintenir ce qui existe et renforcer l'information sur le site internet de la ville de Mons et le bulletin communal. Augmenter l'information via les nouvelles technologies à destination des parents et via les écoles. Informer les parents des canaux et moments de diffusion (et le pourquoi).	
Horaires		En période scolaire, l'accueil du mercredi après-midi à élargir ou créer. En période scolaire, la durée de l'accueil au sein de l'école n'est pas appréciée par les enfants, revoir et réaménager/ réorganiser le temps d'accueil.	
Infrastructures d'accueil		Rendre accessible des locaux communaux aux opérateurs ATL pour l'organisation de leurs activités et stages. Locaux communaux, gratuits, aménagés, au sein des écoles, à destination de la jeunesse.	
Offre (contenu)		En période scolaire au sein des accueils: prévoir des activités sportives et artistiques. Permettre aux enfants de s'exprimer sur le contenu des activités proposées. Durant les vacances scolaires, renforcer l'accès aux activités sportives.	

Offre (contenu)	Tranche d'âge difficulté d'accueil majoritairement pour la tranche d'âge 2.5 à 5 ans en période scolaire (mercredi après-midi, après l'école et lors des journées pédagogiques) suivie par la tranche d'âge 6 à 9 ans. Même besoin en période de vacances scolaires.
Encadrement	Qualité du personnel qui est jugée insuffisante dans les AES1 par les responsables. Besoin d'une personnel qualifié et formé pour assurer l'accueil. Révision du statut et valorisation salariale du personnel AES1 demandé par le public "ALE"concerné.
Accessibilité - coût	Avis mitigé concernant ce paramètre de l'accessibilité financière. Rapport qualité/prix élevé pour ce qui concerne les activités lors des vacances scolaires.
Accessibilité géographique	Certaines communes de l'entité montoises peu desservies en matière ATL. Réorganiser, introduire des activités au sein des écoles et/ ou certaines communes surtout activités sportives.
Accessibilité aux enfants à besoins spécifiques	Soutien demandé par les opérateurs (à maintenir et renforcer) : conseils, informations et relais. Mais aussi, soutien financier ou GRH pour favoriser l'accueil.
Matériel	Pour l'accueil extrascolaire, demande d'un soutien financier pour l'achat de matériel de qualité ou donation.
Formation	Délocalisation de formations dans la région montoise car peu desservie en la matière. Et, organisation en période de vacances scolaires ou en période scolaire, le mercredi après-midi pour éviter la problématique des remplacements des accueillants.
Gestion administrative	Prévoir une gestion de l'accueil extrascolaire d'une manière plus globale et cohérente qui répond aux besoins des enfants et familles au sein de l'école et sur le territoire de la commune (offre et qualité) et qui soutienne les directions d'école. Revoir le recrutement (personnel qualifié), le remplacement des accueillants notamment lors des formations. Problématique du statut ALE précaire.
Coordination et partenariats	Développer plus de lien entre les opérateurs AES1 et culturels/sportifs au sein des écoles en période scolaire. Entre les opérateurs ATL d'une manière générale: organiser des rencontres et accès à une base de données. Développer plus de liens entre les opérateurs et la coordination ATL (recherche de partenaires, rencontre sur le terrain, synergies et à l'égard du personnel accueillants extrascolaires).
Respect du bien-être de l'enfant	Solliciter l'avis des enfants et repenser la relation avec les adultes.
Prise en compte de l'avis de l'enfant	Revoir cet aspect dans l'organisation de l'accueil en période scolaire et durant les vacances.

3. Validation par le service

 Cette section est réservée au service de l'Observatoire.
Vous pouvez cliquer sur "Page suivante".

Validez-vous le dossier ?

☐ Oui
☐ Non